

ÉTUDES LASALLIENNES

12

INITIATION À L'HISTOIRE DE L'INSTITUT DES
FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES

XX^e siècle

1928 - 1946

Frère Henri Bédel, FSC

FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES
Maison Saint Jean-Baptiste de La Salle - 476, Via Aurelia
00165 Rome

2007

TABLE DES MATIÈRES

Indications	4
Introduction : Contexte historique général	5
Continuité	19
Chap. 1 - L'Institut dans la conjoncture mondiale (1928-1946)	23
1. Frères soumis à la persécution	39
Chap. 2 - Cadre institutionnel (1928-1946)	52
2. Vie interne de l'Institut	55
Chap. 3 - Développement et expansion de l'Institut (1928-1946)	79
3. Aspects de la mission apostolique des Frères	94
Chap. 4 - L'Institut au temps de la seconde guerre mondiale et de l'immédiat après-guerre (1939-1946)	107
4. Le Chapitre général de 1946	121
Épilogue	134
Lexique	138
Bibliographie	139
Dernières Publications des Études Lasalliennes	141

INDICATIONS

Le présent volume (ÉL 12), 1928-1946, est la continuation de ceux qui sont parus en 1994 (ÉL 5), 1651-1726, en 1997 (ÉL 6) 1726-1804, en 2001 (ÉL 9) 1805-1875, et en 2003 (ÉL 11) 1875-1928 dans la collection *Études Lasalliennes*.

Dans le texte :

- Le signe * renvoie au lexique (p. 137)
- Les guillemets doubles « » sont utilisés quand l'expression provient de documents contemporains des faits rapportés ; les guillemets simples ' ' indiquent une expression ou la citation d'un historien, d'une autre époque.
- Le nom de famille précédé du prénom des Frères est donné en général la première fois où il est fait mention de ceux-ci.
- Le mot de Frère(s), quand il est utilisé seul, s'applique aux Frères des Écoles chrétiennes. Lorsqu'il s'agit d'un Frère d'une autre congrégation, celle-ci est indiquée.
- Les noms de villes en dehors de la France sont donnés dans la langue du pays, sauf lorsqu'il s'agit de grandes villes dont le nom est habituellement traduit dans d'autres langues. Pour les villes françaises, l'indication du Département dont elles font partie invite à se reporter à la carte donnée en ÉL 9, p. 60.
- Lorsque des livres sont cités ou donnés en référence sous le seul nom de l'auteur, cela renvoie au titre de l'ouvrage de cet auteur, indiqué en dernier dans le même texte. On trouvera à la fin de ce volume des indications plus complètes sur ces ouvrages.

Abréviations :

- AMG : Archives de la Maison Généralice
- B.E.C. : Bulletin des Écoles Chrétiennes.
- NTCF : Nos Très Chers Frères
- p.p.n. : priez pour nous
- S.C. : Sacrée Congrégation
- T.H.F. : Très Honoré Frère, titre de politesse donné au Frère Supérieur général de l'Institut jusqu'en 1966.

INTRODUCTION

CONTEXTE HISTORIQUE GÉNÉRAL

Orientation

La décennie des années 1930 se caractérise par une série de crises qui ont atteint l'ensemble du monde. Ces crises ont interféré les unes avec les autres, mais il est nécessaire de les aborder successivement pour en faire une brève présentation. Elles ont préparé une nouvelle guerre qui a débuté en 1939 et qui, en s'étendant progressivement, est devenue mondiale. Certains des effets de ces crises se sont prolongés durant le conflit et ont contribué à lui donner, parfois, un degré rare d'inhumanité. En se terminant en 1945, la guerre a abouti à une réorganisation du monde autour de deux puissances dominantes.

Crise économique

Les années 1920 se sont terminées par un temps de prospérité économique. Celle-ci avait été favorisée par l'abondance du crédit qui entraînait la spéculation financière. Mais, le jeudi 24 août 1929, à la Bourse de New York, le nombre massif de titres ne trouvant pas preneurs provoque une chute des cours. Cette crise déstabilise tout le système de crédit sur lequel vivait l'économie américaine. La réduction des achats qui en résulte fait chuter la production agricole et industrielle, d'où la faillite de nombreuses entreprises et l'expansion du chômage. Le retrait des capitaux américains, notamment d'Europe centrale et de Grande-Bretagne, répand des effets semblables à travers le monde. Entre 1929 et 1933, le commerce mondial se trouve réduit des deux tiers et la production des principaux pays industriels, de 50%. Le nombre de chômeurs, en 1932, atteint 30 millions dans le monde, dont 12 aux États-Unis.

La crise étant trop grave pour se résoudre d'elle-même, les gouvernements doivent intervenir dans la conduite des affaires économiques. Ils commencent par diminuer les dépenses publiques pour rétablir l'équilibre budgétaire ; mais la réduction des activités contribue à faire baisser les rentrées fiscales. La crise étant également interprétée comme un effet de la surproduction, il paraît nécessaire de la combattre par la baisse des prix ou la limitation de la production, ce qui aggrave le chômage. Dans divers pays, on en voit le remède dans l'inflation et la dévaluation de la monnaie. La gravité de la crise apparaît également dans sa durée. La reprise s'amorce inégalement en 1933. Cependant, en 1937,

meilleure année avant la guerre, la production industrielle dans le monde capitaliste dépasse de peu celle de 1929.

La situation est variable selon les pays. Les plus industrialisés, États-Unis, Grande-Bretagne, d'abord sévèrement touchés prennent assez rapidement des mesures efficaces. La France qui subit plus tardivement les effets de la crise rencontre plus de peine à en sortir. Des pays, manquant de ressources, sont particulièrement sensibles à la crise, tel est le cas de l'Allemagne, de l'Italie, du Japon. Dans des pays, comme l'Espagne, qui souffrent encore d'une misère structurelle dans les campagnes et dont l'industrialisation génère un prolétariat en croissance, la crise ne fait qu'accentuer ces déséquilibres. D'autres contrées qui vivent de l'exportation de produits agricoles et de matières premières souffrent à la fois de la baisse des prix et de celle des quantités vendues. Tel est le cas des pays d'Amérique latine et des territoires coloniaux dans lesquels des productions utiles aux métropoles avaient été développées au détriment des cultures vivrières.

Crise politique

En relation avec la crise économique et pour d'autres causes, les années 1930 ont été marquées également par une crise politique caractérisée par l'essor des régimes totalitaires, la déstabilisation des régimes démocratiques et le développement du nationalisme.

– Essor des régimes totalitaires

Par régimes totalitaires on veut désigner des formes d'exercice du pouvoir politique caractérisées par la volonté d'assurer la prééminence d'un État, d'une race, d'une classe sociale sous la conduite d'un chef se considérant comme l'interprète de la volonté populaire.

On peut dire que ces régimes ont été un fruit de la première guerre mondiale ; le régime bolchevique en est issu ; l'établissement des régimes fascistes en Italie et en Allemagne a été favorisé par les frustrations engendrées par les traités ayant mis fin à la guerre ; il en a été de même pour ce qui est de l'impérialisme japonais. La crise économique qui a éclaté en 1929 n'a pas eu d'influence sur le régime bolchevique étant donné l'isolement de celui-ci. Elle n'a pas suscité non plus les autres régimes totalitaires mais a contribué à leur essor. Aussi bien l'Italie, l'Allemagne que le Japon faisaient partie de ce que l'on a pu appeler les « États prolétaires » parce qu'ils manquaient de ressources naturelles. La crise ne pouvait qu'inciter leurs dirigeants à s'appuyer sur les victimes de cette crise pour réaliser leurs desseins.

Établi au cours de la première guerre mondiale, le régime bolchevique s'était imposé à l'Union Soviétique formée de la Russie et des pays d'Europe ou d'Asie qu'elle avait conquis. Si la crise de 1929 y a peu d'effets, c'est cette même année que débute la politique de collectivisation des terres et d'industrialisation imposée par Staline. La réalisation planifiée de ces objectifs suppose une forte centralisation et requiert un pouvoir qui s'impose. Celui-ci est exercé en fait par le Parti communiste, lui-même placé sous l'autorité de son *politburo* et surtout de son Secrétaire général, Staline. Lorsque l'émulation ne suffit pas, les dirigeants n'hésitent pas à user de la contrainte. Le régime étend aussi son influence sur les partis communistes établis dans divers pays et regroupés dans le *Komintern*.

En Italie, lorsque Mussolini avait pris le pouvoir en 1922, il avait établi un régime fasciste. Jusqu'en 1929, ce régime n'avait pas été jusqu'au bout de sa logique. Il se durcit avec la crise. Lorsque celle-ci atteint l'Italie, Mussolini refuse de dévaluer la lire ; la crise ne peut qu'étendre ses méfaits. En octobre 1933, répudiant le libéralisme économique, le *Duce* crée un État corporatif. L'économie est mise ainsi au service de l'État. À partir de 1935-1936, la politique de Mussolini devient expansionniste. Son alliance avec Hitler, en 1938, marque le rapprochement du fascisme italien et du nazisme allemand et l'alignement de l'Italie sur la politique belliqueuse d'Hitler.

En Allemagne, les débuts de la crise économique coïncident avec une crise politique. Lors de l'élection du Président de la République en 1932, les nazis rallient les classes moyennes hostiles au grand capitalisme et au marxisme. Le 30 janvier 1933, Hitler est nommé Chancelier. Pour combattre la crise il isole son pays en établissant le contrôle des changes et en imposant l'autarcie *. 'Arrivé au pouvoir par les voies légales, Hitler établit par étapes un régime totalitaire défini par l'idéologie nazie' (*Précis d'Histoire contemporaine*, 501). Il élimine son principal rival, en juin 1934, en détruisant le groupe nazi des « Sections d'Assaut ». Le *Reich* devient un État unitaire et centralisé. Hitler dispose d'un pouvoir illimité reposant sur le postulat de l'adhésion populaire. Il s'y ajoute, pour ceux qui seraient tentés de résister, la terreur policière. Après avoir frappé les militants communistes, les socialistes, les syndicalistes, il se tourne contre les juifs. La suite se confond avec la politique militariste d'Hitler.

Le Japon connaissait la situation des pays manquant de ressources et mécontents des règlements de la guerre de 1914-1918 ; ce qui le conduisait à développer le nationalisme. La crise économique qui atteint durement le pays accentue le besoin de s'assurer des matières premières par la conquête de nouveaux territoires. Le pouvoir ne s'appuie pas sur une doctrine fasciste, mais il est aux mains des militaires qui soumettent tout à la politique impérialiste menée par le pays.

– Déstabilisation des régimes démocratiques.

Dans les pays démocratiques, depuis la fin de la première guerre mondiale, le fonctionnement des institutions politiques subissait des modifications que la crise économique venait aggraver. Alors que, jusque-là, les gouvernements dépendaient étroitement des Assemblées parlementaires, l'établissement d'une économie dirigée durant la guerre avait entraîné un renforcement du pouvoir exécutif. La recherche de solutions à la crise économique allait dans le même sens. D'autre part, jusqu'en 1918, le suffrage universel avait maintenu au pouvoir une classe de notables. L'État devait désormais compter avec de nouveaux interlocuteurs. Ainsi de nouveaux partis politiques, surtout ouvriers (socialistes, communistes) s'affirmaient. Certains pays voyaient aussi la formation de partis, d'associations ou de ligues hostiles à la démocratie et qui cherchaient, notamment, leur inspiration dans le fascisme.

Aux États-Unis, la crise économique renforce les pouvoirs du Président démocrate Franklin Roosevelt élu en 1932. En mars 1933, celui-ci prend des mesures pour sauver le crédit et limiter la production en revalorisant les prix. En même temps, l'État accorde des subventions, organise des secours et lance de grands travaux dont le financement est assuré par le déficit budgétaire. Cette politique dite du *New Deal* est en contradiction avec les principes du libéralisme économique. Il en résulte une rupture d'équilibre entre l'État fédéral et les États de l'Union. La Cour Suprême appelée à intervenir annule en partie la législation du *New Deal*.

En Grande-Bretagne, la naissance du parti travailliste, au début du siècle, avait faussé le jeu traditionnel de l'alternance et entraîné l'instabilité gouvernementale. En 1931, un Cabinet d'union nationale est même constitué. La crise impose l'intervention du gouvernement qui recourt à la dévaluation de la livre et revient au protectionnisme. Le pays ne connaît pas la formation de groupes extrémistes. Les Dominions britanniques (Australie, Nouvelle-Zélande, Canada) avaient obtenu l'indépendance en matière législative et avaient adopté le mode parlementaire britannique. Au point de vue économique, ils se rattachaient aux pays neufs. Lorsqu'ils ont été atteints par la crise, en 1930, ils ont pris des mesures propres à chaque pays, mais qui s'apparentaient à celles adoptées par la Grande-Bretagne.

Dans les États du Nord-Ouest de l'Europe, les pays scandinaves n'étaient pas déstabilisés, même lorsque la crise favorisait l'arrivée au pouvoir des sociaux-démocrates. Mais, dans leur lutte contre la crise, ceux-ci s'inspirent plus de l'exemple britannique que de la doctrine socialiste, en stabilisant monnaie et crédit. Leur politique est plus efficace que

celle des Pays-Bas qui s'en tiennent à l'orthodoxie budgétaire et financière ou de la Belgique dont la politique, plus fluctuante, aboutit finalement à une dévaluation favorable. Ce dernier pays voyait aussi naître des partis politiques qui ne cachaient pas leur sympathie pour les régimes autoritaires de droite.

La France venait de voir son économie se relever quand la crise économique l'atteignit avec un certain retard. À partir de 1931, le fait le plus caractéristique est que, devant la persistance de la crise, une partie des classes moyennes forme des « ligues » d'inspiration fasciste. Le 6 février 1934, une manifestation organisée par celles-ci est réprimée par la force. En face de la menace que cela crée, les partis de gauche arrivent à s'unir pour former le « Front populaire ». Celui-ci gagne les élections législatives de 1936. Les revendications sociales, appuyées par une grève générale, aboutissent à un relèvement des salaires et à une réduction du temps de travail. Le gouvernement est contraint de procéder à la dévaluation de la monnaie. Mais en 1937, il lui faut céder la place à un autre qui conserve les acquis de 1936 mais doit faire une pause sociale, rétablir la situation financière et réarmer.

L'Espagne faisait partie des pays où la démocratie avait du mal à s'adapter. La crise économique y a eu pour effet de mettre fin à la « dictature débonnaire » de Primo de Rivera en janvier 1930. Suite à la victoire des républicains aux élections municipales de 1931, le roi Alphonse XIII s'exile et la république se substitue à la monarchie. Les années 1931 à 1936 sont marquées par des troubles qui favorisent la montée d'une droite extrémiste. La coalition antifasciste du *Frente Popular* gagne les élections législatives de février 1936. Le gouvernement est rapidement dépassé par de violents troubles antireligieux et sociaux auxquels répondaient [...] les représailles des formations fascistes' (*Histoire générale du XX^e siècle* I, 290). L'assassinat d'un leader de droite provoque, en juillet 1936, un soulèvement militaire qui, parti du Maroc espagnol, gagne une partie du pays. C'est le début d'une guerre civile où s'opposent Républicains et Nationaux*. La victoire du camp national est acquise en janvier-mars 1939. Le général Franco, d'abord désigné chef de l'État dans ce camp, 'instaure une dictature, tout à la fois personnelle, militaire et cléricale, mais dénuée d'un véritable totalitarisme' (id, 292). Au Portugal, en 1926, le régime républicain avait été remplacé par une dictature.

En Amérique latine, la crise économique révèle l'incompatibilité entre indépendance politique et dépendance économique pour les pays uniquement fournisseurs de produits agricoles et de matières premières. Au plan politique, la démocratie représentative a toujours de la difficulté à s'imposer face aux notables ou aux auteurs de coups d'État qui confisquent le pouvoir. Dans les décennies 1920 et 1930, la naissance d'un prolétariat

ouvrier et d'une classe moyenne entraîne une certaine diversification de la vie politique, mais 'l'instabilité même qui résulte de la différence accrue des tendances politiques accrédite la nécessité d'un pouvoir fort placé au-dessus de l'affrontement des partis' (*Histoire générale du XX^e siècle*, 293). Au Mexique, le régime autocratique établi par les révolutionnaires de 1911 se poursuit dans les années 1930 sous les Présidents Calles, qui officialise le Parti Révolutionnaire Institutionnel, et Cárdenas, qui est 'épris de réformisme agraire et national' (id.). Au Brésil, Getulio Vargas arrivé au pouvoir par un coup d'État en 1930, établit un régime autoritaire qui emprunte au fascisme une partie de sa philosophie politique. En Argentine, en 1930, le Président Uriburu 'réduit le régime représentatif à une caricature dans un pays où le peuplement espagnol et italien favorise, plus qu'ailleurs, les sympathies ouvertement fascistes' (id, 294). Le Chili, de son côté, connaît un conservatisme autoritaire et un essai de Front Populaire. Dans d'autres pays, la vie politique reste dominée par l'alternance au pouvoir de partis de tendances opposées.

Dans les États d'Europe centrale et orientale créés après la première guerre mondiale au dépens de l'Empire d'Autriche et de la Russie : 'Rapidement les institutions parlementaires sont balayées par des coups de force qui leur substituent des régimes autoritaires' (*Le XX^e siècle*, 70). Tel est le cas en Pologne, Grèce, Yougoslavie, Roumanie, Hongrie. La Tchécoslovaquie fait exception. L'Autriche subit durement la crise. Le rattachement à l'Allemagne étant une solution possible, les nazis qui prennent de l'importance dans le pays y poussent. Le Chancelier Dollfuss cherche refuge dans un système autoritaire. Il est assassiné le 25 juillet 1934. Une menace d'intervention de l'Italie empêche alors l'Allemagne d'annexer l'Autriche. Le nouveau chancelier Schuschnigg doit accepter auprès de lui des nazis favorables à la « Grande Allemagne ». En 1938, l'*Anschluss* (le rattachement) de l'Autriche à l'Allemagne se situe dans le processus qui mène à la guerre.

– Développement du nationalisme

Comme cela a été dit, des nations, mécontentes des règlements diplomatiques établis après la guerre de 1914-1918, y ont trouvé un motif pour encourager les sentiments nationalistes de leurs populations. Ce fut le cas en Turquie où, le nationalisme 'sous la direction de Mustafa Kemal se déclarait profondément laïque, résolument étatique, volontiers égalitaire' (*Le Monde et son Histoire IX*, 549). Dans les États artificiels créés sur les ruines de l'Empire ottoman, le développement du sentiment national a provoqué, dans l'entre-deux-guerres, des rebellions contre les puissances européennes, sous le « Mandat » desquelles ces États se trouvaient placés : France en Syrie, Grande-Bretagne

en Mésopotamie (Irak). En 1936, un traité prévoyait pourtant l'indépendance de la Syrie et du Liban dans un délai de trois ans.

Dans les nations placées sous la domination de pays étrangers, le sentiment national se développait aussi. En 1919, une agitation de caractère nationaliste s'était produite en Égypte. Elle avait conduit à établir une royauté constitutionnelle mais la présence britannique s'était maintenue. La même année, les Indes avaient connu des troubles. Dans les années qui ont suivi, le mouvement national s'y est cristallisé autour de Gandhi et le mécontentement causé par la crise économique a amené la Grande-Bretagne à instaurer un statut politique se rapprochant de celui des dominions. En revanche, dans les Indes néerlandaises (Indonésie) et en Indochine française (Viêt-Nam), les autorités coloniales n'ont engagé aucune réforme susceptible de préparer ces territoires au statut d'autonomie interne.

Dans l'ensemble, la crise économique n'a pas provoqué la dislocation des empires coloniaux, bien que les populations aient durement été éprouvées par la mévente de leurs productions. Dans le cas, notamment, de l'Afrique noire, la crise a plutôt lié plus étroitement les économies complémentaires des métropoles et de leurs colonies. Lorsque la seconde guerre mondiale s'est déclenchée, les territoires coloniaux se sont montrés plutôt loyalistes et ils ont fourni des troupes aux pays dont ils dépendaient. C'est durant cette guerre que le désir d'émancipation s'est davantage développé.

Crise internationale

Les dernières années de la décennie qui a suivi la première guerre mondiale avaient été marquées par une détente dans les relations entre pays. Les années 1930 ont connu une reprise et une aggravation progressive des tensions internationales. Des pays restent insatisfaits du règlement du conflit. Dans les années 1929 à 1933, les efforts des instances internationales, pour organiser la solidarité entre peuples, ne résistent pas à la crise économique. En juin 1932, une conférence réunie à Lausanne, en Suisse, exempte totalement l'Allemagne des compensations financières pour les dégâts qu'elle avait causés durant la guerre. La S.D.N. (Société des Nations) se montre impuissante à obliger le Japon à se retirer de la Mandchourie chinoise qu'il a envahie en 1931 et dont il a fait un État vassal, le Mandchoukouo.

Avec l'avènement d'Hitler au pouvoir en 1933, les relations entre États se trouvent modifiées. L'Allemagne quitte la S.D.N. en octobre 1933 ; ce pays reprend aussi sa liberté en matière d'armement. Dès la même année, les revendications d'Hitler concernant

les minorités allemandes dans divers pays se font plus vives. Cependant, en 1934, sa tentative de créer une « Grande Allemagne » avec l'Autriche échoue, et il s'engage vis-à-vis de la Pologne à ne pas soutenir les minorités allemandes qui s'y trouvent.

De 1935 à 1937, trois guerres soudent le camp des nations agressives. L'Italie déjà présente en Érythrée et Somalie dans la « Corne de l'Afrique » envahit l'Éthiopie en 1935. La S.D.N. décide d'appliquer des sanctions économiques à l'Italie, mais elles sont peu efficaces. Les troupes italiennes entrent à Addis-Abeba en mai 1936. La même année, Hitler ordonne à son armée de réoccuper la partie de l'Allemagne se trouvant sur la rive gauche du Rhin qui avait été démilitarisée en 1919. Lors de la guerre civile d'Espagne, l'Italie et l'Allemagne apportent leur soutien au mouvement national, tandis que l'U.R.S.S. soutient les républicains. De son côté, le Japon, qui poursuit sa politique d'expansion s'appête à conquérir la Chine, ce qu'il entreprend en 1937. En novembre 1936, l'Allemagne et le Japon avaient signé un pacte anti-komintern. L'Italie y adhère en 1937 et l'Espagne de Franco en 1939.

En 1938, Hitler s'attache à réaliser la « Grande Allemagne ». L'Italie ne peut plus s'y opposer. Le 12 mars 1938, les chars allemands pénètrent en Autriche. Aucune nation ne s'oppose à cette annexion. Hitler entreprend alors de rattacher au *Reich* la population d'origine allemande des Sudètes, dans la partie Ouest de la Tchécoslovaquie. Il est prêt à le faire par la force, mais il en obtient le droit lors de la conférence tenue à Munich le 29 septembre 1938 entre les chefs de gouvernements de l'Allemagne, de l'Italie, de la Grande-Bretagne et de la France. En 1939, la Tchécoslovaquie est démembrée ; la Bohême et la Moravie sont placées sous le protectorat de l'Allemagne ; la Slovaquie est déclarée indépendante. Hitler s'en prend alors à la Pologne au sujet de ce que l'on appelle le « Couloir de Dantzig » par lequel ce pays avait accès à la mer mais qui séparait la Prusse orientale du reste de l'Allemagne. Pour protéger la Pologne d'une attaque allemande, la France et la Grande-Bretagne tentent de conclure un accord avec l'U.R.S.S. À la surprise générale, le 23 août on apprend qu'Hitler a passé avec celle-ci un accord de non-intervention, mais une clause secrète prévoit le partage de la Pologne entre les deux puissances. Les armées allemandes ayant attaqué la Pologne, la France et la Grande-Bretagne déclarent la guerre à l'Allemagne le 3 septembre 1939. L'U.R.S.S., de son côté, s'empare d'une partie de la Pologne ainsi que des pays baltes et attaque la Finlande.

Crise morale

La crise économique a eu aussi des répercussions de caractère moral dont on peut tenter d'appréhender quelques éléments. Il y a lieu aussi de s'arrêter sur les incidences que

les crises économique et politique ont eues au plan religieux et sur ce qui s'est rapporté à l'Église catholique durant la période étudiée ici, en raison de l'objet de cet ouvrage.

– Éléments de la crise

Après les années difficiles de la première guerre mondiale, les années 1920 s'étaient terminées par un retour de la prospérité, même si tout le monde n'en avait pas profité. La crise économique y met fin brutalement. Ceux qui en avaient bénéficié se trouvent eux-mêmes touchés et les autres voient s'évanouir l'espoir de voir leur sort s'améliorer. Dans les quartiers populaires des villes, notamment, 'la faim, le froid et parfois la mort sont au rendez-vous des laissés-pour-compte de la prospérité évanouie et des oubliés de la crise... Le chômage conduit à l'exclusion sociale, voire à la délinquance... La détresse matérielle et le sentiment d'une crise interminable conjuguent leurs effets pour donner l'impression d'un effondrement moral des populations' (*Histoire Générale du XX^e siècle* I, 175,176).

Par sa profondeur, par sa durée, la crise produit un traumatisme au moins aussi grave que celui de la première guerre mondiale. Elle ébranle les bases mêmes du monde libéral du XIX^e siècle et dont en premier lieu le principe fondamental du libéralisme économique, à savoir celui de la non intervention de l'État dans la conduite des affaires économiques. Dans les démocraties libérales, les gouvernements doivent en venir au système de l'économie dirigée et à l'organisation d'un système d'assistance ; quant aux régimes totalitaires, ils s'assurent le contrôle des affaires économiques. Les populations éprouvées sont ainsi incitées à s'en remettre aux pouvoirs établis.

La crise atteint aussi le modèle culturel dominant du monde libéral qui reposait sur 'l'individualisme, la croyance au progrès technique et moral, le scientisme, l'optimisme' (*Le Monde et son Histoire*, 301). Par ailleurs 'contre l'individualisme, la crise révèle le poids des masses'. Dans les pays industrialisés, l'irruption de ces masses n'était pas un fait nouveau - syndicats, partis ouvriers s'y étaient constitués -. Avec la crise, elle se mesure 'à l'ampleur du chômage, à la paralysie des entreprises, à l'impuissance des gouvernements' (id, 302). 'Le fait nouveau, c'est la croyance en une volonté nationale immanente... une sorte d'inconscient collectif des masses que la classe politique ne saurait exprimer, que seuls certains êtres exceptionnels, véritables médiums seraient capables de ressentir' (id, 303). Les régimes fascistes se fondent sur une telle croyance. L'exaltation de la nation, de la race, de la classe sociale, conduit à la subordination de l'individu et même à la négation de celui-ci lorsqu'il se refuse à se laisser embrigader ou qu'il est considéré comme 'irré récupérable'. Ainsi s'explique l'adhésion de la population aux régimes fascistes

ou marxistes, ainsi que la sorte de fascination que ceux-ci ont exercée au moins sur certaines couches sociales dans les pays démocratiques.

– Aspects religieux

L'intervention des États pour pallier les effets de la crise économique ne suffisant pas, les institutions chrétiennes de charité ont apporté également leur concours, même si elles ont vu leurs ressources se réduire. Des leaders catholiques puisaient dans la doctrine sociale de l'Église un éclairage sur les causes de la crise et les moyens d'y remédier. Ainsi, aux États-Unis, certains ont apporté leur concours à l'établissement du *New Deal*. Dans le désarroi général, à côté de ceux qui trouvaient dans les Églises soutien et réconfort, d'autres qui s'en étaient éloignés ou qui s'en éloignaient, manifestaient de l'hostilité à leur égard, surtout lorsque l'anticléricalisme et le marxisme joignaient leurs effets. Le fascisme séduisait des chrétiens qui voyaient en lui un garant de l'ordre et un rempart contre le communisme. Tel était le cas en Italie. En Allemagne, une partie des protestants se ralliait au régime hitlérien ; il en allait de même pour ceux qui, parmi les catholiques, cautionnaient, au moins par leur passivité, le régime nazi. En revanche, ce régime se heurtait à la résistance des protestants de « l'Église confessante » et, chez les catholiques, à celle de membres de la hiérarchie ou du clergé, d'hommes politiques ou d'autres laïcs. Ces opposants étaient, de ce fait, parmi les premières victimes du système répressif nazi.

L'Église catholique, dans les années 1930 et celles de la guerre, reste marquée par le rôle prépondérant des instances romaines que la crise du « modernisme » avait mis en évidence. Cette crise s'était apaisée cependant, et Rome manifeste d'avantage d'ouverture à la culture moderne, notamment pour ce qui est des sciences expérimentales. La papauté se montre favorable à l'usage des moyens de communication de masse : presse, radio - la station du Vatican est ouverte en 1931. Une certaine défiance subsiste, par contre, à l'égard des sciences humaines - 'le cas de la psychanalyse est désespéré' - ou de la littérature profane, dont certaines œuvres sont mises à « l'Index », y compris parmi celles des auteurs chrétiens de la « littérature de la grâce et du péché » comme Bernanos, Mauriac. Il en va de même à l'encontre de philosophes spiritualistes comme Blondel et Bergson, en France.

Le magistère romain s'appuie sur une conception hiérarchique de l'Église où le sommet se trouve développé aux dépens de la base. Par le biais, notamment des prêtres venus se former dans les universités pontificales, cette conception se diffuse dans l'Église. La spiritualité impulsée depuis le centre de l'Église continue à s'appuyer sur des dévotions comme celles au Saint-Sacrement, au Sacré-cœur, à la Vierge Marie. La piété collective

s'exprime lors de grands rassemblements : congrès eucharistiques, pèlerinages, jubilés. Au plan apostolique, la formation initiale par le catéchisme reste le 'grand service public' de l'Église. Son objectif est d'inculquer aux enfants un résumé aussi complet et précis que possible de la doctrine catholique dont 'les traits principaux sont l'orthodoxie, l'abstraction, la déduction, l'autosatisfaction' (*Histoire du Christianisme* XII, 216).

Cependant, dans le même temps, une « théologie nouvelle » se développe. Nouvelle dans sa manière de concevoir et faire la théologie, elle délaisse la méthode d'autorité et utilise la voie inductive ; elle l'est également par son retour aux sources bibliques, patristiques, historiques. Ses diverses composantes se rejoignent sur deux objectifs principaux : 'offrir de la foi catholique une présentation adaptée aux hommes du XX^e siècle, offrir aux dilemmes qui ont déchiré ou déchiraient ceux-ci, des solutions chrétiennes' (id. 177, 178). Cette évolution de la théologie s'accompagne, surtout dans les pays francophones et germanophones d'Europe, de 'tendances minoritaires qui cherchent à fonder la vie spirituelle, des élites en priorité, non pas sur les développements récents de la croyance catholique, mais sur le cœur du message chrétien' (id, 206). La forme de spiritualité qui en découle se nourrit du renouveau biblique et liturgique qui se développe dans le même temps. Elle se traduit aussi par la naissance de ce qui est appelé « art sacré », lequel rompt avec le style dit « Saint-Sulpice » et recourt volontiers aux formes non figuratives qui se sont imposées dans l'art profane. Par ailleurs, sous Pie XI, le souci de la défense de la religion s'estompe en faveur de celui d'un 'apostolat tous azimuts'. Sous la forme de l'Action Catholique, il se voit confié aux laïcs, tout en restant « hiérarchique ».

Seconde guerre mondiale

– Caractéristiques de la guerre

La nouvelle guerre qui éclate en 1939 atteint de proche en proche de nombreux pays et mérite, plus encore que celle de 1914-1918, d'être qualifiée de *mondiale*. Cette caractéristique apparaîtra de plus en plus nettement lorsque l'on évoquera les différentes phases de la guerre, ainsi que dans le chapitre qui montrera comment l'Institut a été impliqué dans la guerre de 1939-1945. C'est une guerre *totale* en ce sens qu'elle accapare l'économie des pays qui y sont entraînés et mobilise leur population non seulement pour mener les combats mais pour produire, en quantités massives, des armements de plus en plus perfectionnés. Elle est également *idéologique* du fait qu'elle oppose les États fascistes et impérialistes d'une part aux démocraties libérales et, d'autre part, à l'Union soviétique dont le régime est fondé sur le marxisme. Elle prend également un caractère

inexpiable, les populations civiles n'étant pas épargnées et, du côté des pays totalitaires, les opposants aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur étant, non seulement, soumis au système concentrationnaire, mais voués à l'extermination.

Une autre caractéristique de la seconde guerre mondiale tient à sa durée : 5 ans et demi pour les pays engagés dès 1939. À cet égard, le conflit peut être divisé en deux phases dont on peut se contenter, ici, de faire une présentation globale.

1^{ère} phase

Elle se caractérise par la victoire des pays totalitaires. En Europe, les armées allemandes, pratiquant la tactique de la *blitzkrieg* (guerre éclair), submergent la Pologne en septembre 1939. À partir du 10 mai 1940, elles envahissent les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg et pénètrent en France. La défaite des armées de ce pays entraîne la signature d'un armistice le 25 juin 1940. L'Italie, entrée en guerre aux côtés de l'Allemagne le 10 du même mois, envahit la Grèce en octobre. La Grande-Bretagne qui, avec ses Dominions, reste seule à résister, échappe à l'invasion des troupes allemandes mais se trouve soumise à d'intenses bombardements. En Afrique du Nord, le général allemand Rommel se propose d'atteindre l'Égypte depuis la Libye. Le 22 juin 1941, les armées allemandes attaquent l'Union soviétique ; elles y pénètrent profondément. Le Japon convoite les colonies européennes du Sud-Est asiatique. Afin de se protéger d'une intervention des États-Unis, son aviation détruit la flotte américaine basée à Pearl Harbor dans les Îles Hawaï, le 8 décembre 1941. De décembre 1941 à mars 1942, les troupes japonaises conquièrent les Philippines, la Malaisie, la Birmanie, les Indes néerlandaises.

2^{ème} phase

De novembre 1942 à février 1943, une série d'événements marque un tournant dans la guerre. L'armée de Rommel est arrêtée à El Alamein. Les troupes américaines débarquent en Afrique du Nord française (Algérie, Maroc). L'armée allemande qui assiégeait Stalingrad capitule. La victoire américaine, lors de la bataille aéronavale de la Mer de Corail, à proximité de l'Australie, met un terme à la conquête japonaise.

Dans cette partie du monde, les Américains commencent leur contre-offensive contre le Japon. Ils n'entreprennent pas de reconquérir les colonies européennes du Sud-Est asiatique, à l'exception de la Birmanie, mais ils décident d'aller attaquer le Japon lui-même en s'assurant les bases intermédiaires indispensables à leur aviation et à leur marine. Sur le front russe, une série d'attaques commencées en juillet 1943, oblige les armées

allemandes à reculer. L'armée allemande d'Afrique septentrionale qui avait reflué sur la Tunisie doit capituler. En juillet-août 1943, les Alliés occidentaux reprennent la Sicile. En Italie, Mussolini ayant été destitué, un gouvernement provisoire signe un armistice le 8 septembre. À partir de cette date, les Alliés opèrent plusieurs débarquements en Italie du Sud, mais la défense opposée par les Allemands rend leur avancée très lente.

L'Allemagne n'est pas à bout pour autant. De nouvelles armes, les fusées V1 et V2, font peser une nouvelle menace sur l'Angleterre. L'ouverture d'un autre front en Europe occidentale s'avère nécessaire. Le 6 juin 1944, les armées alliées débarquent en Normandie, sur la côte Ouest de la France. Un autre débarquement a lieu en Provence, le 15 août 1944. De leur côté, les Soviétiques reprennent leur offensive en juin 1944. Au début de l'année 1945, les alliés occidentaux se trouvent à la frontière occidentale de l'Allemagne. Ils franchissent le Rhin le 7 mars 1945 et s'enfoncent en Allemagne. Les Soviétiques de leur côté attaquent en janvier 1945 et parviennent à l'Oder. Le 5 mai, ils sont à Berlin où Hitler se suicide. La « capitulation sans condition » de l'Allemagne est signée le 8 mai. En Asie, après avoir repris des îles d'où ils pouvaient atteindre le Japon dès mars 1945, les Américains mènent le bombardement des villes japonaises. Mais, ces bombardements ne faisant pas plier le Japon, les premières bombes atomiques sont jetées sur Hiroshima le 6 août 1945 et Nagasaki le 9. La capitulation du Japon, décidée le 14 août, est signée le 2 septembre.

– Conséquences immédiates de la guerre

Quand elle se termine, la guerre a fait un nombre considérable de victimes, 'si l'on additionne les pertes civiles du fait des bombardements, des exécutions, des déportations, de la famine, de la persécution raciale, aux pertes militaires... Au total, c'est peut-être 50 ou 60 millions d'êtres vivants qui ont disparus dans la guerre de 1939-1945. Aux pertes humaines s'ajoutent les ruines matérielles qui ont touché non seulement les régions où se sont déroulés les combats mais celles, notamment les zones urbaines, qui ont subi des bombardements.

Les deux pays qui ont été à l'origine de la guerre, l'Allemagne et le Japon, subissent des transformations importantes, non en raison d'accords de paix, mais de règlements établis entre vainqueurs, lesquels entérinent le plus souvent la situation militaire au moment de la fin des hostilités. L'Allemagne perd sa part orientale au profit de l'U.R.S.S. et de la Pologne, laquelle cède une partie de son territoire à l'Union soviétique. Le Japon, non seulement a dû restituer ses conquêtes du temps de guerre, mais ses possessions d'avant-guerre, la Mandchourie et la Corée. D'autres modifications territoriales interviennent

également en Europe de l'Est en faveur de l'U.R.S.S. L'Allemagne et l'Autriche sont partagées en quatre zones d'occupation militaire dont trois sont confiées aux alliés occidentaux et la quatrième à l'Union soviétique. En Europe, les pays reconquis par les vainqueurs sont partagés en zones d'influence : les satellites orientaux de l'Allemagne passent sous la domination de l'Union soviétique.

L'issue de la guerre entraîne également des changements dans les régimes politiques. Elle consacre la fin du fascisme en Italie et du nazisme en Allemagne ainsi que celle des régimes autoritaires qui avaient été établis, notamment, en Europe centrale et orientale. La démocratie sort consolidée et progresse à nouveau dans les pays qui en bénéficiaient déjà. En revanche, les pays devenus des satellites de l'Union Soviétique sont placés immédiatement sous l'emprise de régimes communistes ou commencent à sentir la menace de l'instauration de tels régimes. Au plan mondial, le fait majeur est la prépondérance des deux puissances qui ont supporté le principal effort de guerre : les États-Unis et l'U.R.S.S.

Parmi les conséquences de la guerre il faut ranger également la décolonisation. Les années précédant la guerre l'avaient déjà préparée, la guerre l'a précipitée. 'La domination des pays européens sur les possessions d'outre-mer perdait sa justification théorique et plus encore sa raison d'être pratique, dès l'instant qu'ils n'étaient plus capables de les protéger et de les garder en cas de conflit. Les nationalismes indigènes furent d'ailleurs fortement encouragés par l'Allemagne au Moyen-Orient, et plus encore par les Japonais en Extrême-Orient. Mais l'influence de leur grand vainqueur, les États-Unis, agissait dans le même sens' (*Précis d'Histoire contemporaine*, 606).

CONTINUITÉ

Lorsque l'on porte un regard d'ensemble sur l'Histoire de l'Institut dans les années 1928 à 1946, on constate surtout, une continuité entre cette période et la dernière partie du XIX^e siècle ainsi que le début du XX^e. Si des éléments de changement ont été apportés par les événements, ils n'ont guère débouché, du moins dans le même temps.

Dans les dernières années de la période précédente, que l'on a caractérisée comme un temps d'épreuve, l'Institut avait profité d'une amélioration par rapport à la situation entraînée d'abord par la loi votée en France en 1904 et, plus largement ensuite, par la première guerre mondiale. En revanche, dans la nouvelle période qui s'ouvrait pour lui en 1928, il ne tardait pas, avec l'ensemble du monde, à entrer dans la crise économique qui éclatait en 1929. Dans la décennie des années 1930, pour l'ensemble des pays où il se trouvait, l'Institut n'échappait pas aux conséquences de cette crise. Il était atteint aussi, dans certains de ces pays, par les mesures prises par des régimes politiques dont l'hostilité envers l'Église prenait, dans plusieurs cas, la forme d'une véritable persécution. Pourtant il s'agissait plutôt d'exceptions car, le plus souvent, les Frères pouvaient poursuivre leur œuvre éducative sans trop d'entraves.

Avec le déclenchement de la seconde guerre mondiale, parmi les pays où l'Institut se trouvait présent, le nombre de ceux qui étaient atteints par le conflit s'accroissait au fur et à mesure de son extension. Des Frères y étaient impliqués personnellement et des œuvres avaient à en pâtir. Cela n'empêchait pas que, dans bien des pays, même touchés directement par la guerre, les Frères pouvaient poursuivre leur mission assez normalement. La fin du conflit entraînait, dans la plupart des cas, une reprise rapide de l'activité des Frères. Cependant ce conflit avait provoqué des changements dans les mentalités qui, dans l'Institut, ont commencé à se faire sentir dans les années qui ont suivi immédiatement.

Durant l'ensemble de la période, l'Institut a continué à fonctionner selon ses usages propres. La guerre apportait quelques perturbations du fait du déplacement de la Maison Généralice et des difficultés de communication qui empêchaient les Frères de certaines régions du monde de rester en relation suivie avec les Supérieurs présents au centre temporaire de l'Institut. La manière de concevoir la conduite de l'Institut n'en était pas modifiée pour autant et les directives données par les Supérieurs ne se ressentaient pas non plus de la tournure des événements. De même, la façon dont les Frères donnaient suite aux directives reçues était peu influencée par le contexte général dans lequel ils se trouvaient. Cependant dans les parties de l'Institut coupées plus ou moins complètement du centre, les Supérieurs présents étaient appelés à prendre des décisions qui donnaient

à ces régions une certaine autonomie. Quant aux Frères éloignés de leur communauté pour différents motifs, ils étaient appelés à se prendre en charge plus personnellement. Dans l'un et l'autre cas, cela remettait en cause la façon assez uniforme et rigide de diriger l'Institut. Parmi les Assistants et Visiteurs, certains en étaient conscients, mais leur audience ne s'étendait guère au-delà des Frères dont ils avaient la charge.

Dans les années qui ont précédé la seconde guerre mondiale, l'Institut a continué à bénéficier d'un développement lent mais continu, jusqu'à ce que la situation de persécution qui atteignait les Frères à partir de 1936, en Espagne ou en Allemagne-Autriche, en conjuguant ses effets avec un ralentissement progressif des entrées dans l'Institut, ne provoque une baisse des effectifs. La guerre, avec ses victimes et les défections qu'elle favorisait, ne pouvait que prolonger les effets de cette baisse. En revanche celle-ci n'affectait pas un certain nombre de Districts qui continuaient à croître régulièrement même lorsque, parfois, ils étaient touchés par la guerre.

Durant les mêmes années, l'Institut a poursuivi son expansion dans le monde. Il s'est implanté dans quelques pays considérés comme chrétiens, ainsi que dans des pays de mission. Par rapport aux périodes de l'Histoire de l'Institut qui ont précédé, cette expansion est cependant restée réduite. L'apostolat missionnaire était pourtant encouragé, tout particulièrement par le Frère Supérieur Junien-Victor, et des Frères, surtout dans certains Districts, répondaient à l'attente de celui-ci avec zèle. Des promesses de pénétration dans des pays nouveaux, comme la Chine, se levaient, mais elles étaient anéanties par la guerre.

Au plan apostolique, l'impulsion donnée par les Supérieurs concernait plus particulièrement quelques domaines dans lesquels les Frères étaient engagés depuis toujours. Tel était le cas pour ce qui se rapportait au principe de gratuité. Chapitres généraux et Supérieurs de l'Institut s'attachaient à ce que ce principe soit appliqué le plus largement possible sans dérogation. Cela était possible, sans difficulté, là où les établissements des Frères étaient financés ou subventionnés par un État, une Municipalité ou une Commission scolaire. C'était plus difficile lorsque les écoles relevaient de l'initiative privée et donc de la générosité de bienfaiteurs.

Les Supérieurs s'efforçaient de stimuler le zèle des Frères pour l'enseignement catéchistique. Beaucoup parmi ces derniers, restaient d'ardents « Apôtres du Catéchisme ». Dans divers pays, des Frères s'impliquaient tout particulièrement dans ce domaine apostolique et ils s'efforçaient d'étendre leur influence autour d'eux. D'autres, en revanche, avaient besoin d'être stimulés.

Les Frères se voyaient aussi encouragés à s'engager dans une forme nouvelle d'apostolat, appelée Action Catholique. Le Frère Supérieur Junien-Victor relayait auprès des Frères l'appel adressé dans ce sens à l'Église, par le Pape Pie XI. Dans un certain nombre de pays, plus particulièrement, des Frères suivaient l'impulsion qui leur était ainsi donnée en engageant leurs élèves ou leurs anciens élèves à former des groupes d'Action Catholique. Cependant, il arrivait que ces Frères se heurtent à des difficultés dans leurs relations avec les instances dirigeantes des mouvements dans lesquels s'inscrivait leur action ; certains également avaient de la peine à trouver leur place dans ces mouvements. Ailleurs, des Frères étaient portés à considérer comme faisant partie de l'Action Catholique des œuvres de piété ou de persévérance qu'ils continuaient à animer.

Dès 1946, un Chapitre général était réuni à Rome pour pourvoir au remplacement du Frère Supérieur général décédé en 1940. A cette occasion, un certain nombre de changements étaient introduits dans l'administration de l'Institut, notamment pour en accentuer le caractère international. Une révision des Règles était également entreprise. Aux yeux des Supérieurs, il s'agissait, selon l'expression employée, de rétablir « l'autorité de la Règle ». Il était question aussi de promouvoir un « renouvellement religieux » dans l'Institut. Cela contribuait à maintenir l'Institut dans la continuité avec un passé que l'on entendait restaurer. Si quelques voix se faisaient entendre pour demander qu'il soit tenu compte des changements introduits dans les esprits, du fait des situations dans lesquelles des Frères s'étaient trouvés pendant la guerre, ces voix étaient plutôt étouffées qu'entendues.

Pour commencer la période qui va être étudiée, la date de 1928 a été retenue parce que, dans l'Institut, elle a été marquée par un Chapitre général appelé à désigner un nouveau Supérieur dans la personne du Frère Adrien, propre frère du Supérieur précédent, Frère Allais-Charles. Dans l'Histoire générale, c'est plutôt l'année 1929 qui constitue un tournant significatif avec le début de la grande crise économique internationale.

La fin des années qui vont être évoquées, devrait se situer logiquement en 1945, année où s'est terminée la seconde guerre mondiale. Mais pour l'Institut, il faut attendre 1946, en raison du Chapitre général qui s'est tenu cette année-là. Si l'ensemble de la période ne représente que 18 années, celles-ci ont été particulièrement denses au plan de l'Histoire générale, mais également pour l'Institut, en raison du retentissement qu'ont eu sur lui les événements marquants de l'époque, même si sa vie interne n'en a guère été modifiée.

La période sera divisée en quatre chapitres complétés par autant d'études portant sur un sujet particulier :

Chapitre 1 : L'Institut dans la conjoncture mondiale (1928-1946).

Chapitre 2 : Cadre institutionnel (1928-1946).

Chapitre 3 : Développement et extension de l'Institut (1928-1946).

Chapitre 4 : L'Institut au temps de la seconde guerre mondiale et de l'immédiat après-guerre (1939-1946).

Chapitre 1 - L'INSTITUT DANS LA CONJONCTURE MONDIALE (1928-1946)

Orientation

Dans les dernières périodes de l'Histoire de l'Institut étudiées précédemment (voir *XIX^e - XX^e siècles : Études Lasalliennes 11*), il a paru nécessaire de traiter en premier de la situation en France, tellement ce qui, dans ce pays, concernait l'Institut était important pour l'ensemble de celui-ci. Pour les années auxquelles on veut s'intéresser ici, il n'en va plus de même. En raison du caractère international de plus en plus marqué de l'Institut, c'est le cadre mondial qui doit être pris en compte.

Au cours du temps de crise que le monde a connu dans les années 1930, puis durant la seconde guerre mondiale, les Frères ont été plus ou moins touchés par les événements qui ont marqué la période. Mais, parmi les Frères, certains ont subi aussi les conséquences, défavorables pour eux, de la politique des pays où ils se trouvaient. Dans ce chapitre on s'arrêtera plus particulièrement sur ces pays pour la décennie allant de 1929 à 1939, ainsi que pour les années de guerre, dans la mesure où, durant celle-ci, la situation antérieure a eu des prolongements.

La présentation qui sera faite donnera l'impression d'un certain émiettement. Pour avoir une vue générale, il est nécessaire de replacer ce chapitre dans la perspective d'ensemble du chapitre préliminaire. Par ailleurs, lorsque dans tel ou tel pays, des Frères ont été l'objet d'une persécution, cet aspect sera développé dans l'*étude* qui complète le présent chapitre.

Répercussions de la crise économique des années 1930

La crise économique qui a éclaté aux États-Unis en 1929 et s'est étendue au monde entier ne pouvait épargner l'Institut. C'est ainsi que, pour ce qui est de son centre, l'installation de la Maison-Mère à Rome a été différée. Les divers Districts ont connu une baisse de leurs ressources et éprouvé pour cette raison, de la difficulté à entretenir leurs maisons de formation ou de retraite pour les Frères âgés. Certains ont été plus particulièrement touchés, tel celui de Bogotá, en Colombie, qui ne pouvait effectuer la vente d'un certain nombre de propriétés, vente rendue nécessaire par les conséquences financières de la séparation antérieure en deux Districts et une gestion financière imprudente (cf. AMG NT 810-1/1).

Les difficultés rencontrées par les Districts tenaient à celles des établissements scolaires. C'est sous cet angle que, dans les *Histoires de l'Institut* relatives à certains pays ou à travers des documents et études, on voit évoquer la crise des années 1930. Ainsi :

- Aux **États-Unis**, écoles et communautés ont vu leurs ressources grandement diminuées. Ceci se trouvait aggravé par le fait que, dans les années de prospérité, de vastes programmes de constructions avaient été engagés (Battersby *The Brothers in the United States 1925-1950*, 155).
- Au **Canada**, la crise était un désastre pour les Commissions scolaires. Certaines diminuaient le traitement des Frères, ce qui entraînait parfois des affrontements (cf. Voisine II, 309). Les ressources des écoles payantes chutaient sensiblement, les parents ayant plus de difficultés à faire face aux frais de scolarité.
- En **Malaisie**, la baisse des prix du caoutchouc créait une profonde détresse. Au début surtout, il était difficile de remplir les classes parce que des parents ne pouvaient payer les frais de scolarité (réponse à un questionnaire).
- À **Cuba**, la crise, entraînée par la chute des prix du sucre, provoquait « une baisse alarmante de l'inscription dans la plupart des écoles » (AMG NR 100/4).
- Au **Chili**, « Les Collèges payants qui avaient éprouvé des difficultés l'an dernier par suite du non paiement de beaucoup de pensionnaires, ont vu une diminution cette année [1933] du nombre de leurs élèves » (AMG NT 400/1).

On peut ajouter, qu'en divers lieux, des « collèges payants » avaient de la difficulté à maintenir les écoles gratuites qu'ils entretenaient. Au total, cependant, la crise n'a pas profondément entravé la marche de l'Institut et, en définitive, ce qui a atteint les Frères n'a pas été comparable aux souffrances des millions de personnes entraînées dans la misère, notamment par le chômage.

Effets de la politique anticléricale menée dans divers pays

Le mouvement de sécularisation issu de la philosophie des Lumières, qui conduisait les États à vouloir enlever toute influence à l'Église dans la conduite des affaires publiques ou des institutions sociales, continuait à s'étendre à travers le monde. Prenant modèle sur divers États européens, dont la France, des pays d'Amérique latine, notamment, adoptaient des mesures législatives en vue de « laïciser » l'enseignement. De telles mesures atteignaient nécessairement les Frères qui s'y trouvaient. En revanche, il arrivait que, là où une telle politique avait été menée avec rigueur, succède un apaisement dont les Frères bénéficiaient ; tel était le cas en particulier pour la France.

– Mexique

En 1929, le Mexique sortait d'un conflit ouvert entre l'État et l'Église catholique. Un arrangement apportait une certaine accalmie, mais celle-ci était de courte durée. À partir de la fin de l'année 1931, diverses mesures sont prises ou envisagées par le gouvernement dans le but d'entraver le fonctionnement de l'Église et plus particulièrement celui des écoles privées catholiques. Celles-ci, par exemple, se voient obligées de respecter la laïcité complète de l'enseignement (AMG NP 111-1/16) ; 90% des maîtres doivent être mexicains ; le diplôme de normalien étant exigé des nouveaux professeurs, cela équivaut à exclure les jeunes Frères, l'attribution de ce diplôme étant un monopole d'État (AMG NP 111-1/17).

En 1934, avec Lazaro Cardenas, nouveau Président du pays, la Révolution mexicaine entre dans une nouvelle phase, le Président voulant intégrer l'Église à l'État (cf. *Histoire du Christianisme* XII, 970). Pour ce qui concerne l'Institut, le collège de San Borja ainsi que l'école gratuite annexe sont confisqués par le gouvernement en 1934. Les Frères sont amenés à fermer les classes primaires de leurs établissements ; cependant pour répondre au désir des familles, ils ouvrent clandestinement des classes dans des maisons particulières que les enfants rejoignent discrètement (dans les années 1935-1937). Le noviciat et le scolasticat vont aux États-Unis. Des Frères se rendent à Cuba ou dans l'autre partie du District des Antilles-Mexique. Finalement à partir de 1938 et surtout de 1940, avec l'arrivée d'un nouveau Président, une relative tolérance s'établit sans que les lois soient abrogées. Malgré des inspections tracassières, les œuvres existantes se développent ; de nouvelles écoles pour la classe moyenne sont ouvertes. Les Frères étant en nombre insuffisant, ils s'adjoignent des maîtres séculiers choisis autant que possible parmi leurs anciens élèves (cf. AMG NP 111-1/21).

– Nicaragua

Dans ce pays, une nouvelle orientation politique amène les libéraux au pouvoir en 1929. Pour les œuvres de l'Institut il en résulte un changement complet. Le gouvernement retire aux Frères de l'Institut Pédagogique le droit de conférer le titre officiel nécessaire pour enseigner. Gardant son nom de *El Pedagógico*, l'établissement est alors converti en collège privé. En 1933, quand on célèbre les 20 ans de présence des Frères à Managua, le Frère Directeur décide d'ouvrir une école pour les enfants pauvres. L'école de León fonctionne désormais comme collège privé sous le nom de *Colegio Beato Salomón*. Celles *del Niño Jesús* à Managua et de Jinotega, par contre, sont fermées.

– Colombie

Lorsque le parti libéral arrive au pouvoir en Colombie en 1930, l'animosité officielle envers l'éducation donnée par les communautés religieuses se manifeste d'abord, pour ce qui est des Frères, par leur exclusion de *l'Instituto Técnico Central* de Bogotá. Il est vrai que l'on peut se demander - comme le faisait lui-même l'ancien Frère Assistant Viventien-Aimé, dans le rapport sur la visite extraordinaire qu'il effectuait en 1935 - si cette exclusion n'avait pas été favorisée par « l'obstination de certains Frères à ne vouloir accepter aucune modification au programme de l'Instituto Técnico » (AMG NT 800-2/9). En 1934, le gouvernement colombien prend des mesures, relativement à l'École Normale de Bogotá, que l'Institut ne peut accepter (cf. AMG NT 810-1/2 - Conseil de District du 7 octobre 1934). Cela aboutit à ce que les Frères s'en retirent ainsi que de son annexe, l'école populaire gratuite de Chapinero. Un des moyens adoptés pour exclure les Frères des écoles officielles était de les soumettre à un examen de capacité. Beaucoup d'anciens, parmi les Frères, s'y refusant, le gouvernement les remplaçait par des 'maîtres à sa dévotion' (*Los Hermanos De La Salle en Colombia*, 169 - trad.).

Selon les termes d'une lettre adressée au Frère Supérieur général le 3 avril 1936 :

« Le Congrès actuellement réuni s'est donné la tâche de réformer la Constitution catholique dont a joui le pays jusqu'à présent et de la rendre nettement athée, surtout en ce qui concerne l'instruction et l'éducation. Si cette réforme est votée, ce qui est très probable... notre mission est terminée en Colombie » (AMG NT 800-2/8).

Le Frère Visiteur du District de Medellín écrivait, de son côté, le 11 septembre 1936 :

« Nous sommes à peu près persuadés qu'à la fin de la présente année, le Gouvernement nous quittera (sic) totalement les écoles et alors il nous faudra chercher à ouvrir de petites écoles payantes... » (AMG NT 820/2).

Le retrait des subventions officielles mettait en danger les Districts de Colombie, surtout celui de Bogotá. Dans celui-ci, où les Frères tenaient des écoles importantes, on s'était habitué à vivre assez largement. Il en résultait notamment un affaiblissement religieux qui explique que le Régime ait demandé à l'ancien Frère Assistant Viventien-Aimé, qui s'était retiré en Amérique latine, d'effectuer une Visite extraordinaire en Colombie en 1935.

Dans d'autres pays, on voyait s'exprimer la crainte de mesures défavorables pour les Frères. Ainsi pour l'**Équateur**, dans une lettre au Frère Supérieur datée du 13 octobre 1935, on lit :

« En ce moment le Gouvernement Libéral Radical qui occupe le pouvoir menace d'expulsion les religieux étrangers et paraît adopter la politique mexicaine pour la religion. Je ne crois pas que ce régime s'établisse longtemps... ici le peuple accepte difficilement le joug maçonnique » (AMG NT 700-6/1).

En ce qui concerne le **Chili**, un *Historique* évoque :

– pour l'année 1937 : « À l'occasion des élections législatives, la presse radicale et socialiste se livre à une violente provocation contre l'Église en général et contre les congrégations religieuses en particulier... Les désordres redoutés ne se produisirent pas »,

– pour l'année 1939 : « Les élections au mois d'octobre ont porté à la Présidence le candidat du *Frente Popular*... Il y a menace pour les œuvres catholiques. Il faut s'attendre à des mesures administratives ayant pour but de rendre plus difficiles les œuvres catholiques, surtout sur le terrain éducatif » (AMG NT 400-1).

On ne voit pas que ces menaces aient été suivies d'effet.

– France

La politique d'hostilité envers l'Église qui avait conduit, en 1904, à interdire aux Frères d'enseigner en France n'étant plus en vigueur, les Frères pouvaient exercer leur activité apostolique sans obstacle ; cependant les mesures législatives les concernant n'étaient pas rapportées. Ainsi devaient-ils continuer à porter l'habit séculier, sauf dans les maisons dont la fermeture avait été suspendue en 1914 (voir EL 11, 130). Quelques Frères « Anciens Combattants » avaient cependant déjà repris l'habit religieux après la première guerre mondiale. D'autres Frères continuaient à faire de même. Par exemple, en 1931 lorsque des Frères du District de Besançon ont réintégré le pensionnat de Dijon, ils l'ont fait avec l'habit traditionnel de l'Institut. Dans le même temps, une véritable campagne était menée dans le District de Reims pour que les Frères reprennent l'habit religieux. Ainsi, dans un comptérendu du Conseil de District tenu à Bettange au Luxembourg le 3 janvier 1935, on peut lire que :

« Aujourd'hui même les trois dernières Communautés du District qui subsistaient encore en habit séculier reprennent le costume religieux » (AMG DD 284-2/3).

Après l'invasion de la France par les armées allemandes, le gouvernement installé à Vichy en 1940 modifiait les termes de la loi de 1904. Ainsi rien n'empêchait plus les Frères de mener ouvertement leur ancien mode de vie, dont le port de l'habit religieux. La plupart des Frères le reprenaient dès ce moment ou un peu plus tard. Quelques-uns

des plus anciens « sécularisés » éprouvaient cependant des réticences à quitter l'habit séculier et tardaient à le faire. À partir de 1942, les Congrégations religieuses pouvant espérer obtenir la reconnaissance légale, le Frère Secrétaire général de l'Institut, qui continuait à résider en France, entreprenait des démarches en vue d'obtenir cette reconnaissance. Les mesures prises ainsi en faveur des religieux ont contribué à ce que, assez largement, les Frères apportent leur faveur au Chef de l'État, le Maréchal Pétain. Après la libération du pays, ces mesures n'ont pas été remises en cause, mais il n'était plus question de solliciter la reconnaissance officielle de l'Institut.

Conséquences de la montée des régimes totalitaires

La montée des régimes totalitaires a précédé la crise économique des années 1930, mais il est certain que 'cette crise a eu une importance décisive sur l'essor du National-Socialisme et des mouvements parallèles' (R. Rémond *Le XX^e siècle*, 118). De même, la crise a contribué à donner plus d'audience au Communisme en dehors de l'Union Soviétique. L'Institut, dans divers pays, a subi les conséquences de ce double mouvement.

– Italie

Mussolini, '*Il Duce*', était arrivé au pouvoir en 1922. Les Frères en avaient plutôt apprécié l'œuvre dans le domaine scolaire (voir EL 11, 174). En 1930, leurs écoles recevaient le bénéfice de la *parificazione* qui les assimilait aux écoles de l'État, mais sans leur accorder les subsides de celui-ci. De même, en 1929, ils étaient satisfaits que les accords du Latran règlent le contentieux entre le Saint-Siège et l'État italien ; le Frère Supérieur général en félicitait le Pape Pie XI au cours d'une audience. Suite à la crise économique, le régime se durcit. En 1931, un conflit éclate entre le *Duce* et l'Église, au sujet de l'Action Catholique et des jeunes des mouvements catholiques que le pouvoir fasciste voulait contrôler pour les endoctriner. Pie XI réagissait par l'encyclique *Non abbiamo bisogno* du 29 juin 1931.

À partir de 1934, le régime 's'engage dans la revendication coloniale ou nationale sans retenue, prend une nouvelle dimension avec l'expédition d'Éthiopie, la guerre d'Espagne, l'alliance avec le nazisme' (*Le Monde et son Histoire* IX, 343). En 1938, suite à cette alliance et à l'annexion de l'Autriche par l'Allemagne, ainsi qu'à l'occupation de l'Albanie par l'Italie, parmi les catholiques, jusque-là largement favorables au régime fasciste, certains s'en sont éloignés. Il semble, d'après le compte-rendu d'une audience pontificale accordée par le pape Pie XI au Frère Venanzio, Visiteur du District de Rome, que les Frères, de leur côté, ont rencontré alors des difficultés dans leurs rapports avec l'État

italien (cf. AMG ND 102/6). Ce qui n'a pas empêché que les Frères, en 1939, répondent favorablement au désir exprimé par le pape Pie XI de les voir s'établir en Éthiopie et Érythrée. Lorsque la guerre a commencé en Occident, en 1939, l'Italie n'a pas rejoint immédiatement l'Allemagne. Lorsqu'elle l'a fait en 1940, cela a entraîné des conséquences pour le centre de l'Institut et pour les Frères d'Italie.

– Allemagne

Avant l'accession d'Hitler au pouvoir, le 30 janvier 1933, 'en dehors de la Bavière, le national-socialisme n'éveille longtemps qu'un faible écho dans le catholicisme allemand' (*Histoire du Christianisme* XII, 574). Aux yeux de celui-ci, le régime nazi trouvait même une sorte de légitimité dans la signature d'un concordat avec le Saint-Siège, le 20 juillet 1933. On voit le *Bulletin de l'Institut* s'en féliciter (N° de janvier 1934). L'Église catholique ne tarda pas, cependant, à subir les conséquences du caractère anti-chrétien du régime nazi. Celui-ci voulant étendre son emprise sur la jeunesse, les Frères se trouvaient visés plus particulièrement. Déjà en 1935, les Frères d'Erfurt et de Münster demandaient à pouvoir sortir en habit civil parce qu'ils ne se sentaient plus en sûreté dans ces villes (AMG NB 111-1/10). À partir de 1936, la situation devenait particulièrement grave.

Le 7 août 1936, quatre Frères Directeurs et les Frères Assistants Athanase-Émile et Hyacinth-Maria - en l'absence du Frère Visiteur Roderich contraint de rester en Suisse - faisaient le point au sujet des différentes maisons du District et s'interrogeaient sur les pays susceptibles de recevoir des Frères. Parmi les consignes données à la suite de cette réunion, on peut relever celles-ci :

- les Frères Directeurs s'efforceront de maintenir toutes les maisons aussi longtemps que possible ;
- les scolastiques faisant des études universitaires les poursuivront ;
- pour sauver la maison de Kirnach, il faudrait faire ressortir « notre contingent missionnaire » ;
- les Frères envoyés dans d'autres Districts seront seulement prêtés (AMG NB 111-1/9).

À compter de ce moment, les maisons étaient fermées les unes après les autres et des Frères se rendaient dans différents pays d'Europe, d'Asie du Sud-Est ou d'Amérique latine. Un rapport sur l'Institut en Europe centrale, établi au 1^{er} janvier 1939 par le Frère Assistant Athanase-Émile, à la demande du Pape, faisait état pour l'Allemagne que, sur les 16 établissements de 1934, il en restait 11 au 1^{er} janvier 1938 dont 4 seulement avaient des élèves : deux avaient été fermés à Pâques de la même année ; seule subsistait

officiellement l'école de Hambourg, et encore les Frères y étaient-ils considérés comme civils (AMG NB 111-1/10). En septembre 1939, les Frères n'étaient plus que 188. La guerre qui commençait allait encore les éprouver très durement.

– Autriche

Dans le rapport au Pape dont il vient d'être question, il est dit au sujet de l'Autriche que « les Frères vivaient tranquillement sous un gouvernement foncièrement catholique... Toutes nos écoles jouissaient de l'*Öffentlichkeitsrecht* qui les mettait sur le même pied que les Écoles de l'État... Lorsque l'Allemagne se fut emparée de l'Autriche du 11 au 13 mars 1938 l'idéologie nouvelle avait pour but de s'assimiler la jeunesse, de la façonner aux idées nouvelles... » Dans ce pays, le premier établissement atteint a été l'Orphelinat impérial de Vienne dont les 33 Frères étaient exclus. On songeait à établir des écoles privées. Mais un décret prescrivait qu'elles ne pouvaient être dirigées que par un Directeur laïque, membre du parti. Ainsi à Strebersdorf, on se vit refuser d'ouvrir un pensionnat libre et l'établissement fut occupé par une École de Police d'État. La situation était à peu près la même pour toutes les maisons. (AMG NB 111-1/10). D'un opuscule intitulé *100 Jahre - Schulbrüder in Österreich* il ressort que, fin 1938, tous les établissements des Frères d'Autriche étaient fermés. Privés du droit d'enseigner et d'éduquer, environ 200 Frères se trouvaient sans moyens d'existence. Une soixantaine d'entre eux s'exilaient (AMG NB 401/15). La guerre qui éclatait en 1939 avait pour les Frères d'Autriche les mêmes conséquences que pour ceux d'Allemagne.

En **Hongrie**, **Roumanie**, des régimes de caractère autoritaire étaient établis également dans les années 1930. Mais les Frères de ces pays qui dépendaient du District d'Autriche, non seulement n'ont pas eu à souffrir de ces régimes, mais leurs œuvres ont prospéré. Il en allait de même en **Pologne**, puis en **Slovaquie**, après la dislocation de la Tchécoslovaquie par l'Allemagne, en 1939.

– Espagne

S'il est question ici de l'Espagne, cela tient d'abord à ce que l'influence grandissante du communisme bolchevique a fait peser sur ce pays une menace de plus en plus forte qui a entraîné elle-même une réaction de type fasciste. En effet, après de la dictature de Primo de Rivera, le succès des Républicains aux élections municipales de 1931 avait entraîné le départ du Roi Alphonse XIII et l'instauration d'un régime républicain. Celui-ci ne satisfaisant que partiellement les revendications populaires, 'ouvriers et agriculteurs glissaient vers l'anarcho-syndicalisme et prêtaient l'oreille aux exhortations bolcheviques'

(Descola, *Histoire de l'Espagne*, 532). Encouragés par la passivité du pouvoir en place, des groupes anarchistes s'en prenaient notamment aux couvents et églises ou encore aux collèges religieux, comme celui de *Las Maravillas* que les Frères tenaient à Madrid et qui était alors incendié.

Le régime républicain adoptait des mesures dirigées contre l'Église ou la morale chrétienne - légalisation du mariage civil, du divorce -. En avril 1933, les *Cortès* élaboraient une loi relative aux Congrégations religieuses qui, en particulier, interdisait l'enseignement à leurs membres. La loi était approuvée le 17 mai. Dans la perspective du vote de cette loi, l'année précédente déjà, les Frères Visiteurs d'Espagne qui craignaient l'exclusion des Frères du pays, avaient interrogé un certain nombre d'autres Visiteurs sur les possibilités qu'ils auraient de recevoir des Frères des Districts espagnols. Après le vote de la loi, des Frères s'exilaient. Un plus grand nombre contournait la loi en enseignant à titre privé sous l'habit séculier. Dans le but de couvrir la propriété d'un nombre important de leurs établissements, les Frères avaient fondé l'I.P.S.A. (*Instrucion Popular S.A.*) en 1897. Après le vote de la loi, cette Société plaçait dans les écoles des Frères, des personnes qui passaient contrat avec elle comme instituteurs. En fait, ces maîtres étaient des Frères. C'est ainsi que durant l'année 1933-1934, les écoles dépendant de l'Institut ont fonctionné presque normalement.

En octobre 1934, une crise gouvernementale provoquait un nouvel accès de violence dans le pays. Le gouvernement l'étouffait, sauf dans les Asturies. Dans cette région, les ouvriers appartenant aux syndicats de tendance anarchiste s'en prenaient non seulement à leurs patrons mais aux représentants de l'Église en raison du pouvoir social que celle-ci exerçait. En dépit de leur profonde insertion dans la région, les Frères se trouvaient menacés. À Turón, les huit qui avaient remplacé leurs confrères à la rentrée précédente étaient arrêtés le 5 octobre et fusillés dans la nuit du 9. Le 23 mars 1935 un incendie dévastait la maison de Bujedo. Cependant, en septembre, 5 Frères revenaient à Turón.

Les élections législatives de 1936 donnaient le pouvoir à une courte majorité, au *Frente popular*, coalition hétéroclite allant des radicaux de gauche aux partis marxistes - socialistes et communistes - et à l'anarcho-syndicalisme très présent en Catalogne et Aragon ou dans les Asturies. Cette victoire favorisait l'agitation populaire. Pour ce qui était de l'Institut, des écoles étaient obligées de fermer parce qu'il apparaissait qu'elles étaient tenues par des religieux. Dans la nuit du 12 au 13 juillet, un leader du mouvement monarchiste était assassiné. Le 17 juillet des Généraux se soulevaient aux Canaries et au Maroc espagnol ; des garnisons à l'intérieur du pays prenaient les armes. Le pays se trouvait divisé en trois parties dont deux étaient contrôlées par les « Républicains » et la troi-

sième par les insurgés du « Mouvement National ». Dans les zones dépendant des Républicains - appelés aussi « les rouges » par leurs adversaires et leurs victimes - la violence débordait sans frein notamment à l'encontre des prêtres, religieux et religieuses. Ce qui concerne les Frères est présenté dans l'étude qui suit.

Du côté des « Nationaux », la répression était non moins impitoyable envers les membres des partis de gauche, des syndicalistes, des instituteurs. Avec l'aide des régimes fascistes d'Allemagne et d'Italie, la zone « nationale » s'étendait progressivement de la Méditerranée à l'Océan atlantique dans la partie Ouest du pays. Dans cette zone, le général Franco était proclamé chef du gouvernement en septembre 1936. Les Frères pouvaient y reprendre ouvertement leur activité scolaire à partir du même mois. Il en allait de même dans les parties du pays reprises aux « Républicains ». Cependant les Frères se voyaient astreints au service militaire, jusqu'à ce que, en octobre 1937, le Secrétaire à la Guerre leur permette d'en être dispensés comme ils l'étaient jusque-là lorsqu'ils allaient

La guerre civile en Espagne (1936)



dans les colonies. En 1938, après 4 mois de bataille sur l'Ebre, les « Nationaux » entraînent en Catalogne et, le 26 janvier 1939, à Barcelone. Ils s'emparaient de Madrid le 28 mars. Le 1^{er} avril 1939 la guerre était terminée.

L'influence grandissante des communistes dans la zone gouvernementale aurait pu entraîner l'instauration d'un régime bolchevique si leur camp avait gagné la guerre. En revanche, de son côté, le général Franco avait établi un régime de caractère fasciste dans la zone qu'il contrôlait ; il l'étendait à l'ensemble du pays après la guerre. Mais, à la différence du régime nazi, il faisait de l'Église un des piliers de son régime. On peut s'expliquer qu'après ce qu'elle avait souffert, celle-ci ait apporté son soutien à ce régime, au risque de trop s'y inféoder. On peut en dire autant de l'Institut qui, dans les années ayant suivi la fin de la guerre civile, a reconstitué ses forces, même si les pertes subies n'ont pas permis de reprendre toutes les institutions antérieures.

Incidences du développement des nationalismes

L'exaltation du nationalisme était l'un des leviers des régimes totalitaires. Dans divers autres pays, elle était un moyen de combattre les influences étrangères qui continuaient à s'exercer sur eux. Cette réaction avait aussi, souvent, une dimension religieuse. L'époque a vu aussi naître ou se développer d'autres expressions du nationalisme. Il sera surtout question de trois pays qui, pour l'Institut, correspondaient à un même District.

– Grèce

En 1930, le gouvernement grec décide d'interdire aux enfants grecs de fréquenter les écoles primaires étrangères. Selon une circulaire du Ministère de l'Instruction publique, « la violation de cette disposition entraîne la fermeture immédiate des écoles étrangères » (AMG NG 501/2). La même circulaire précise que cette ordonnance doit être transformée en projet de loi, mais qu'elle s'applique « dès à présent ». Cette décision faisait l'objet d'une protestation du Président de la « Fédération Nationale des Catholiques hellènes » le 16 septembre 1930 car celui-ci y voyait « une suite de la politique anti-catholique du Gouvernement » (AMG NG 501/2). Les catholiques grecs étant très minoritaires, ils pouvaient, en effet, avoir recours aux écoles religieuses étrangères pour faire éduquer leurs enfants conformément à leur religion.

Pour ce qui est des écoles françaises, le Provincial des Frères Maristes qui s'adresse au Frère Giraud, Secrétaire général des F.E.C., écrit le 30 novembre 1930, « à Paris on s'intéresse vivement à la question des écoles, on entrevoit le danger d'une ruine presque

complète de l'influence française en Orient » (AMG NG 501/2.). Effectivement, selon une lettre de septembre du même Frère Giraud, le Ministère des affaires étrangères avait obtenu que « les écoles françaises qui, cette année accepteraient des élèves hellènes dans les classes primaires ne seraient pas poursuivies » (id.). Les trois établissements de l'Institut appartenant au District d'Istamboul (ancienne Constantinople) s'adaptent à la situation nouvelle. Une lettre du Frère Visiteur Joseph-Marc, du 10 février 1932, indique que « Nos collègues de Salonique et du Pirée sont reconnus comme gymnases gréco-français... L'école de Syra est reconnue comme Démotique * grecque avec deux classes de Gymnase ; on continue à y faire du français cependant » (id.). Mais en 1935, les Frères rencontrent une nouvelle difficulté du fait d'un règlement de police interdisant d'augmenter le nombre des personnes étrangères dans ces écoles, alors que l'Institut avait reçu l'autorisation d'y remplacer les Frères âgés prenant leur retraite sur place.

Les écoles que les Frères italiens tenaient en Grèce étaient touchées également. Un *Historique* de la Communauté d'Athènes mentionne l'ordre du Ministère de l'Instruction publique interdisant à toute école étrangère de recevoir les élèves de nationalité grecque, orthodoxes ou catholiques. Le 6 octobre 1930, l'école ouvrait avec 60 élèves, tous italiens sauf une dizaine, dans l'espoir d'une révision de l'ordre donné (AMG NG 511/2). Les Frères se retiraient de cette école en 1931. Une note du *Consolato di S.M. el Re d'Italia* à Patrasso (nom italien de Patras) adressée le 14 septembre 1931 au Directeur de l'école des Frères, indique que : « Outre l'école élémentaire masculine qui devra fonctionner pour les élèves de nationalité non-grecque et pour les élèves de religion catholique indépendamment de leur nationalité, sera également établie pour la prochaine rentrée scolaire, dans cette ville, une école moyenne commerciale » (AMG NG 516/3 - trad), ce qui laisse entendre qu'une dérogation aurait été accordée aux élèves catholiques grecs. En ce qui concerne l'école de l'Associazione Nazionale per i Missionari Italiani de Corfou, la chronique pour l'année 1930 porte en N.B. que : « Avec l'application de la loi grecque sur les Écoles étrangères, les 14 hellènes du Cours élémentaire devront se retirer de notre école pour fréquenter l'école élémentaire grecque » (NG 514/4 - trad).

– Turquie

En 1931, la Turquie prend une mesure semblable à celle qu'avait adoptée la Grèce l'année précédente. Ainsi, une Directive du Ministère de l'Instruction publique précise, le 2 juin 1931, que :

« les enfants citoyens turcs qui n'auront pas reçu leur instruction primaire dans les écoles turques ne seront plus admis dans les sections primaires des écoles étran-

gères » et plus loin, « à part les enfants entrés dans les sections primaires des écoles étrangères avant la promulgation de la loi on veillera également à ce que les enfants qui entrent dans les écoles secondaires étrangères aient achevé leur instruction primaire dans les écoles turques » (AMG NH 601-2/12).

L'effet d'une telle mesure ne tardait pas à se faire sentir. Un tableau joint à un rapport adressé à l'Ambassadeur de France, met en évidence que les établissements des Frères à Istanbul étaient passés de 2.045 élèves en 1930-31, à 1.773 en 1931-32 et 1.463 en 1932-33 (AMG NH 60162/13). Un « rapport explicatif » joint à une lettre adressée par « le Frère Visiteur de la Province d'Istanbul à S.E. M. le Président Herriot » - lequel était alors Ministre des Affaires étrangères en France - détaille plusieurs autres causes « à la diminution très sensible et grandissante de nos écoles en Turquie ». En finale, il signale « qu'une forte propagande nationaliste et anti-étrangère mine sourdement nos écoles françaises » (AMG NH 601-2/14).

Si la motivation du gouvernement turc était d'inspiration nationaliste elle était également d'un autre ordre. Mustafa Kemal avait établi un régime laïc et il entendait faire respecter cette caractéristique. Ainsi, en avril 1933, une note adressée aux établissements scolaires étrangers leur interdit de recevoir des élèves pendant les vacances, même des catholiques et de les amener à l'église. Le 13 décembre 1934, le *Journal Officiel* d'Ankara - capitale de la Turquie - publie une loi concernant « La prohibition de certains habits ». L'article 1er porte : « Il est interdit au clergé, appartenant à n'importe quelle religion, de porter un habit religieux en dehors des locaux de dévotion et des cérémonies religieuses ». Le gouvernement pouvait cependant autoriser « un seul religieux agréé par lui » à porter un tel habit en dehors des lieux indiqués (AMG NH 601-2/15). Une lettre du Frère Alexis-François, Procureur près du Saint-Siège, adressée au Frère Assistant Gordien-Désiré fait notamment le commentaire suivant : « Mgr. Roncalli - le futur Jean XXIII, alors Délégué apostolique en Turquie - me dit que les religieux étaient décidés à se retirer plutôt que de quitter le costume religieux. Mais, a-t-il ajouté, le Saint-Père désire qu'ils restent aussi longtemps que ce sera possible... » (AMG NH 601-2/15). Effectivement, même les religieuses les plus attachées à leur costume ont suivi les directives du Saint-Siège. Parmi les Frères, les « aînés qui répugnent à se séparer de l'habit de toute leur vie religieuse quittent la Turquie plutôt que l'habit » (*Les Frères des Écoles Chrétiennes en Turquie*, 142).

Les écoles étrangères avaient déjà été obligées de faire donner l'enseignement de la langue et de l'Histoire et Géographie turques ainsi que celui de l'instruction civique et de la sociologie par des professeurs de nationalité turque nommés par le Ministère de

l'Instruction publique, non seulement aux élèves de cette nationalité mais aux élèves étrangers. Le 15 février 1937, le même Ministère demande que, dans ces écoles, soit créé un poste de Directeur Adjoint, « lequel aurait le soin des inscriptions en turc et la charge d'assurer la correspondance en cette langue ». Il est prévu que « Le Directeur Adjoint sera proposé, pour le moment, par le Directeur, parmi les professeurs de l'école nommés par le Ministère » (AMG NH 601-2/17).

En 1939, après la fermeture des écoles primaires, au détriment d'élèves turcs catholiques ou du moins chrétiens, les Frères n'avaient plus en Turquie que trois établissements secondaires : Kadiköy et Feriköy à Istanbul et Saint-Joseph à Izmir (Smyrne). Durant la guerre de 1939-45, si ces établissements ont souffert du départ de quelques Frères mobilisés et s'ils ont continué à subir les tracasseries administratives, ils n'ont pas connu les séquelles du conflit, la Turquie n'y ayant pas participé.

– **Bulgarie**

En 1930, dans un rapport à la Propagation de la Foi, le Frère Visiteur du District d'Istanbul rapprochait la situation en Bulgarie de celle de la Turquie, à cette différence près que le nationalisme qui s'y manifestait s'accompagnait d'un anti-catholicisme dû à la prédominance de la religion « orthodoxe ». Cependant, un rapport de 1939 adressé au Frère Supérieur général sur la situation en Turquie, Grèce et Bulgarie note que dans ce dernier pays « on jouit d'une plus grande liberté, il est pourtant regrettable que l'imposition scolaire ait écarté de nos écoles un certain nombre d'enfants catholiques de rite slave, très pauvres ». Ou que « la récitation des prières et l'enseignement religieux ne sont pas réglementés, c'est-à-dire contrôlés, comme dans les deux autres pays » (AMG NH 601-2/18).

– **Autres manifestations du nationalisme**

Le nationalisme a pris également d'autres formes qui ont eu des répercussions sur des Frères. Ainsi l'accentuation des antagonismes nationaux a pu entraîner des conflits entre Frères. C'est ainsi qu'en 1933, dans le District d'Équateur, qu'un groupe clandestin dénonçait le fait que les Frères étrangers étaient nombreux à exercer les charges dans le District et souhaitait le départ de certains Frères français. Ce qui aurait motivé, notamment, la visite extraordinaire qu'a effectué dans le District le Frère Zacharias, alors Visiteur général, en 1935 (cf. *El Instituto de La Salle en el Ecuador*, 247). Le fort courant nationaliste qui a suivi la fin de la guerre civile en Espagne semble expliquer, quant à lui, la réaction de jeunes Frères venus de ce pays, à l'égard de Frères français exerçant des

charges dans le District de Panama, ainsi qu'il ressort de la correspondance reçue de ce District par le Frère Assistant Athanase-Émile, en 1939 (AMG NP 400-2/1). Quant au sentiment national qui s'est développé dans des pays soumis à la domination coloniale si, dans les années précédant la guerre, on n'en perçoit pas de signes chez des Frères originaires de ces pays, sans doute n'est-il pas totalement étranger à la réaction de certains de ces Frères, après la guerre.

Conclusion

On s'est arrêté sur un certain nombre de situations dans lesquelles se sont trouvés des Frères, surtout dans les années 1928 à 1939. Mais à se limitant à quelques pays, cela n'a pas permis de mettre en évidence un certain nombre d'autres incidences des événements du moment sur des Frères. La simple évocation de quelques-uns de ces aspects présentera l'intérêt d'élargir la vision que l'on peut avoir du contexte dans lequel se sont situés les Frères dans la période étudiée actuellement.

Il a paru d'abord que dans différents pays, les Frères ont subi l'effet de mesures tendant à réduire l'influence de l'Église dans la société et, notamment, dans le domaine scolaire. Dans d'autres pays ils se sont sentis menacés par des mesures semblables. Pour ceux qu'elles ont atteints, de telles mesures ont paru être autant de manifestations d'hostilité de la part des autorités publiques. En fait, cela entrainait dans le mouvement de sécularisation qui progressait à travers le monde. C'était aussi une expression de la part d'un nombre croissant d'États, d'une volonté de prendre en charge la formation scolaire de la jeunesse et de supplanter l'Église catholique qui s'était investie dans ce domaine. Faute de prendre conscience du changement qui se produisait ainsi, les Frères comprenaient mal ce qui leur arrivait.

On a vu comment ce que l'on a appelé la montée des régimes totalitaires a affecté les Frères dans différents pays, mais cela a eu également des répercussions ailleurs. Bien que le communisme bolchevique n'ait pas réussi à s'implanter en dehors de l'URSS, indépendamment du rôle qu'il a joué dans la guerre civile espagnole, il a séduit non seulement les ouvriers mais également des intellectuels dans les pays considérés comme 'démocratiques'. À ce titre, s'il ne paraît pas avoir eu d'influence dans l'Institut, en revanche il a développé parmi des Frères, comme au Canada ou en Espagne, un sentiment très net d'anticommunisme. Les conséquences de l'implantation du fascisme en Italie et en Allemagne, pour ce qui est des Frères, ont été présentées. Il est nécessaire d'ajouter que, dans quelques autres pays, des catholiques, et des Frères parmi eux, ont penché vers des mouvements politiques s'inspirant du fascisme. C'était en général par anticommunisme,

mais, en France, il s'y mêlait une antipathie pour le régime républicain en raison de sa politique du début du siècle dont le mauvais souvenir ne s'effaçait pas. En revanche on voit, par exemple, le Frère Visiteur du District de Panama, lui-même français, mettre en évidence, dans une correspondance de 1941 avec le Chargé d'affaires du régime de Vichy, que le Pape Pie XI avait condamné aussi bien le nazisme que le communisme (cf. AMG NP 400-2/2).

Les mesures inspirées par le nationalisme qui ont atteint les Frères dans divers pays ont été ressenties par eux comme autant de manières d'entraver leur mission apostolique. Elles n'en ont pas moins été considérées aussi par ces Frères, dont beaucoup étaient français, comme une façon de limiter l'influence de leur pays. La frustration qui en résultait était d'autant plus grande que ces Frères, et d'autres se trouvant dans une situation analogue, avaient alors tendance à se refermer sur leurs établissements, en négligeant par exemple d'apprendre la langue du pays où ils se trouvaient. Ailleurs, un sentiment de supériorité qui animait les 'occidentaux' a pu conduire des Frères venus comme 'missionnaires' à tenir en état d'infériorité les Frères 'indigènes'.

1 - FRÈRES SOUMIS À LA PERSÉCUTION

Dans le cours de l'Histoire de l'Institut, des Frères ayant été l'objet de l'hostilité des autorités publiques, l'expression de 'persécution' a été volontiers employée pour désigner de telles situations. Cela a particulièrement été le cas pour la période étudiée actuellement. Qu'en a-t-il été exactement, durant ces années, dans certains des pays dont il a été question dans le chapitre qui précède ? Telle est la question à laquelle on voudrait de tenter de donner réponse dans la présente étude.

Si, selon la définition que l'on peut en donner, une persécution est 'un mauvais traitement injuste et cruel' (Dictionnaire *Petit Robert*), ce fait n'est pas apprécié de la même façon par ceux qui en sont victimes et par ceux qui l'infligent. Les premiers, en effet, sont portés assez facilement à se considérer comme en étant l'objet et les seconds à se défendre de vouloir recourir à de tels procédés.

Par ailleurs, lorsqu'elles se produisent effectivement, les situations de persécution sont diverses. Dans certains cas on peut parler de persécution ouverte, en ce sens que celle-ci est délibérément voulue et que souvent elle entraîne des violences pouvant aller jusqu'à la mise à mort. Dans d'autres cas, bien que ses auteurs dissimulent leurs intentions et ne vont pas jusqu'à recourir à des moyens violents, ils ne s'en livrent pas moins à une réelle persécution. *A contrario*, le recours à des violences, pouvant entraîner la mort de personnes de caractère religieux, n'est pas lié nécessairement à une situation de persécution.

De telles distinctions sont de nature à mieux faire comprendre les types de situations dans lesquelles se sont trouvés des Frères de divers pays, dans les années allant de 1928 à 1946. Il ne s'agira cependant que d'une simple approche. Un sujet aussi délicat demanderait, en effet, une étude plus poussée pour aboutir à un résultat davantage satisfaisant.

Mexique

Au Mexique, déjà en 1913, après la prise violente de pouvoir par Victoriano Huerta, les Frères avaient subi les conséquences de ses idées anti-religieuses et des conflits révolutionnaires qui avaient éclaté dans le pays. Ainsi le groupe révolutionnaire qui occupait la ville de Monterrey accusa les Frères d'appuyer le gouvernement fédéral, les mit en prison et leur imposa une forte amende. Finalement, les Frères étaient remis en liberté à condition de quitter le pays dans l'immédiat. Le 23 juin de la même année, les troupes fédérales étaient vaincues à Zacatecas par Francisco Villa qui entra triomphalement dans la ville. Le jour suivant, les Frères étaient emprisonnés et deux d'entre eux étaient

fusillés pour des motifs pour le moins équivoques (voir EL 11, 222). Se rendant compte de ces faits, le Frère Visiteur Nicéas-Bertin donna l'ordre à tous les Frères, le 14 août 1914, de partir pour l'étranger.

Dix années après le début de la révolution mexicaine, deux généraux qui, comme Présidents, s'étaient arrogé pleins pouvoirs sur le pays, avaient travaillé à mettre en œuvre les lois agricoles, ouvrières et anticléricales de la Constitution de 1917. La situation de l'Église et de l'école catholique était devenue de plus en plus difficile. Mais, c'est surtout en 1926, sous le régime dictatorial du général Calles, qu'avec l'application de la réglementation établie par l'article 130 de la Constitution, l'État lançait son attaque frontale contre l'Église catholique. Les catholiques n'acceptaient pas de se soumettre et, au cri de *Viva Cristo Rey*, la guerre civile commençait. C'était la lutte des *cristeros* (1926-1929). La solution cherchée dans l'arrangement du 21 juin 1929 n'apportait qu'une fausse paix provisoire.

Était-il dans les intentions explicites de ceux qui, après l'avoir conquis, exerçaient le pouvoir, de persécuter l'Église ? Pas nécessairement, mais leur façon brutale d'opérer pouvait donner à le penser.

Aussi, dans de tels moments, les Frères, dont un bon nombre avaient déjà été victimes de la loi de 1904 en France, partageaient le sentiment des autres catholiques d'être l'objet d'une persécution et, dans une telle perspective, les Frères fusillés à Zacatecas étaient considérés comme martyrs. Néanmoins, en 1916, bravant les menaces que cela pouvait faire peser sur eux, des Frères, sous le costume civil, avaient repris trois établissements scolaires à Mexico et ouvert un petit-noviciat à San Borja, aux portes de cette ville.

Deux ans après l'arrangement de 1929, on pouvait craindre déjà « que le gouvernement mexicain allait à nouveau persécuter l'Église catholique » ainsi que l'écrivait le Frère Visiteur Alcime-Marie (Louis Beyla), le 31 décembre de cette même année (AMG NP 111-1/14). Effectivement, c'est la volonté des autorités d'imposer un enseignement 'laïque', y compris aux établissements privés catholiques, qui explique les mesures prises à l'encontre de ceux-ci, dans les années suivantes. Dans ces circonstances, cependant, tandis que l'Archevêque de Mexico et les Jésuites étaient partisans d'un affrontement direct avec les autorités, les Frères préféraient résister prudemment en contournant la loi dans leurs établissements.

Mais c'est surtout l'arrivée à la tête de l'État, en 1934, de Lázaro Cárdenas, qui marquait, dans les faits, le début d'une nouvelle phase très difficile pour l'école catholique, en particulier. Dans le domaine scolaire, le Président entendait, en effet, instaurer un sys-

tème d'éducation « socialiste » excluant toute doctrine religieuse et se proposant de « combattre le fanatisme ». Pendant quatre années, le gouvernement s'efforçait d'imposer ce système. C'est dans ce contexte que les Frères, en raison de la surveillance étroite exercée sur elles, fermaient les classes primaires de leurs établissements et qu'ils en ouvraient dans des maisons particulières, avec la complicité des parents. En déjouant la vigilance des autorités publiques ils arrivaient à atteindre de cette façon jusqu'à 900 élèves, à Mexico. La pression diminuait ensuite et, surtout à partir de 1940, même si la législation anti-religieuse n'était pas rapportée, les Frères pouvaient exercer leur mission éducative plus facilement, non seulement à Mexico, mais dans d'autres localités où ils revenaient ou s'établissaient. Ils devaient cependant conserver l'habit civil. Les élèves, pour autant, ne s'y trompaient pas, ils savaient distinguer les Frères qu'ils appelaient d'un nom dérivé du français, « Messié », des professeurs laïcs qu'ils désignaient du nom habituel de « Señor » ou « Profesor ».

Dans cette nouvelle phase, la volonté déclarée des détenteurs du pouvoir de détruire la religion a justifié amplement, au Mexique, le sentiment des catholiques d'être à nouveau persécutés. Les Frères ont partagé ce sentiment, même si leur façon d'y faire front s'est montrée discrète et que, par leur prudence, ils ont évité la confrontation et choisi de poursuivre leur apostolat auprès des enfants et des jeunes, dans des maisons particulières ou dans leurs établissements, en évitant tout ce qui aurait pu entraîner des représailles de la part des autorités anti-religieuses.

Espagne

Pour les Frères qui l'ont subie, il n'a fait aucun doute, qu'à partir de 1931 mais surtout de juillet 1936 au début de l'année 1939, ils ont été l'objet de la persécution qui a atteint l'Église d'Espagne. Cette persécution a connu cependant des formes différentes selon les moments.

Lors de l'instauration de la République, en 1931, ceux qui arrivaient au pouvoir avaient l'intention délibérée d'enlever à l'Église catholique le patronage que celle-ci exerçait sur les moyens d'animation sociale, notamment pour ce qui relevait de l'école, des jeunes, des femmes et du contrôle du calendrier public. Les premières mesures qui allaient dans ce sens manifestaient, sans tarder, l'hostilité du pouvoir en place, envers l'Église. De même, la passivité des autorités publiques par rapport aux violences dont cette dernière était l'objet pouvait être considérée, comme une forme de complicité, de leur part, avec ceux qui en étaient les auteurs.

Le caractère injuste de la loi de 1933 relative aux Congrégations religieuses était de nature à paraître aux yeux de ceux qu'elle atteignait comme une mesure effective de persécution. On ne peut pas affirmer que cela ait été l'intention première des promoteurs de la loi. Ceux-ci, en effet, avaient autant pour objectif de clarifier la situation des congrégations religieuses au regard de la loi que d'exercer un contrôle sur elles - comme cela avait le cas en 1901, en France. Quant à l'interdiction faite aux religieux d'enseigner en Espagne, en même temps qu'elle visait à réduire leur influence, elle correspondait à une volonté de l'État d'accroître sa participation au développement de l'enseignement dans le pays. Pour ce qui est de l'épisode révolutionnaire de 1934, que le gouvernement n'arriva pas à maîtriser dans les Asturies, s'il prit un caractère anticlérical prononcé, cela tint au fait que, dans ceux que les révoltés considéraient comme responsables de la dureté de leurs conditions de travail et de vie, ils englobaient les 'gens d'Église' et parmi eux, les Frères.

En 1936, les élections législatives voyaient la courte victoire du *Frente popular*. Les positions idéologiques se durcissaient. Comme l'écrit un historien, en faisant ressortir les extrêmes : 'Une moitié de l'Espagne écoute les propositions du Komintern *. Une autre suit fiévreusement l'ascension du fascisme italien et du national-socialisme hitlérien' (Descola, *Histoire de l'Espagne*, 539). De février à juin, avec l'accord au moins tacite des pouvoirs publics, des éléments incontrôlés s'en prenaient à des hommes ou des biens d'Église.

Mais c'est en juillet que le soulèvement d'une partie de l'armée contre le régime républicain déclençait une guerre civile. Dans son ensemble, l'épiscopat prenait parti pour le 'Mouvement National' ; parmi les autres catholiques, le plus grand nombre faisait de même. Cependant dans le Pays Basque et en Catalogne, des catholiques partageant les sentiments des « Nationalistes * » se montraient favorables au pouvoir « républicain ». On peut en dire autant des Frères.

'Dans la zone dépendant des Républicains, l'anticléricalisme déborde sans mesure et féroce' (*Sembraron con amor*, 533 - trad.). Cette violence prend comme cibles, plus particulièrement, les membres du clergé ou des congrégations religieuses, mais également des catholiques engagés dans l'Action catholique ou dans la société civile. D'où son caractère de persécution religieuse. Celle-ci, en réalité, n'émanait pas totalement du gouvernement établi à Madrid, puis à Valencia, ou encore de ceux qui avaient été créés dans diverses régions dont, en particulier, la Catalogne. Elle était fréquemment menée par des groupes échappant à l'autorité de ces gouvernements et des autorités locales. Le plus souvent il s'agissait de « miliciens » enrôlés pour aller combattre sur le front mais également

dans le but de pourchasser ceux qui étaient considérés comme des ennemis de l'intérieur. D'autres groupes armés se montraient encore plus indépendants. D'où un état d'anarchie assez généralisé, surtout au début. En revanche, là où ils dominaient, les communistes imposaient leur dictature.

Des Frères étaient victimes, de différentes façons, de la persécution ainsi menée par les « rouges », dans la zone « républicaine ». En raison de la menace pesant sur eux, la plupart des Frères, dès le début de la guerre civile, doivent quitter leur communauté. Dans les zones frontalières, il en est qui arrivent à passer à l'étranger, notamment en France. Certains trouvent refuge dans leur famille ou chez des personnes amies, d'autres prennent pension dans quelque hôtel. Ces Frères dispersés vivent dans l'inquiétude d'être reconnus, certains doivent changer fréquemment de refuge, en raison des dangers courus par ceux qui les hébergent.

Le sort de ces Frères peut s'infléchir à tout instant, lors d'un contrôle par un groupe de miliciens, ou pire, par une des « patrouilles de contrôle » mises en place par le gouvernement « républicain ». Ceux qui en sont l'objet, se voient ordinairement conduits pour interrogatoire devant la police ou un comité révolutionnaire local qui décide de leur arrestation et de leur transfert en établissement pénitentiaire. Pour ceux qui n'étaient pas exécutés durant ce transfert (voir ci-après) commençait alors la vie de détenu. Des Frères restés dans leur communauté pouvaient connaître le même sort. Tel était le cas, par exemple, pour 59 Frères, dont le Frère Visiteur, de la maison de Griñón qui étaient conduits et incarcérés à Madrid. Lorsqu'ils étaient gardés par la police régulière, les prisonniers bénéficiaient d'une relative tranquillité. Ceux qui étaient aux mains de miliciens se trouvaient victimes de la cruauté, du sadisme de leurs gardiens. À l'inquiétude résultant de l'incertitude quant à ce qui les attendait et du manque de sécurité s'ajoutaient, pour les prisonniers, les souffrances physiques dues à leur état. Cependant, lorsque la détention se prolongeait, des Frères arrivaient à s'organiser et même à mener une forme de vie communautaire particulièrement intense.

Pour juger ceux qu'il considérait comme ses ennemis, le gouvernement républicain a créé des tribunaux populaires par décret du 24 août 1936. Des Frères ont été soumis à ces tribunaux. Tel était le cas pour les Frères de Griñón se trouvant en prison et qui, à la fin de l'année 1936 étaient 'absous' - ce qui ne les empêchait pas d'être arrêtés à nouveau plus tard -. D'autres pouvaient être affectés aux « bataillons auxiliaires des fortifications » - véritables travaux forcés -. Mais, plus généralement, ces tribunaux ne connaissaient guère que la peine de mort. Cependant, ce semblant de justice a peu fonctionné.

Les actes du procès du Frère Jaime Hilario (Manuel Barbal Cosán) donnent une idée de ce qu'étaient les jugements rendus. Le tribunal auquel rien ne manquait, ni jury, ni défenseur, suivait une procédure très stricte, à en juger par le nombre des pièces établies. Parmi celles-ci, le rapport de celui qui avait instruit le procès établit que le prévenu s'était livré à des activités fascistes en lien avec la rébellion militaire et le mouvement fasciste du 17 juillet de l'année précédente. Il concluait que cela constituait un délit passible de la peine de mort. Le défenseur, quant à lui, disculpait l'accusé, tandis que le jury émettait un verdict de culpabilité et se prononçait pour la peine de mort. C'est seulement dans la sentence du tribunal qu'il est fait mention du fait que le prévenu, à l'âge de 20 ans, était entré dans un Ordre religieux. Ce fait, cependant, n'était pas mentionné dans les motifs entraînant la condamnation à la peine capitale. Ainsi, apparemment, nul motif de caractère religieux n'intervenait dans la sentence prononcée !

On voit donc que des Frères ont été condamnés à mort et exécutés de façon 'légal'. Selon ce que l'on sait, il semble qu'assez peu ont été dans ce cas. D'autres Frères emprisonnés ont été mis à mort sans avoir été soumis à un jugement préalable. Il arrivait, en effet, que des miliciens fusillent des prisonniers, de leur propre initiative. Des Frères ont été aussi mis à mort sur le lieu même de leur arrestation. Tel a été le cas pour les dix Frères restés à Griñón qui ont été exécutés devant la chapelle de la maison. Mais ce qui arrivait le plus souvent, du moins pour des Frères isolés qui avaient été arrêtés, c'est que ceux qui étaient chargés de les transférer en prison s'arrêtaient dans un endroit isolé ou un cimetière et les exécutaient.

Ce qui vient d'être dit s'est passé surtout au début de la guerre civile. Du 17 juillet au 15 août 1936, l'Institut comptait déjà 58 victimes (cf. *Sembraron con amor*, 547). Une certaine accalmie s'est produite en 1937 ; malgré cela, des Frères ont été fusillés. Quelques-uns l'ont encore été en 1938. Au total, lorsqu'en avril 1939, la guerre s'est terminée, 157 Frères avaient été mis à mort, ce qui, avec les huit Frères de Turón, donne un total de 165. Le District de Barcelone, à lui seul, a eu 97 victimes.

On peut se demander comment un tel déchaînement de haine et de violence a été possible. De façon globale, on peut l'expliquer par l'état de guerre qui faisait que chacun des deux camps justifiait ses exactions par celles que l'autre commettait. Mais, plus particulièrement, comment expliquer que cette haine et cette violence aient été dirigées vers ceux qui représentaient davantage l'Église, dans un pays de longue tradition catholique, même s'il était touché par la déchristianisation, notamment dans les milieux populaires. Il y avait là, certainement un effet de l'anticléricalisme qui s'était d'abord développé chez les intellectuels puis avait atteint le peuple. Parmi les ouvriers, en particulier, cet anticlé-

ricalisme était renforcé par l'influence du marxisme selon lequel la religion était un obstacle au progrès social. Quant à la force avec laquelle la violence a déferlé, il semble qu'elle ait trouvé sa source surtout dans l'état d'anarchie que les pouvoirs établis n'ont pas su ou pu réprimer ; des hommes - au sens d'humains - armés et non contrôlés, sont capables de tout !

Allemagne - Autriche

Par rapport à l'Allemagne et de l'Autriche, diverses sources mettent clairement en évidence, l'hostilité déclarée du National-socialisme envers le Christianisme. Dans ces deux pays, les Frères ont eu à en souffrir, assez rapidement après l'instauration du régime nazi pour ce qui concerne l'Allemagne et, à partir de son annexion en 1938, pour ce qui est de l'Autriche.

Comme le précise un *Historique du District d'Allemagne* (AMG NB 111-1 / dossier hors classement), le parti National-socialiste « était fondé prétendument sur le terrain du Christianisme positif, les deux confessions, catholique et protestante, seraient protégées par l'État ; le concordat entre le Saint-Siège et l'Empire le stipulait clairement ». En réalité, la doctrine du National-socialisme était incompatible avec le Christianisme, comme devait le faire ressortir le Pape Pie XI dans son encyclique *Mit brennender Sorge*, en 1937.

Pour décrire la situation qui en résultait, dans un rapport qu'il établissait en 1936 - et qu'il demandait de ne pas publier - le Frère Aldomar Kilian (Johan Schmitt), qui a été Visiteur du District d'Allemagne de 1936 à 1941, se montre particulièrement lucide lorsqu'il écrit :

« La persécution paraît avoir atteint un point culminant. D'après nos gouvernants on ne veut pas faire de martyrs parmi les prêtres et religieux allemands. Par tous les moyens, on cherche à les déshonorer [...]. Comme les procès des devises n'ont pas atteint ce but, on tâche d'obtenir ce résultat en faisant traduire en justice le plus grand nombre de religieux et de prêtres pour des faits d'immoralité [...]. Nous ne sommes pas sûrs d'enseigner encore longtemps en Allemagne, car on regarde les religieux comme incapables de former la génération actuelle en Allemagne parce que ce ne sont pas de vrais nationaux-socialistes et ils ne peuvent l'être » (AMG NB 111-1/10).

L'*Historique* cité ci-dessus précise de quoi il s'agissait. En premier, l'État hitlérien cherchait à intenter des procès à des Congrégations qui auraient contracté des emprunts à l'étranger sans autorisation préalable du gouvernement. Ainsi, en ce qui concerne l'Institut,

des contrôles étaient effectués dans différentes maisons. L'enquête se concentrait sur celles de Königswinter et celle de Kirnach, centre du District. Les Directeurs et Procureurs (Économistes) de ces maisons étaient soumis à de longs interrogatoires. Le Frère Visiteur Roderich (Anton Zierl), menacé d'emprisonnement, restait à Knutwil en Suisse. Son successeur a été soumis un jour, en 1938, à un interrogatoire qui a duré 7 heures. Finalement, en 1940, les Frères ont été avisés par le Procureur général, à Berlin, qu'aucun procès ne serait intenté contre eux.

Entre-temps, les autorités s'efforçaient de trouver matière à procès dans des actes d'immoralité commis par des membres du clergé ou des religieux. Pour cette raison, la Gestapo * s'intéressait aux motifs de départ ou de renvoi d'anciens Frères ou interrogeait individuellement des élèves ainsi que des maîtres, dans les écoles tenues par les Frères. Si, en général, les témoignages donnés étaient favorables à ceux-ci, ils allaient parfois dans le sens de ce que souhaitaient les enquêteurs. Un Frère de Meersburg et un de Bitburg étaient arrêtés ainsi que quelques anciens Frères. Le premier était condamné à deux ans de prison, bien qu'il ait toujours déclaré avoir fait l'objet d'une fausse accusation et le second, après 15 mois de prison préventive, bénéficiait d'un non-lieu ; quelques anciens Frères étaient condamnés.

Pour finir, les autorités publiques s'en sont pris directement aux écoles congréganistes. Sans qu'aucun motif ne leur soit donné, les Frères ont été obligés de fermer leurs écoles. La vraie raison, ainsi que l'indiquait le Frère Kilian, était que les religieux étaient jugés incapables d'éduquer les jeunes conformément à la doctrine nazie. Les établissements fermaient ainsi les uns après les autres ; des Frères restaient sur place, cependant, lorsque cela était possible.

Comme le même Frère l'écrivait aux Supérieurs, le 11 janvier 1937, depuis Knutwil en Suisse :

« C'est un Kulturkampf, bien pire que dans le dernier siècle sous Bismarck. L'État c'est tout, l'Église n'est rien [...]. Malgré tout cela il faut rester en place [...]. Nous jouissons de la confiance entière des parents de nos élèves » (AMG NB 111-1/9).

Quant au Frère Assistant Athanase-Émile, dans son rapport sur l'Institut en Europe Centrale, établi à la date du 1^{er} janvier 1939, en réponse à une demande du Pape Pie XII, précisait :

« Il ne s'agit pas d'une persécution sanglante mais d'une persécution savante qui tend à faire renoncer à la foi et à priver des milliers d'enfants d'une éducation chrétienne [...]. L'idéal nouveau, qui veut faire de l'État seul le maître de la Jeunesse, a

supprimé toute organisation qui donne à la jeunesse allemande une forte empreinte de christianisme » (AMG NNB 111-1/10).

En Autriche, comme on peut le lire dans l'opuscule intitulé *100 Jahre - Schulbrüder in Österreich* 'La date du 11 mars 1938 est marquée à l'encre noire dans l'histoire de l'Autriche. Une vision du monde antichrétienne devenait une réalité politique [...]. Du nouvel État autocrate émanait des institutions fondamentalement anticléricales touchant le domaine de l'école, de la culture profane, de la science' (p.53 - trad.). C'est ainsi que, le 19 juillet de la même année, le droit d'enseigner dans des établissements scolaires privés était supprimé pour le motif que les personnes appartenant au clergé ou aux congrégations religieuses étaient jugées inaptes à former la jeunesse. Durant l'été 1938, tous les établissements des Frères des Écoles Chrétiennes en Autriche étaient fermés, deux petites communautés seules continuaient à mener une vie cachée.

En définitive, qu'il s'agisse de l'Allemagne ou de l'Autriche, si aucun Frère n'a été mis à mort en tant que tel, l'ensemble des membres de l'Institut ont eu à souffrir de la persécution indéniable dont ils ont été l'objet, qu'il s'agisse de ceux qui ont dû s'exiler ou de ceux qui ont été contraints de survivre dans des conditions particulièrement difficiles. On peut aussi penser que, leur caractère de religieux ou leur zèle apostolique, n'a pas été étranger au fait que des Frères de différents pays ont été placés en camps de concentration par les nazis, quelles qu'aient été par ailleurs les actions de 'résistance' qui ont pu motiver leur condamnation.

Pologne

Le *Bulletin de l'Institut des Frères des Écoles Chrétienne*, dans son numéro 244, daté de 1988, rapporte que trois Frères ont été mis à mort, par des Allemands, en Pologne. Un récit de la mort de deux de ces Frères (AMG NB 500) donne à penser que ce n'est pas en raison de leur caractère de religieux - ou du moins uniquement - que ces Frères ont été tués. D'ailleurs, des civils l'ont été en même temps qu'eux. Cet épisode pourrait être plutôt replacé dans le cadre des violences commises par les nazis en vue de détruire la Nation polonaise et qui, dans ce pays, visait nécessairement l'Église catholique.

En revanche, les Allemands ayant repris la ville de Lwów (actuellement Lviv en Ukraine) que l'Union soviétique avait occupée, ce serait en raison de son caractère de religieux que le Frère Wojcieh Marjan (Piotr Frocha) y a été arrêté par les nazis et envoyé au camp de concentration de Majdanek près de Lublin. Selon un témoin, ce Frère ayant voulu prendre la défense d'un autre prisonnier maltraité, a été mis à mort, méritant ainsi d'être considéré comme « martyr de la charité » au même titre qu'un Père Kolbe.

Philippines

Le même *Bulletin de l'Institut*, sous le titre de : « Seize Frères exécutés au Collège de La Salle de Manille, le 12 février 1945 » présente les circonstances de la mort de ces Frères et donne leur nom avec leur date et leur lieu de naissance. Dans cet article, les Frères en question sont considérés comme « martyrs ».

Les circonstances de ce fait seront indiquées ultérieurement. Il suffit ici de dire que le 12 février 1945 des Frères du Collège de La Salle, à Manille, ainsi que des civils qui y avaient trouvé refuge, ont été massacrés par des soldats japonais qui occupaient une partie des bâtiments de cet établissement. Il y a lieu d'évoquer ce fait dans la présente étude pour apporter quelques précisions concernant le nombre exact des Frères victimes de ce massacre et plus encore pour évaluer dans quelle mesure celui-ci aurait été lié à une persécution de caractère religieux.

Les Frères victimes du massacre de Manille

Selon diverses versions qui en sont données, le massacre de Manille aurait fait 16 ou 17 victimes parmi les Frères. Ainsi un document venant des Philippines représente une plaque portant les noms des Frères mis à mort à Manille en février 1945 ; ces noms y sont au nombre de 16. De même la liste donnée par le *Bulletin de l'Institut* compte 16 noms. Le nombre de 17 qui est parfois avancé provient du fait, semble-t-il, que ce sont bien 17 Frères qui ont été victimes des soldats japonais, mais l'un d'eux a survécu à ses blessures. Par ailleurs, parmi les 16 Frères ainsi mis à mort, il faut distinguer le Frère Directeur Egbert Xavier (William Kelly). Arrêté le 3 février, celui-ci a certainement été exécuté par les Japonais qui le soupçonnaient d'apporter son appui à la guérilla et son corps n'a jamais été retrouvé. Ce sont donc 15 Frères qui, avec 25 civils ont été tués le 15 février 1945 à Manille, au Collège de La Salle.

Parmi les quinze Frères mis à mort le 12 février 1945, douze étaient de nationalité allemande, les autres étant Irlandais, Tchécoslovaque ou Hongrois. Lorsque le massacre avait commencé, un Frère avait averti les soldats japonais, dans leur langue, que plusieurs des Frères étaient allemands. Ce n'est donc pas comme appartenant à une nation ennemie que les Frères ont été tués, puisque l'Allemagne et le Japon étaient des pays alliés. En revanche tous les Frères étaient européens. Les sentiments des Japonais par rapport à des personnes de cette origine peuvent être explicités par une des réponses qu'avait données un officier aux observations que lui avait faites le Frère Directeur, au début de l'occupation du bâtiment par l'armée japonaise :

« Nous ne considérons pas les Philippines comme un territoire conquis. Nous sommes là pour l'aider à réaliser son propre destin dans le cadre de la Grande Asie. L'Orient doit être dirigé par les Orientaux, et les Japonais sont là pour empêcher que ce droit soit violé par d'autres nations. Les Japonais paient le prix fort pour aider les Philippines et la Grande Asie. C'est pour cette œuvre qu'ils sacrifient la vie, par centaines de milliers, de leurs propres hommes »¹ (Trad. Archives du District des Philippines : *History of the House 1911-1946*).

Ce qui pourrait expliquer éventuellement l'attitude des soldats japonais vis-à-vis des Frères ne s'appliquait pas, par contre, aux civils philippins massacrés avec eux.

La cohabitation entre les Frères et les détachements japonais successifs, de 1941 à 1945, n'a jamais été facile et les rapports se sont tendus encore davantage lorsque, au moment de la reconquête des Philippines, l'armée américaine s'est approchée de Manille. À ce moment-là, d'ailleurs, le chef du détachement japonais avait demandé au Frère Directeur d'évacuer la partie de la maison occupée par les Frères et des civils. Mais le Frère Egbert n'avait pas accepté. Il est sûr que, globalement, il y avait affrontement entre deux philosophies et deux systèmes de valeur radicalement différents et cela a pu se ressentir dans le comportement des soldats vis-à-vis des Frères. En revanche, rien ne prouve que le massacre perpétré en février 1945 ait eu un motif religieux et, plus encore, qu'il ait été l'aboutissement d'une situation de persécution religieuse ; même si l'officier déjà cité s'était prévalu que :

« Le Japon a été choisi par la Divine Providence pour conduire les Asiatiques à la paix permanente entre eux, ainsi que le monde. »² (Trad).

Comme cela sera expliqué ultérieurement, le massacre aurait été provoqué plutôt par la réaction d'une armée aux abois. Mais cela n'enlève rien au mérite des Frères qui ont scellé par le sacrifice de leur vie, l'engagement missionnaire qui les avait conduits à s'expatrier pour porter au loin le message de l'Évangile.

¹ We do not regard the Philippines as conquered territory. We are aiding it to realize its own destiny in regard the realm of great East Asia. The Orient is to be administered by Orientals, and the Japanese are working to prevent its violation by other nationals. The Japanese are trying the Philippines and East Asia by very great cost to themselves. It is for this reason that they are sacrificing their lives of hundreds of thousands of their own men.

² Japan has been selected by Divine Providence to lead the Asiatics to permanent peace among them-selves and to world peace.

Conclusion

Ce qui vient d'être dit montre qu'il n'est pas facile de reconnaître ce qui relève d'une persécution pour motif religieux, tellement les situations peuvent être diverses et tellement cette dimension religieuse se trouve liée à d'autres aspects de nature différente. Il n'a été pas inutile de tenter de faire un tel discernement puisque cela a conduit à établir une distinction entre ce qu'ont connu les Frères au Mexique, en Espagne et en Allemagne-Autriche et ce que des Frères ont subi en Pologne ou aux Philippines. Cependant, au moment de tirer une conclusion, il n'apparaît pas utile de revenir sur cet aspect de la question. Il est plus important, semble-t-il, dans la mesure où des Frères se sont estimés et ont été effectivement soumis à une persécution, de voir quel retentissement cela a eu pour eux, individuellement et collectivement.

Tout d'abord, cela a constitué un temps de mise à l'épreuve qui, pour beaucoup, s'est révélé fécond dans la mesure où ils ont été conduits à un nécessaire dépassement d'eux-mêmes pour affronter les menaces qui pesaient sur eux, surtout lorsque leur vie était en danger. Ainsi dans *Sembraron con amor* est-il dit que les Frères qui « ont connu (durant) des semaines et des mois, des prisons de toutes sortes [...] ont maintenu un rythme de ferveur notable » (p. 553). La persécution plus insidieuse endurée par les Frères d'Allemagne et d'Autriche les a incités à s'affermir intérieurement pour ne pas se laisser ébranler. Les menaces qui ont pesé sur les Frères du Mexique ont suscité leur audace apostolique.

En revanche, la persécution peut faire lâcher prise à d'autres plus fragiles ou qui perdent courage. C'est à cela, semble-t-il, que l'on peut imputer le nombre relativement important de sorties de l'Institut relevées pour l'Espagne et l'Autriche en 1939. Pour l'Allemagne, une note de février 1946 sur la situation du District donne à penser que d'assez nombreux Frères jeunes, mais aussi des profès perpétuels, n'ont pas surmonté la double épreuve de la persécution et de la guerre (AMG NB 111-1/11).

L'issue d'une persécution est, pour ceux qui en ressortent, l'occasion d'un nouveau départ. Cela peut expliquer que l'Institut en Espagne ait refait rapidement ses forces. On peut en dire autant du Mexique, y compris dans les années où les Frères ont dû rester dans la clandestinité. En revanche, il semble que pour l'Allemagne et l'Autriche, la double épreuve qu'ont connue les Frères a été trop rude pour permettre à l'Institut de vraiment se relever.

Cependant, la satisfaction d'avoir échappé à des forces hostiles peut aussi présenter l'inconvénient de revenir au passé comme si rien ne s'était passé et sans s'interroger sur

ce qui s'est produit. C'est ainsi, semble-t-il, que l'on peut comprendre la double question posée dans *Sembraron con amor*, quant à l'attitude qui pouvait être celle de l'Église et de l'Institut en Espagne, après la guerre civile :

« Lorsqu'elle se trouve(ra) tellement libre dans son champ d'action apostolique, l'Église saura-t-elle profiter de la liberté pour mieux servir l'Évangile ? ou, plutôt, pour raffermir son prestige, son influence et son rôle social ? Mais l'Institut des Frères est lui aussi l'Église et la question se pose également pour lui... » (p. 591 - trad.).

Pour ce qui est de l'Église d'Espagne, il faut reconnaître qu'elle a plutôt adopté la seconde attitude que la première. Peut-on affirmer que l'Institut n'a pas été tenté de faire de même, bien que sa restauration au plan institutionnel n'ait pas été sans présenter des difficultés et que, déjà, la hiérarchie ecclésiastique ait voulu maintenir les Frères dans un rôle secondaire ?

En ce qui concerne les Frères d'Allemagne et d'Autriche leur effort pour relever les ruines accumulées par la persécution nazie et la guerre n'est sans doute pas à mettre en rapport avec quelque volonté de retrouver une puissance perdue. Quant aux Frères du Mexique, ils se sont efforcés de trouver une réponse adaptée à la situation qui leur était faite. Mais pour autant, dans les deux cas, les Frères ne se sont-ils pas trop limités à reproduire le modèle qu'ils connaissaient avant l'épreuve qui les a atteints ?

Chapitre 2 - CADRE INSTITUTIONNEL (1928-1946)

Orientation

Si les événements mondiaux ont eu des répercussions sur lui à travers le monde, l'Institut a continué à fonctionner selon son organisation propre. À cet égard, deux traits le mettent particulièrement en évidence. D'une part, le renouvellement important des personnes placées à la tête de l'Institut et, d'autre part, le caractère de continuité par rapport au passé, du fonctionnement de celui-ci.

Les principaux faits, concernant ainsi l'Institut dans son ensemble, peuvent servir de repères pour la période indiquée. Un tableau montre leur concordance avec les événements clés de l'époque.

Repères historiques

Faits concernant l'Institut	Contexte mondial
Chapitre général - Élection du F. Adrien	1928
	1929 Début de la crise économique mondiale
Arrivée des Frères au Japon	1932
	1933 Prise du pouvoir par Hitler en Allemagne
Chapitre général - Élection du F. Junien-Victor	1934
Persécution en Espagne et Transfert de la Maison-Mère à Rome	1936
Transfert des reliques de St J-B de La Salle à Rome	1937
	1938 Annexion de l'Autriche par l'Allemagne
	1939 Déclenchement de la 2 ^e guerre mondiale
Nomination du F. Arèse-Casimir comme Vicaire général	1940
	1941 Entrée en guerre du Japon et des États-Unis
	1945 Fin de la guerre
Chapitre général - Élection du F. Athanase-Émile.	1946

Renouvellement des personnes à la tête de l'Institut

Une des caractéristiques de la période, pour l'Institut, tient au changement relativement rapide des personnes placées à sa tête. Durant ces dix-huit années, trois Supérieurs se sont succédé, treize Assistants nouveaux ont été désignés.

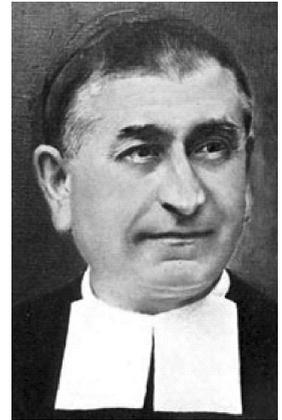
– Supérieurs Généraux

Frère Adrien

Le Frère Allais-Charles étant décédé le 24 mai 1928, une circulaire du 15 juin indiquait que la proximité des vacances et des retraites annuelles avait conduit à reporter la tenue du Chapitre général au-delà du délai de trois mois prévu par la Règle du Gouvernement. Une dérogation avait été accordée par le Saint-Siège. Le Chapitre s'ouvrirait donc le 7 novembre.

À la séance du matin, le Dimanche 11 novembre, le Chapitre procédait à l'élection du Frère Supérieur général. Sur 100 voix, 80 s'étant portées sur le Frère Adrien, celui-ci était déclaré élu.

Frère Adrien : Propre frère du Frère Allais-Charles, Adrien Petiot est né à Basen-Basset (Haute-Loire) le 8 février 1867 et a été baptisé le même jour. Il avait 10 ans, quand il a perdu son père. En 1879, son frère le conduisait au petit-noviciat de Paris. Le 31 août 1882 il commençait son postulat et il prenait l'habit le 1^{er} octobre suivant. A la fin de son noviciat, il était placé au petit-noviciat comme professeur adjoint. En juin 1884, il rejoignait son frère à Saint-Nicolas de Paris ; il y gravissait progressivement les divers échelons des classes tout en cultivant ses dispositions pour les études littéraires. En 1895, il faisait sa profession perpétuelle. En septembre 1898, il était nommé Directeur du petit-noviciat de Paris. En 1906, après avoir présidé les Grands Exercices, il recevait l'obédience de Sous-directeur au Pensionnat de Passy-Froyennes installé à la frontière belge, avant d'en devenir Pro-directeur. En août 1912, il était investi de la charge de Visiteur du District de Paris dont beaucoup de Frères avaient maintenu les œuvres en se « sécularisant ». Délégué au Chapitre général de 1913, il était élu Assistant et se voyait chargé des Districts de Paris et du Puy ainsi que de ceux des Antilles et du Mexique.



Le nouveau Supérieur général communiquait à l'Institut les résultats du Chapitre par une circulaire datée du 6 janvier 1929 (Circ. 266). Au début de cette circulaire, il faisait

état de ses limites quant à l'exercice de ses fonctions. Il écrivait cependant : « Notre Institut nous ayant fait ce que nous sommes, n'est-il pas juste que nous nous donnions à lui sans réserve et avec une sainte joie ? ».

Si, au regard des qualités manifestées par son frère, le Frère Adrien se révélait différent, il ne se montrait pas moins capable que celui-ci de conduire l'Institut. 'L'intelligence du Supérieur, décuplée par un travail opiniâtre, allait jusqu'au fond des choses... Son jugement très droit le rendait partisan du juste milieu et ennemi des opinions hâtives et outrées' (*Notice nécrologique*, 158). De plus, « À ces qualités remarquables de l'esprit [il] joignait un excellent cœur » (id. p. 161).

Le Frère Adrien était plutôt un homme de bureau ; il n'a pas entrepris de visiter systématiquement certaines parties de l'Institut, comme l'a fait le Frère Allais-Charles. En revanche, il a tenu à appliquer un des vœux du Chapitre de 1928 en veillant à ce que les Frères Assistants visitent leurs Districts éloignés, tous les 5 ou 6 ans.

Parmi les faits qui ont marqué son temps de supériorat, le Frère Adrien aimait donner une certaine importance aux voyages qu'il effectuait à Rome. Lorsqu'il s'y rendait pour la première fois, en juillet 1929, il s'arrêtait dans un certain nombre de maisons de France et d'Italie. Sur place il rencontrait le Cardinal Merry del Val, nouveau Protecteur de l'Institut, qui portait toujours intérêt à une œuvre de jeunesse adjointe à l'école des Frères du Trastevere. Lors de l'audience que le pape Pie XI accordait au Frère Supérieur, celui-ci félicitait le Saint-Père pour ses noces d'or sacerdotales et pour les accords du Latran qui venaient d'être passés avec le gouvernement italien. Un autre voyage effectué en octobre 1933, offrait au Frère Adrien l'occasion de dire au Souverain Pontife sa gratitude pour l'encyclique sur l'Éducation que celui-ci venait de lancer. Le Pape s'intéressait plus particulièrement aux pays où les lois interdisaient l'enseignement aux Congrégations. À ce sujet, il se disait d'accord pour que les Frères y continuent, au besoin, leur apostolat sous l'habit civil. Lors de ce voyage, le Frère Supérieur rendait également visite au Cardinal Pacelli, Secrétaire d'État, qui avait accepté de remplir le rôle de Cardinal Protecteur de l'Institut.

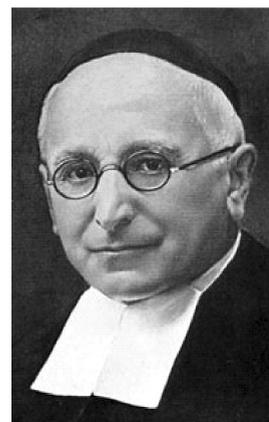
La Sacrée Congrégation des Religieux ayant demandé au Chapitre général de 1928 de transférer la Maison Mère à Rome, le Conseil de Régime décidait, le 7 mars 1929, qu'en plus du Régime la maison comprendrait le Secrétariat, un petit-noviciat et un noviciat pour les missions ainsi que les services pour les différents groupes. Dans cette perspective était prévu l'achat d'une propriété assez vaste à Rome ou aux environs de cette ville (Registre 3, 285). Le 3 décembre 1931, le Conseil confirmait ce projet, mais était d'avis de le reporter à des temps meilleurs (Reg. 4, 93).

Selon la notice nécrologique du Frère Adrien, celui-ci ressentait en 1932 les premières atteintes d'une maladie qui l'inquiétait. En 1934, une aggravation de cette maladie entraînait l'admission du Frère Supérieur dans une clinique de Lille. Il y décédait le 2 mars. Il était dans sa 68e année et avait été Supérieur de l'Institut près de 5 ans et demi.

– *Frère Junien-Victor*

En raison du décès du Frère Adrien, une circulaire des Frères Assistants du 13 mars 1934 convoquait le Chapitre général pour le 13 juin. Le Dimanche 17 juin, le Chapitre procédait à l'élection du Supérieur général. Le Frère Assistant Junien-Victor ayant obtenu 85 voix était proclamé élu.

Frère Junien-Victor. Auguste Détharré est né à Bayonne le 19 août 1864. Ayant perdu sa mère avant qu'il ait pu la connaître, il a d'abord été élevé par sa soeur aînée. A 7 ans il entrait dans l'une des écoles tenues par les Frères dans sa ville natale. Lorsqu'il perdit également son père, il fut confié à une sœur de sa mère et au mari de celle-ci. Ayant fait part à son oncle de son désir d'entrer chez les Frères, il se heurta au refus de ce dernier, jusqu'en janvier 1881. Il était alors admis au petit-noviciat de Talence près de Bordeaux, entrait au noviciat de cette maison le 16 avril de la même année et y prenait l'habit le 21 août. À sa sortie du noviciat, il était nommé professeur au scolasticat de Talence. En 1885, une maison de formation ayant été construite à Mauléon pour le District de Bayonne, Frère Junien-Victor y accompagnait 9 scolastiques de ce District comme professeur de math. et sciences. En 1892, il faisait sa profession perpétuelle. En 1895, il était nommé Directeur du petit-noviciat de Mauléon et en 1903, du noviciat et du scolasticat. Les menaces pesant sur l'Institut ayant conduit les supérieurs à acquérir une propriété à Zarauz en Espagne, en juillet 1904 l'ensemble des groupes de formation de Mauléon y était transféré. Frère Junien-Victor avait la direction de l'ensemble. En 1919, il recevait l'obédience de Visiteur du District de Bayonne. Ayant été nommé Assistant au Chapitre de 1923, il était chargé de divers Districts français, auxquels, en 1933, s'ajoutait celui d'Indochine. Ayant entrepris la visite de ce District à la fin de la même année, c'est là qu'il apprenait le décès du Frère Adrien.



Pour bien remplir les différentes charges qui lui avaient été confiées, le Frère Junien-Victor s'était imposé un travail personnel soutenu ; il continuait à le faire. Selon la

conception qu'il se faisait de sa charge de Supérieur il quittait peu la Maison-Mère ; aussi n'a-t-il pas entrepris de grands voyages, sinon pour se rendre à Rome, comme en novembre 1934. Selon sa notice nécrologique, il lisait lui-même les lettres de reddition de tous les Frères avant de les transmettre aux Assistants chargés d'y répondre et il parcourait et annotait les rapports de visite. De sa correspondance ressort notamment la grande importance qu'il attachait à la connaissance du saint Fondateur et le grand intérêt qu'il portait à l'Histoire de l'Institut, laquelle commençait à faire l'objet des travaux de Georges Rigault. Il faut souligner aussi son action en faveur des Missions.

Durant les premières années de supériorat du Frère Junien-Victor, on peut signaler, qu'en 1936 la Maison-Mère a été transférée à Rome et, qu'en 1937, après un accueil triomphal en Italie, les reliques de saint Jean-Baptiste de la Salle ont été placées dans la chapelle du nouveau centre de l'Institut.

Venu se faire soigner à Paris, le Frère Supérieur y était surpris, en mai 1940, par l'invasion de la Hollande et de la Belgique, puis de la France. Il gagnait Mauléon où il était rejoint par plusieurs Assistants. Cette petite localité qui se trouvait dans la partie de la France non occupée par les troupes allemandes devenait ainsi le centre provisoire de l'Institut.

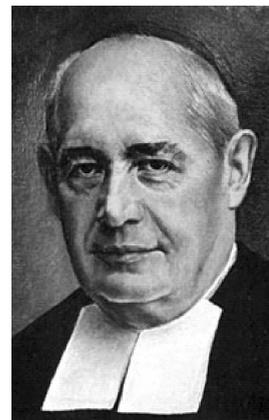
L'attitude du Frère Supérieur par rapport à l'événement majeur que représente la guerre se révèle, en particulier, dans la circulaire datée du 18 janvier 1940 où il écrit aux Frères : « Puissiez-vous, NTCE, avoir le bonheur de vivre une vie de foi plus intense à l'imitation de notre saint Fondateur qui voyait tout en Dieu et Dieu en tout [...]. Aujourd'hui, plus que jamais, sachons voir les événements et les choses sous l'angle de la Providence qui dispose tout avec poids et mesure... » (Circ.307, 8). Développant un « coup d'oeil rétrospectif sur l'année écoulée » il y faisait part des conséquences entraînées pour les Frères par l'entrée en guerre de divers pays. Pour ce qui était du centre de l'Institut, il notait le fait que le second noviciat avait reçu seulement un peu moins de la moitié de l'effectif prévu.

Dans sa circulaire du 1^{er} janvier 1940, le Frère Junien-Victor faisait état, qu'à la fin de l'année 1938, il avait dû faire un séjour dans la Maison du Rancher (près du Mans) pour raison de santé. Au cours de l'année 1939, il avait dû effectuer un séjour semblable dans la maison de formation du District de Rome, à Torre del Greco (près de Naples). À partir de juillet 1940, la santé du Frère Supérieur déclinait. Il décédait le 15 octobre 1940. Enterré provisoirement à Mauléon, son corps était transféré à Athis-Mons, près de Paris, le 22 novembre 1940.

– *Frère Arèse-Casimir*

Les circonstances empêchant la tenue d'un Chapitre général, le Saint-Siège, par un rescrit * daté du 11 décembre 1940, plaçait à la tête de l'Institut, un Vicaire général, en la personne du plus ancien des Assistants, le Frère Arèse-Casimir.

Frère Arèse-Casimir. Né le 13 décembre 1862 à Château-Thierry (Marne), Valentin Bression a fréquenté très tôt une école communale que les Frères tenaient dans cette ville. À 14 ans, il entra au petit-noviciat ouvert récemment à Barle-Duc (Meuse). Entré au noviciat de Thillois (près de Reims) alors dirigé par le Frère Arnould, il y prenait l'habit le 8 juin 1878. Son année de formation terminée, il était nommé au Pensionnat de la rue de Venise, à Reims. Il devait y rester 25 ans en franchissant les divers échelons des classes puis des responsabilités jusqu'à celle de Directeur qui lui était confiée en 1896. Le Pensionnat ayant été fermé par décret, dès le 9 juillet 1904, le Frère Arèse le transférait à Momignies, en Belgique, à la frontière avec la France. Le 1^{er} janvier 1919, il était placé à la tête de l'École d'Arts et Métiers d'Erquelines, située elle aussi à la frontière belge. En 1920, il lui fallait exercer en même temps la fonction de Visiteur, jusqu'à sa désignation comme Assistant en décembre de la même année. Il était alors chargé de sept Districts français qui, à l'exception de l'un d'eux, comprenaient de nombreux « sécularisés » (voir EL 11, 140ss). Il recevait aussi la responsabilité du District d'Indochine. Il était Assistant depuis 20 ans, lorsqu'il était nommé Vicaire général.



Le Frère Vicaire général se fixait lui aussi à Mauléon. Dans une circulaire du 12 janvier 1941 il annonçait sa nomination aux Frères. En novembre de la même année, il pouvait se rendre à Rome ; il y restait jusqu'en février 1942. Il allait également en Belgique et, au mois d'octobre, il avait la possibilité de faire un voyage en Espagne. Mais, la même année, à partir de l'occupation de toute la France par l'armée allemande, ses relations avec les Frères d'un certain nombre de pays devenaient très difficiles et parfois même impossibles.

Au début de chaque année, dans la circulaire qu'il écrivait à l'intention de tous les Frères, même si certains ne pouvaient la recevoir, le Frère Arèse-Casimir avait une pensée spéciale pour ceux qui étaient éprouvés par la guerre et il faisait part des nouvelles qui lui parvenaient de divers pays. Il livrait aussi quelques réflexions sur les événements qui, pour lui, étaient surtout un effet du « laïcisme » qui s'était répandu à travers le monde. Gênés

dans leur liberté de mouvement, les Supérieurs présents à Mauléon, tout en continuant à administrer l'Institut, effectuaient des travaux préparatoires à un futur Chapitre général ou en vue de la révision des Règles qui avait été demandée par le dernier Chapitre.

La fin de la guerre en Europe, qui intervenait avec l'armistice du 8 mai 1945, permettait au Régime de se regrouper et de reprendre ses relations avec l'ensemble de l'Institut (sauf quelques pays d'Extrême-Orient). Une circulaire du 8 octobre 1945 annonçait la convocation d'un Chapitre général et demandait de procéder à l'élection des délégués. En novembre, deux Frères Assistants étaient envoyés à Rome pour procéder à la mise en état de la Maison-Mère. Dans sa circulaire du début de l'année 1946, le Frère Vicaire général annonçait que des Frères, après cinq années d'isolement, avaient pu communiquer à nouveau avec les Supérieurs. Il y évoquait le souvenir des Frères qui de différentes façons avaient été victimes de la guerre. Il remerciait aussi ceux qui avaient envoyé des secours à leurs confrères d'autres pays, dès que cela avait été possible. Les Supérieurs quittaient Mauléon pour Rome le 12 avril et le Chapitre général s'ouvrait le 15 mai 1946. Pour l'Institut, il marquait la fin d'une période particulièrement tourmentée.

– Frères Assistants

Les deux Chapitres généraux et plusieurs Commissions électives ont procédé à un renouvellement relativement important des Frères Assistants et, plusieurs ayant été élus autour de l'âge de 50 ans, à un certain rajeunissement du Régime.

Frères Assistants élus de 1928 à 1938

Nom religieux	Nom et Prénom	Naissance	Pays	Date d'élection
Gordien-Désiré	Aubouard François	1879	France	12 novembre 1928
Athanase-Émile	Ritiman Louis	1880	France	12 novembre 1928
Pedro Luis	Barranco Ricardo	1873	Espagne	12 novembre 1928
Nivard-Joseph	Liotier Joseph	1877	France	12 novembre 1928
Dionysius van Jezus	De Schepper Alphonse	1882	Belgique	13 octobre 1932
Francesco di Maria	Tranquilli Francesco	1878	Italie	18 juin 1934
Cosme-Dominique	Rannou Alain	1885	France	18 juin 1934
Hyacinth Maria	Brückner Valentin	1878	Autriche	28 octobre 1934
Romuald Hosea	Meyer Joseph	1872	All. (Alsace annexée)	25 juin 1936
Ariste-Léonce	Guillin Gabriel	1875	France	14 novembre 1937
Adolphe-Marie	Singeot Louis	1888	France	14 novembre 1937
Philothée-Jean	Jourde J-B.	1886	France	14 novembre 1937
Zacharias	Marquion Adrien	1889	France	2 mai 1938

Continuité dans le fonctionnement de l'Institut

Quels qu'aient été les événements qui se sont produits à cette époque, le fonctionnement de l'Institut proprement dit en a été peu modifié. Celui-ci continuait à former une société très centralisée dans laquelle l'impulsion partant du centre se diffusait aux différents échelons constitués par les Districts et les Communautés.

– Chapitres Généraux

En 1928, aux 20 membres de droit s'ajoutaient 80 Frères élus dans les différents Districts. En 1934, lorsque, le 13 juin, les capitulants se rassemblaient à la Maison-Mère de Lembecq, ils étaient 22 membres de droit et 87 élus.

Lors des deux Chapitres, selon le mode habituel, les notes des Frères regroupées par thèmes étaient d'abord étudiées au sein de Commissions. Le rapport établi par ces Commissions et les « vœux » formulés par celles-ci servaient de base aux discussions de l'Assemblée ; les vœux faisaient ensuite l'objet d'un vote. D'un Chapitre à l'autre c'étaient souvent les mêmes questions qui revenaient. Ainsi :

– Au sujet du *recrutement*, il était dit, en 1928, que « l'on évitera habituellement de recruter parmi les orphelins ou les enfants confiés à des tuteurs » ou encore qu'il faut avoir soin de ne pas faire un recrutement trop bas dans l'échelle sociale. Il était souhaité en 1934 qu'il se fasse le plus possible dans les classes et les œuvres de persévérance et en particulier dans les classes supérieures où l'on reçoit des internes.

– En 1928, à propos de la formation, il était demandé d'accorder des vacances en famille aux petits-novices et de créer des scolasticats supérieurs. Et en 1934, il était assez largement désiré que l'âge d'entrée au noviciat soit retardé, que la durée du scolasticat soit au moins de 2 ans.

– Pour mieux assurer la persévérance des Frères, il était souhaité, en 1928, que « la pénurie de vocations cessant, au plus tôt nous n'employions plus que du personnel religieux » et il était demandé d'éviter le surmenage « cause de découragement et de perte de vocations ». En 1934 on voit dénoncer le danger qui résulte de la présence des maîtres laïcs ; pour y remédier il est proposé de former ceux-ci dans des écoles normales d'Institut.

– Relativement aux missions, en 1928, il était demandé « d'intensifier dans l'Institut l'activité missionnaire ». En 1934, l'ouverture d'un centre de formation pour les missions de langue anglaise était souhaitée.

– Pour la formation chrétienne des élèves, il était dit, en 1928, qu'il fallait leur faire suivre la messe de façon plus liturgique. On demandait en 1934 d'inciter les élèves à s'engager dans les groupes de persévérance et l'action catholique, sans que l'encadrement de ces divers groupes par les Frères nuise à la vie régulière et entraîne des rapports trop fréquents avec le monde.

Quelques aspects plus particuliers étaient soulignés au cours de l'un ou l'autre des Chapitres :

– En 1928, concernant l'administration générale, il était demandé que le Conseil de District fonctionne plus régulièrement.

– En 1934, relativement aux Règles, la commission rejetait d'elle-même deux motions proposant la publication d'une Histoire des Règles Communes et d'une Interprétation authentique de ces Règles. Le Chapitre l'appuyait.

– Au sujet des examens de catéchisme, il était proposé une refonte des programmes et une réorganisation en 5 examens pour le cours moyen et en 4 séries de 3 examens pour le cours supérieur.

– À propos des œuvres scolaires, on revenait sur la question de la gratuité au sujet de laquelle on craignait une déviation.

– Pour ce qui était de la vie religieuse des Frères, la commission faisait part de sa réprobation pour une vingtaine de notes réclamant une réduction des exercices religieux et le recul de l'heure du lever, et cela d'autant plus qu'il semblait y avoir eu concertation entre les auteurs.

Les vœux retenus par les Chapitres étaient votés définitivement en finale. Il y en avait 62 en 1928 et 43 en 1934. Cette année-là, une décision capitulaire portant la durée du scolasticat à au moins deux ans, entraînant une modification des Règles, elle faisait l'objet d'un « arrêté ». Un autre concernait une question d'habillement, relative aux « bas » que portaient les Frères !

– « Régime » de l'Institut

Dans l'Institut, l'expression déjà ancienne de « Régime » de l'Institut désignait le groupe formé par le Frère Supérieur général et ses Assistants. Les Frères Assistants jouaient, en effet, un rôle de Conseiller auprès du Frère Supérieur général. Le « Conseil de Régime » était tenu avec régularité y compris durant la guerre, même si le nombre d'Assistants présents était réduit. Pour cette période un cahier spécial a même été ouvert

(AMG EG 430 - 4 bis). Comme précédemment, on n'y traitait que de questions administratives.

Chacun des Frères Assistants avait la charge d'un certain nombre de Districts. Ceux-ci ne constituaient pas une unité administrative stable, leur attribution pouvant changer. D'un tel rattachement des Districts aux Assistants, il résultait que ceux-ci, d'une part, avaient tendance à intervenir beaucoup dans les Districts et, d'autre part, qu'ils n'avaient pas suffisamment le sens de l'universalisme de l'Institut ni de sa diversité. L'expérience acquise par les Frères Assistants ayant été Visiteurs se retrouve dans la façon dont ils conseillaient ceux qui dépendaient d'eux. Mais on s'aperçoit que certains auxquels d'autres charges avaient été confiées auparavant ont tenu une place plus marquée au sein du Régime. Tel a été le cas, par exemple du Frère Gordien-Désiré, dont dépendait surtout le Proche-Orient et qui avait été Secrétaire général, du Frère Romuald-Hoséa, chargé du Canada - où il avait vécu - et qui avait été Visiteur général ou du Frère Zacharias qui avait exercé la même fonction. C'était vrai, en particulier du Frère Athanase-Émile, précédemment Directeur du second-noviciat, dont dépendaient les Districts d'Europe centrale au temps du nazisme ou qui avait en charge plusieurs Districts d'Amérique latine. La guerre a conduit aussi des Frères Assistants coupés du centre de l'Institut à jouer un rôle important. Ainsi le Frère Abban-Philip, Assistant pour les États-Unis, a-t-il reçu des pouvoirs spéciaux pour suppléer le Frère Vicaire général auprès de l'ensemble des Districts d'Amérique.

– Districts

Dans l'organisation de l'Institut, les Districts avec leurs Frères Visiteurs continuaient à jouer un rôle essentiel. Il ne s'agissait pas de « Provinces » au sens canonique du terme, mais en fait ils en tenaient lieu pour l'Institut, avec une souplesse plus grande quant à leur création ou leur suppression. En 1928, il y avait 60 Districts. En 1939, on trouvait en plus ceux de Bilbao, du Congo et de Pérou-Bolivie et, en moins, ceux de Saint-Étienne et de Grenoble qui avaient été rattachés à nouveau à celui de Lyon. En 1945 était créé celui de Hollande. Ces Districts étaient de taille inégale, par exemple en 1939, il y avait : 785 et 649 Frères dans les Districts de Belgique Nord et Sud et 592 dans celui de Montréal ; 89 Frères dans le District de Colombo, 89 dans celui du Congo et 98 dans celui de Pérou-Bolivie.

Chacun des Frères Visiteurs avait à administrer cette portion de l'Institut que constituait un District. Pour toute question relative à cette administration, il était en constante relation avec le Frère Assistant qui en avait également la charge. Il en résultait un abondant échange de correspondance entre eux.

En rapport avec le titre qu'il portait, le Frère Visiteur devait effectuer la « visite cano- nique » des Communautés dont il avait la charge. Il y passait une bonne partie de son temps, surtout si le nombre des Communautés était important - et même s'il était aidé d'un ou plusieurs Visiteur(s) auxiliaire(s) - ou lorsque, en raison de l'éloignement des communautés, il devait effectuer de longs voyages, et parfois avec des moyens de communica- tion rudimentaires. À la suite de ces visites, il avait à rédiger un rapport destiné à donner des directives à la communauté et à renseigner les Supérieurs sur la marche de celle-ci.

En définitive, le Frère Visiteur exerçait un rôle essentiel auprès des Frères avec lesquels il lui fallait établir une relation personnelle. Les Frères trouvaient ainsi en lui un confi- dent capable de les guider dans leur vie spirituelle et apostolique. Il revenait aussi au Frère Visiteur de changer les Frères de communauté pour leur bien personnel et bien souvent aussi en fonction des besoins des œuvres. Par contre, la nomination des Frères Directeurs était faite par le Frère Supérieur, sur proposition du Frère Visiteur et du Frère Assistant.

Le rôle capital joué par les Frères Visiteurs explique le soin apporté par les Frères Assistants et, en dernier ressort, par le Frère Supérieur, à bien les choisir. Dans beaucoup de Districts, le 'vivier' était suffisant, en particulier parmi les Directeurs d'établissements importants ou de Maisons de formation. Ce n'était pas toujours le cas, notamment dans des Districts ne disposant pas d'un personnel suffisant, comme dans certaines Missions.

Dans les Districts déjà anciens, les Frères Visiteurs étaient originaires du pays où ils se trouvaient. Cependant, même dans ce cas, il n'y avait pas encore de Visiteur originaire d'un pays de mission. De même, en Amérique latine, la plupart des Frères Visiteurs étaient encore de nationalité française. Certains Visiteurs restaient longtemps en charge ; c'était certainement une marque de confiance de la part des Supérieurs, mais cela pou- vait tenir aussi à la difficulté de trouver un successeur. On en a un exemple dans le Frère Marius-James (James Byrne), à Penang, qui, avec une interruption de quatre ans, a été Visiteur de 1912 à 1946.

– Communautés

Dès ses origines, l'Institut n'a pas été conçu comme une fédération de communautés. Celles-ci constituaient autant de subdivisions de l'ensemble formé par l'Institut. Leur nombre évoluait en fonction de celui des Frères, mais il dépendait aussi beaucoup des décisions prises par les Supérieurs en raison des circonstances. Tel était le cas, notamment pour les années étudiées actuellement où le nombre des Communautés qui était de

1.262 en 1929 a connu d'abord une légère augmentation avant de baisser de 78 en 1936 - en particulier à cause de la situation en Espagne - pour remonter à 1.266 en 1939, alors que le nombre de Frères passait de 13.114 à 14.415, avec une légère baisse en 1936.

L'importance de ces communautés était très inégale. Ainsi, le Pensionnat de Froyennes comptait 88 Frères en 1934. À côté de cela, beaucoup avaient 5, 4 ou 3 Frères. Le fonctionnement de ces diverses Communautés restait très semblable d'un lieu à l'autre. Ainsi le lever était fixé à 4h.1/2 pour tout l'Institut. Si des particularités étaient introduites, elles devaient être consignées dans un Coutumier approuvé par les Supérieurs.

Depuis les origines de l'Institut, les Frères placés à la tête des Communautés étaient appelés Directeurs et leur rôle était considéré comme particulièrement important. Il revenait, en effet, à ces Directeurs de veiller non seulement à ce que la Communauté mène une vie régulière, mais à ce que l'institution, ou parfois les institutions, relevant d'elle(s) donne(nt) satisfaction. Cela dépendant beaucoup, en définitive, des Frères placés sous leur responsabilité, il importait que les Frères Directeurs gagnent la confiance de leurs subordonnés et qu'ils sachent les entraîner par leurs exhortations et plus encore par leur exemple. Ceci était particulièrement vrai, lorsque la Communauté comptait un débutant, voire plusieurs. Pour ces raisons, le choix des Directeurs était l'une des grandes préoccupations des Frères Visiteurs et Assistants ayant à en proposer la nomination au Frère Supérieur. Il n'était pas toujours facile de trouver des Frères répondant aux besoins spécifiques des Communautés en même temps qu'aux caractéristiques des diverses œuvres. Dans l'exercice de leur fonction, certains se révélaient particulièrement aptes. Par contre, d'autres qui, notamment, se laissaient déborder par leurs multiples tâches, décevaient.

Les Frères des Communautés formaient, évidemment, la part essentielle de l'Institut. Tout le reste de la structure de celui-ci n'avait de raison d'être qu'en fonction d'eux. Il s'agissait pour les Supérieurs de les soutenir pour qu'ils restent fidèles à leur engagement religieux et remplissent avec zèle leur mission. Le risque de ce mode de fonctionnement était de favoriser une certaine passivité de la part des Frères, dans la mesure où ils n'étaient guère encouragés à prendre des initiatives ou n'étaient pas suffisamment incités à s'impliquer personnellement. Qu'en était-il exactement ? Dans l'étude qui suivra ce chapitre on s'efforcera d'apporter réponse à une telle question.

Conclusion

Dans ce chapitre, le renouvellement des personnes a d'abord été mis en évidence. À ce sujet on ne peut manquer de remarquer la relative rapidité des changements survenus.

Après le 'généralat' du Frère Allais-Charles qui n'avait duré que 5 ans, celui du Frère Adrien s'est terminé après 5 ans et demi, celui du Frère Junien-Victor, après 6 ans et demi ; nommé Vicaire général en raison des circonstances, le Frère Arèse-Casimir l'a été un peu plus de 5 ans. Aucun, de ce fait, n'a pu mener une action suffisamment prolongée. En ce qui concerne les Frères Assistants, comme dans les périodes précédentes, certains sont restés longtemps en charge ; par contre, il a été nécessaire de pourvoir au remplacement de plusieurs pour raison de santé ou de décès, avant l'expiration de leur mandat.

Ce renouvellement rapide des personnes n'a pas été, cependant, en contradiction avec la continuité dans le fonctionnement de l'Institut constatée également. Cela a tenu au fait que les trois Supérieurs qui se sont succédé sont nés et ont été formés avant la fin du XIX^e siècle ; chacun ayant été désigné à un âge assez avancé : Frère Adrien à 61 ans, Frère Junien-Victor à 70 et Frère Arèse-Casimir à 78. De même, tous les Frères Assistants nommés entre 1928 et 1938 sont nés, et la plupart ont été formés, avant 1904. Ce qui est dit des Frères Assistants s'appliquait aux membres des Chapitres Généraux et même à un certain nombre de Visiteurs.

Cela explique pour une part importante que, comme il ressort de la seconde partie de ce chapitre, rien n'a vraiment changé dans le fonctionnement de l'Institut par rapport à la dernière partie du XIX^e siècle. En fait, aux différents échelons de l'Institut la tendance restait de maintenir ce qui avait été fait jusque-là. Cependant, quelques-uns de ceux qui exerçaient une responsabilité dans l'Institut, surtout vers la fin de la période, se montraient plus sensibles que d'autres aux changements que la guerre, notamment, entraînait dans le monde ou même dans l'Institut, ainsi qu'aux évolutions qui se dessinaient dans l'Église, durant la période étudiée. Mais ils ne suscitaient guère d'échos en dehors des Frères dont ils avaient la responsabilité. Tel était le cas, par exemple, du Frère Assistant Zacharias ou, pour s'en tenir à la France, de Visiteurs comme le Frère Armel-Félix (Pierre Forfer) pour le District de Reims, Charles (Bruno Prat) pour le District du Puy, Clodoald (Louis Bengloan) pour le District de Quimper, Cyprien-Pierre (Germain Vidal) pour le District de Moulins.

2 - VIE INTERNE DE L'INSTITUT

En complément au chapitre qui précède où l'on s'en est tenu à présenter divers aspects du fonctionnement de l'Institut, il paraît nécessaire de s'efforcer de percevoir ce qui se vivait à l'intérieur du 'cadre institutionnel' ainsi esquissé.

Ceci peut se voir aussi bien dans les efforts que les Supérieurs ont déployés pour animer les Frères, que dans la façon dont ceux-ci se sont attachés à vivre conformément à ce qui leur était demandé.

Animation de l'Institut

Une des préoccupations des divers responsables de l'Institut était de stimuler les Frères pour que ceux-ci mènent au mieux leur vie religieuse et remplissent leur mission apostolique. Pour cela ils disposaient d'un certain nombre de moyens que l'on peut appeler 'classiques'. Comment en ont-ils usé, dans les années qui nous intéressent ici ? Telle est la question à laquelle on peut tenter de répondre avant de voir quelles orientations étaient données grâce à l'utilisation de ces moyens.

– Moyens d'action

Dans une circulaire du 7 octobre 1932, intitulée « Du choix et de la formation des Frères Directeurs », il est dit que pour préparer des Directeurs on disposait « des moyens individuels que sont les visites et la correspondance... et des moyens collectifs que sont les retraites annuelles... les recollections et les retraites spécialisées... ainsi que, faute d'assurer le second-noviciat à tous, des Grands Exercices pour Frères Directeurs » (Circ.276 bis, 28 et ss.). Ces moyens valaient, en fait, pour l'ensemble des Frères. Par ce qui est appelé *visites* on entendait certainement celles que les Frères Visiteurs devaient faire tous les ans dans les Communautés ou celles que les Frères Assistants effectuaient plus exceptionnellement. Quant à la *correspondance* dont il est question, il s'agissait assurément des lettres que les Frères Directeurs devaient adresser au Supérieur général, tous les mois, et les autres Frères tous les deux mois, selon un usage que la Règle de 1901 avait maintenu, mais dont, en fait, le rythme était devenu annuel. (cf. Notice F. Romuald Hoséa, 46).

Les *retraites annuelles* faisaient l'objet d'un soin particulier dans l'Institut. Organisées dans les différents Districts, elles étaient présidées ordinairement par le Frère Assistant dont ces Districts relevaient. Les Frères Supérieurs s'en réservaient un certain nombre, mais le Frère Adrien et le Frère Junien-Victor l'ont fait moins que leurs prédécesseurs. La conduite de ces retraites était très 'directive' ; les instructions du prédicateur et les confé-

rences du président y tenaient une grande place ; des feuilles de lecture spirituelle étaient remises aux participants. Les *retraites spéciales* ou les *Grands Exercices*, dont il est fait mention au sujet des Frères Directeurs, continuaient également à être organisés sous forme de retraites de 20 et 30 jours, avant la Profession perpétuelle. Quant au *second-noviciat*, il regroupait pendant 9 mois des Frères de divers pays, en général destinés à exercer des fonctions de responsabilité. Les enseignements qui y étaient donnés, surtout sous forme de conférences, visaient à établir une certaine uniformité dans l'Institut.

Les Supérieurs pouvaient aussi offrir aux Frères des rééditions de textes anciens, notamment du saint Fondateur, ou de nouveaux ouvrages publiés dans ce but. On ne voit pas que cela se soit produit au temps des Frères Adrien et Junien-Victor. Quant aux années où le Frère Arèse-Casimir a été Vicaire général elles n'ont guère été favorables à de telles éditions. Par exemple, si au Chapitre de 1934 il était demandé que « la collection des livres de méditations soit enrichie » (Circ. 283, 56) il ne paraît pas que cela ait été mis à exécution. Pour les *Méditations des Dimanches et Fêtes* de saint Jean-Baptiste de La Salle on disposait de l'édition de 1922, mais pour les autres jours on se servait toujours des Sujets de Méditations composés par le Frère Philippe, lesquels commençaient à dater.

Comme depuis longtemps déjà, le principal moyen que les Supérieurs Généraux avaient d'atteindre tous les Frères leur était fourni par les circulaires. Ceux qui se sont succédé de 1928 à 1946, ne les ont pas multipliées mais, le plus souvent, ils leur ont donné un assez grand développement. Chacun d'eux y a mis sa touche personnelle. Le Frère Adrien, en raison de son passé, traitait avec la même maîtrise de sujets se rapportant aux divers aspects de la vie des Frères. Le Frère Junien-Victor faisait surtout part aux Frères de l'expérience spirituelle qu'il avait acquise, notamment comme Directeur de noviciat. Ainsi qu'il l'indiquait lui-même, le Frère Arèse-Casimir utilisait dans ses circulaires des notes de lecture et il s'appuyait notamment sur l'enseignement du Pape Pie XII.

Certaines circulaires étaient motivées par des événements particuliers. C'est ainsi qu'étaient communiqués à l'Institut les résultats des Chapitres Généraux de 1928 (Circ. 266) et de 1934 (Circ.283). Le Frère Adrien relatait ses voyages à Rome d'avril 1929 (Circ.269) et de 1933 (Circ.280). Le Frère Junien-Victor faisait le récit de la translation à Rome des reliques du saint Fondateur (Circ.296 du 19 mars 1937). D'autres circulaires traitaient de sujets divers. Tel était le cas de celle du Frère Adrien sur les Causes de béatification de « nos saints Frères ». Dans cette circulaire 273 il faisait mention de celles du Bienheureux Frère Salomon, du Vénérable Frère Bénilde, des Frères Mutien-Marie, Miguel, Exupérien, Alpert et des Martyrs de la Révolution ; mais il signalait également

que les causes des Frères Scubilion, Irénée et Arnould étaient provisoirement abandonnées. Du Frère Junien-Victor, on a une circulaire sur les « Vœux » (Circ. 287), une autre sur les « Nouveaux programmes du Cours Supérieur de Catéchisme » (Circ.288 et 291).

Des circulaires avaient aussi pour objet de porter à la connaissance des Frères des rapports présentés aux Supérieurs à la suite de leur retraite. Au temps du Frère Adrien, l'une qui a déjà été citée portait sur le « Choix et de la formation des Frères Directeurs » (Circ. 276 bis du 7 octobre 1932), une autre sur la « Distinction chez le Religieux éducateur » (Circ. 275 du 21 novembre 1931). Le Frère Junien-Victor publiait, quant à lui, un rapport sur l'Action Catholique (Circ. 297) et un autre sur l'Action catéchistique des Frères (Circ. 300).

Les divers Supérieurs apportaient un soin particulier à rédiger les circulaires qu'ils écrivaient à l'occasion du Nouvel An pour remercier les Frères des vœux qu'ils en avaient reçus et leur adresser les leurs. Le Frère Junien-Victor y ajoutait un « Coup d'œil rétrospectif sur l'année écoulée » et le Frère Arèse-Casimir développait davantage encore cette chronique, sous le titre de « Tour d'horizon », pour compenser l'absence de parution du Bulletin de l'Institut en raison de la guerre. À cette occasion, les Supérieurs s'attachaient surtout à développer longuement un sujet qu'ils voulaient proposer à la réflexion des Frères. Au début de son mandat, le Frère Adrien a utilisé un texte que le Frère Allais-Charles, son frère, avait préparé (Circ.267). De la même façon, le Frère Junien-Victor, le 6 janvier 1935 (Circ.286), a traité de la « dévotion envers la Passion », à l'occasion du Jubilé de la Rédemption qui se poursuivrait jusqu'au 28 avril de la même année. Mais, dès 1930, le Frère Adrien commençait une série de circulaires sur les « Commandements de la Société ». Son successeur reprit cette série en 1936. Le Frère Arèse-Casimir aborda en 1943 le thème de ce qu'il appelait le « Renouvellement religieux », sinon il prenait des sujets relatifs à la mission des Frères.

Les Supérieurs de l'Institut se voyaient relayés par les Frères Visiteurs qui s'efforçaient eux aussi d'animer les Frères. Grâce aux moyens de duplication dont on disposait alors, ils adressaient aux Frères des circulaires, notamment en vue de leur proposer quelques réflexions pour la « récollection » que, dans le cadre de leur communauté, les Frères étaient invités à faire à la fin de chaque mois.

– Orientations données

Les différents moyens d'animation proposés aux Frères avaient surtout pour but de les soutenir et de les stimuler dans leur vie spirituelle. Cela est particulièrement évident pour

ce qui est des circulaires ou des différentes formes de retraites organisées à l'intention des Frères. Dans l'un et l'autre cas, on retrouve un contenu assez semblable tenant à une source commune. Ce qui est dit dans une note relative aux conférences du Frère Adrien, mais que l'on peut appliquer à ses écrits, indique quelle était cette source. On lit, en effet, que :

« ... lorsqu'il devient Supérieur majeur ses sujets s'inspirent plus exclusivement des auteurs ascétiques et mystiques et de sa propre expérience. La forme prend aussi une tournure plus personnelle, plus aisée, plus dégagée des auteurs profanes... »
(AMG EE 284/10).

En ce qui concerne le Frère Junien-Victor, des notes et des textes de conférences, que l'on retrouve aux AMG et dans lesquelles on remarque une insistance particulière sur le retrait du monde, indiquent que ses enseignements se rattachaient manifestement à la même source. Pour le Frère Arèse-Casimir, si les références étaient différentes, le contenu était assez semblable à celui de ses prédécesseurs.

Dans les enseignements ainsi donnés aux Frères on retrouve les caractéristiques de ceux qui, dans les mêmes moments, étaient courants dans l'Église. De tels enseignements étaient, en effet, plutôt 'moralisants', c'est-à-dire destinés à susciter une façon de se conduire. Ils avaient assez peu de bases doctrinales ; par exemple, si l'on présentait fréquemment le Christ Jésus comme un modèle à imiter, on ne suscitait guère l'adhésion à sa personne et à son Évangile. Ces enseignements se présentaient en général sous forme de considérations développées amplement, de façon magistrale. Pour ce qui était de l'Institut, il était fait appel fréquemment à l'autorité de la Bulle d'approbation, des Règles et des décisions capitulaires et, de même qu'en ce qui concerne les écrits du saint Fondateur, on s'en tenait à en faire une application littérale. En fait, dans le fond comme dans la manière, on reprenait ce qui avait déjà cours au XIX^e siècle et au début du XX^e. Cependant, un retour au 'Christocentrisme', dont témoignait notamment l'encyclique *Mystici corporis Christi* du pape Pie XII en 1943, commençait à inspirer un certain renouvellement dans les enseignements officiels de l'Église et même de l'Institut.

Si les Supérieurs mettaient beaucoup l'accent sur ce qui était de nature à soutenir les Frères dans leur vie spirituelle, ce qui se rapportait à leur mission n'était pas pour autant négligé. Au cours des retraites, les Supérieurs revenaient sur les obligations professionnelles et apostoliques des Frères. De même, deux des circulaires du Frère Adrien sur les « Commandements de la Société » portent sur l'enseignement assuré par les Frères. Comme cela a été dit, des aspects particuliers de la mission des Frères ont fait l'objet de circulaires reprenant des rapports établis par d'autres que les Frères Adrien ou Junien-

Victor. Même si elles n'étaient pas d'eux, ces circulaires témoignaient de l'importance que ceux-ci attachaient aux sujets abordés. Du fait de leur origine, il apparaît que ces textes avaient un caractère plus pratique et plus actuel que ceux des Supérieurs eux-mêmes. Il en sera question plus longuement par la suite. Le Frère Arèse-Casimir, quant à lui, mettait l'accent sur la mission d'éducateur chrétien des Frères lorsqu'il développait, en 1944, un sujet auquel il semblait attacher beaucoup d'importance, dans une circulaire intitulée « Éducation et État de grâce » (Circ. 314) ou quand il reprenait, en 1945, les thèmes de l'Action Catholique et du Catéchisme (Circ. 315).

Au total, les orientations données par les Supérieurs tendaient à proposer un certain modèle de Frère qui se caractérisait par la fidélité à la Règle et aux obligations votales, le retrait du monde, une piété s'alimentant aux dévotions en honneur à l'époque dans l'Église, mais également par le dévouement au service des élèves et le zèle dans l'accomplissement de leur mission apostolique d'éducation, à condition toutefois que cette action ne nuise pas à ce qui était considéré comme étant la vie proprement religieuse.

Attitude des Frères

Ce qui vient d'être dit permet de voir dans quel sens, ce que préconisaient les Supérieurs tendait à orienter les Frères. Dans quelle mesure ceux-ci suivaient-ils ces orientations ? À dire vrai, il est assez difficile de le savoir directement, car les Frères s'exprimaient assez peu à ce sujet. Les *Historiques* sont généralement muets sur ce que les Frères vivaient au sein de leur Communauté. Des écrits personnels laissés par quelques-uns permettent d'accéder à leur vie intime. Des extraits de ces écrits sont repris dans certaines *Notices nécrologiques* ou des biographies consacrées à quelques Frères, mais ce qui reste de tels écrits est trop rare pour être assez représentatif de ce qui animait l'ensemble des Frères. Les Notices elles-mêmes, tendaient d'autant plus, à donner une image assez stéréotypée des Frères qu'avant d'être diffusées à travers l'Institut elles étaient retouchées par un même rédacteur. De l'uniformité générale se dégagent cependant quelques notices particulièrement courtes correspondant à des vies assez effacées ou dissimulant la médiocrité de certaines autres. En revanche, des notices plus longues font émerger des personnalités qui ont été particulièrement marquantes. Mais, comme dans les biographies consacrées à de tels Frères, ce qui est dit d'eux se rapporte surtout à leur activité apostolique. Malgré les différences ainsi soulignées, l'ensemble des notices est à la fois trop vaste et trop émietté pour que, dans le cadre de ce travail, on puisse en dégager une vue assez exacte de ce que vivaient les Frères dans les années évoquées actuellement.

Il a paru préférable de tenter de percevoir indirectement la façon dont vivaient les Frères, en s'appuyant sur les rapports que les Frères Visiteurs devaient établir à la suite de la « visite canonique » annuelle des Communautés dont ils avaient la charge - Nive Voisine a fait une analyse des rapports concernant un certain nombre de Communautés, pour les années 1920 à 1939, dans son ouvrage *Les Frères des Écoles chrétiennes au Canada* T.II, p. 408ss.

Pour rédiger le rapport qu'il envoyait au Supérieur de l'Institut, et dont il laissait un extrait aux intéressés, le Frère Visiteur disposait d'un imprimé de quatre pages. Dans les premières des années considérées actuellement, la page 1 comprenait un *Questionnaire* portant, pour l'essentiel, sur la vie des Frères en Communauté et, en partie, sur leur façon de remplir leur « emploi ». Sur la page 2 on trouvait d'abord, sous la rubrique *Recommandations*, un espace disponible divisé en deux colonnes portant en entête, l'une : *À la communauté* et l'autre : *Au Frère Directeur*. Une partie plus importante de la page était réservée à un *Rapport sur l'ensemble*. La page 3 concernait la *Situation économique du fonds d'école*. En page 4, un certain nombre de renseignements étaient demandés sur l'*École*. À partir de 1940, une modification a été introduite mais peu de changements ont été apportés aux rubriques de la page 1. La page 2 qui devenait la page 4 ne comportait plus de subdivisions, ce qui laissait plus de latitude au Frère Visiteur pour donner ses *Recommandations* ou pour faire son *Rapport* sur la Communauté. Copie des « recommandations » faites à la Communauté et au Frère Directeur leur était laissée à l'issue de la visite. Il était prévu que ces recommandations soient transcrites sur un « Registre d'administration ».

Les réponses à un certain nombre de questions étaient naturellement conditionnées par ce qui en faisait l'objet et par la façon dont elles étaient posées. En revanche le Frère Visiteur se trouvait plus libre pour remplir les espaces laissés à sa disposition. À partir des appréciations portées par le Frère Visiteur on peut donc se faire une idée de ce qui, dans la vie d'une Communauté, n'était pas jugé satisfaisant et de ce qui était considéré comme allant bien. En reprenant chacun de ces deux aspects on peut tenter de donner un aperçu de la façon dont les Frères menaient leur vie religieuse et apostolique.

– Aspects négatifs

Le questionnaire que le Frère Visiteur avait à remplir portant surtout sur des points de régularité précis, il est certain que cela conduisait à mettre en évidence les manquements constatés sur ces points. De même, les recommandations faites à la Communauté et au Frère Directeur, ainsi que le rapport d'ensemble, revenaient fréquemment sur ces man-

quements. Il en allait de même pour les questions concernant la façon dont les Frères remplissaient leur « emploi ».

Les manquements relevés pouvaient être relativement peu importants. Il s'agissait généralement de négligences dans la façon de faire : exercices spirituels, étude de catéchisme, récréations, avertissement des défauts, etc. Il était fait état aussi des retards ou des absences à certains « exercices ». En ce qui concerne l'école, on voit signaler par exemple, des lacunes au sujet du catéchisme...

Ce qui était reproché était parfois plus grave, comme des sorties seul sans permission. Ou en ce qui concerne la mission éducative, du laisser-aller dans la surveillance, un manque de prudence dans les relations avec les élèves. Dans certains cas, une situation anormale était soulignée et un redressement sérieux était demandé.

Globalement, qu'en était-il ? La lecture attentive d'un certain nombre de rapports de visite et le parcours plus rapide d'un plus grand nombre donne l'impression que, si un peu partout des insuffisances étaient constatées, l'irrégularité ou le laisser-aller étaient loin de l'emporter, même lorsque, par suite des circonstances, notamment durant la période de guerre, des adaptations ont dû être apportées.

Dans ces conditions on peut se demander ce que voulait dire le Frère Arèse-Casimir lorsqu'il parlait de la nécessité d'un « renouvellement religieux » dans l'Institut.

Ne visait-il pas un certain nombre de cas particuliers hérités de la période antérieure du « temps de la sécularisation ». Sans vouloir en exagérer la signification, on peut en donner un exemple.

En 1947, un poète appelé Pierre Emmanuel faisait, dans une œuvre autobiographique intitulée « Qui est cet homme ? », une description peu flatteuse des Frères qu'il avait eus comme professeurs, au cours des années 1932 à 1934, dans les 'Classes préparatoires' de l'établissement appelé « Les Lazaristes », à Lyon. En 1970, dans une reprise de cette œuvre, sous le titre *Autobiographies*, l'auteur faisait à nouveau une présentation des mêmes Frères dans laquelle, à l'exception d'un plus jeune, ils n'étaient guère mieux traités. La parution de cet ouvrage jetait un certain émoi chez quelques-uns des Frères qui en avaient connaissance. Par la suite, l'auteur aurait reconnu avoir forcé le trait. Quoi qu'il en soit, le recours aux rapports de visite de la Communauté, pour les mêmes années, permet de mesurer dans quelle mesure la description faite correspondait à la réalité. Ainsi dans le rapport établi le 28 mars 1933 on peut lire ces lignes du Frère Visiteur :

« Cette Communauté est assez régulière : l'esprit religieux devient meilleur pour le plus grand nombre des Frères. Cette amélioration est malheureusement ralentie par quelques unités, vieux levain d'une sécularisation mal comprise, et par le contact avec l'élément civil de Professeurs plus mercenaires qu'éducateurs, imbus de sophismes mondains. »

Ce qui avait été perçu n'était donc pas dénué de fondement. On ne saurait cependant tirer de cet exemple une conclusion s'appliquant à tous les Frères ayant connu la « sécularisation » à ses débuts (voir EL 11, p.140ss).

Sinon, le Frère Vicaire général n'avait-il pas en vue des situations personnelles engendrées par la seconde guerre mondiale : Frères ayant été soldats, prisonniers, déportés, et qui rencontraient des difficultés à reprendre la vie régulière avec toutes ses exigences ? Ou encore n'évoquait-il pas le cas de certaines parties de l'Institut qui, durant le conflit, s'étaient trouvées coupées du centre de celui-ci et dont les Supérieurs présents sur place avaient pris des dispositions imposées par les circonstances mais ne cadrant pas toujours exactement avec les normes en vigueur dans l'Institut ?

La situation globale de l'Institut était-elle vraiment préoccupante ? Il est vrai, comme on le verra que, dans les années qui ont précédé la seconde guerre mondiale, l'Institut a continué à être affaibli par une hémorragie constante de Frères. La guerre et ses suites ont également entraîné des pertes pour l'Institut, non seulement en termes de vies humaines mais également en raison d'abandons que les événements ont contribué à provoquer en plus grand nombre. Dans ces conditions, si le Frère Vicaire général, en invitant au « renouvellement religieux » voulait que l'Institut se relance avec plus d'ardeur, c'était évidemment souhaitable et la sorte de nouveau départ que constituait l'après-guerre s'y prêtait particulièrement.

– Aspects positifs

Si, dans leurs rapports les Frères Visiteurs signalaient des insuffisances ou des manquements de la part des Communautés, il leur arrivait souvent aussi d'exprimer la satisfaction qu'ils avaient de constater le souci des Frères d'être fidèles à leurs obligations religieuses, de louer l'entente qui régnait au sein de la Communauté ou de reconnaître l'application des Frères à remplir leur tâche éducative. Cela témoignait, qu'à leurs yeux, la Communauté allait bien.

J. M. J.
S. J. B^e

DISTRICT

INSTITUT

RAPPORT DE VISITE

de

DES
Frères des Écoles Chrétiennes

Maison de Bourg (Ain)

Lyon

OBJETS	APPRECIATION
RÉGULARITÉ 1. Lever et coucher. — 2. Lecture de table. — 3. Silence. — 4. Voyages sans permission. — 5. Repas hors de la maison, ou dans la maison avec des étrangers. — 6. Sorties. — 7. Retour des classes à l'heure. — 8. Jeunes de Règle.	1 Réguliers — 2 Incomplets par suite de la présence des élèves. 3 Bien — 4, 5 et 6 Néant. 8 On fait le possible.
PIÉTÉ 1. Exercices journaliers (Ponctualité, omission). — 2. Le très saint Sacrement est-il conservé dans la chapelle? — 3. Soins, dévotion, propreté, par rapport à tout ce qui sert au culte divin. — 4. Heures S ^{te} Messe. — 5. Confession. — 6. Communion.	1. Très Bien 2. Bien 3. Très Bien 4 — 6. Moyens et 7 — 5 Régulier — 6 Quotidien.
EXERCICES SPIRITUELS 1. Rendition de compte de conduite. — 2. Avertissement des défauts. — 3. Coupe. — 4. Conférences. — 5. Révêtu du mois. — 6. Lecture spirituelle. — 7. Lectures indiquées dans le calendrier religieux. — 8. Lecture des Décrets : <i>Quoniammodum</i> , — sur la Communion quotidienne.	1 et 4 — 9. C. F. D ^e n'est pas 2. Très Bien — 3. Pas assez souvent individuelle. 5, 6 et 7 Bien.
SOINS CORPORELS 1. Nourriture selon la règle. — 2. Vestiaire et lingerie. — 3. Mobilier. — 4. Propreté. — 5. Soins des malades. — 6. La maison est-elle convenable?	Tous les soins corporels sont assurés selon la Règle.
ENSEIGNEMENT 1. Étude et récitation du catéchisme. — 2. Catéchisme en communauté. — 3. Leçons en communauté. — 4. Examens et compositions. — 5. Conférences pédagogiques.	1. Facile à l'écrire — 2. Difficile 3, 4 et 5. Très Difficile à cause du nombre restreint des Frères.
RÉCRÉATIONS 1. Durée. — 2. Entretiens utiles et édifiants. — 3. Politique. — 4. Jeux. — 5. Les promenades ont-elles lieu selon la règle? — 6. Comment se passent les vacances? — Suit-on la Règle?	1, 2 et 3 Bien — 4. Néant 5. Le plus possible 6. Autant qu'on peut.
UNION ET CHARITÉ 1. Respect. — 2. Politesse. — 3. Antipathies. — 4. Amities particulières.	1 et 2. Très Bien — 3 et 4. Néant.
EMPLOI 1. Chacun remplit-il bien son emploi? — 2. Économe. — 3. Frères de classe. — 4. Les leçons sont-elles bien préparées? — 5. Les devoirs sont-ils corrigés? — 6. Le catéchisme est-il bien préparé et fait tout le temps prescrit par la Règle?	1, 2 et 3. Très Bien 4, 5 et 6. Le mieux possible.
RAPPORTS 1. Avec les autorités (Clergé, Municipalité, Inspecteurs, Prêtres). — 2. Avec le public (visites actives et passives). — 3. Personnes du sexe dans la maison ou dans les écoles.	1 et 2. Très Bien 3. Une infirmière et une cuisinière.
REGISTRES 1. Personnel de la communauté. — 2. Personnel enseignant. — 3. Administration. — 4. Renovation. — 5. Historique de l'établissement. — 6. Charges de fondations : messes, etc. — 7. Recettes et dépenses. — 8. Livre du magasin. — 9. Compte des classes. — 10. Inscription des élèves. — 11. Chauffage. — Ces registres sont-ils bien tenus et à jour?	Tous les registres sont très bien tenus.

RECOMMANDATIONS ÉCRITES LAISSÉES PAR LE F. VISITEUR

A la Communauté

- 1^o Baser son apostolat sur la prière, sur une vie religieuse toute animée par l'esprit surnaturel.
- 2^o Intéresser dans toutes les classes, la Vierge au St-Enfant Jésus.
- 3^o Faire le possible pour se ménager le temps de la préparation et de l'étude ecclésiastique.
- 4^o Prendre tous les moyens possibles pour amener les chers, surtout les grands, à la réception plus fréquente des sacrements.

Au Frère Directeur

- 1^o Être fidèle à recevoir les Frères en reddition malgré les difficultés administratives de la maison.
- 2^o Ne pas négliger les conférences et la coupe individuelle.
- 3^o Intéresser l'esprit de foi dans la direction.
- 4^o Faire de temps en temps les chap. XXIII, XXIV et XXV de la Règle du G.^o
- 5^o Ne pas oublier l'organiser le 25 de chaque mois, une « journée des vocations ».

COPIE DES ORDONNANCES PROVISOIRES

RAPPORT SOMMAIRE SUR L'ENSEMBLE

L'esprit religieux de cette Communauté est excellent. La charité unit tous les cœurs qui ne marchandent pas leur dévouement. Les exercices sont réguliers; mais les surveillances dans une maison qui comprend un pensionnat, un externat et une école gratuite, occasionnent quelques absences que les intéressés suppléent de leur mieux.

Le G. F. Directeur en son jeune (2^e année de Directeurat) n'a pas bien fait les conférences et recevoir les Frères en reddition. Chacun est en règle pour la parole. Les Frères gémissent de l'indifférence religieuse qui caractérise les chers enfants. Ils s'efforcent de triompher de cette résistance par la prière, le sérieux, l'effort. Un bon exemple, après le travail à la culture des vocations. Dans ce même but, on vient d'établir la Congrégation au St-Enfant Jésus.

A Tanung, le 20 janvier 1930

Le Visiteur,

J. Chabot

Au travers des rapports de visite on perçoit cependant une différence dans la façon d'apprécier une telle situation, selon les Frères Visiteurs. En simplifiant, on peut en relever deux. On constate en premier lieu que beaucoup restant dans le cadre strict du formulaire qu'ils avaient à remplir, s'en tenaient à une sorte de catalogue des constatations négatives ou positives qu'ils pouvaient faire et à une énumération de recommandations sur les points faisant l'objet de leurs remarques. S'ils introduisaient quelques considérations dans le but de motiver les Frères, cela restait assez sommaire et superficiel. Ce fait est particulièrement sensible quand on voit à quoi se résument les recommandations laissées par des Frères Visiteurs, lorsqu'elles sont relevées sur le « Registre d'administration ».

Même lorsque le ton général est positif, on ne peut pas dire qu'une telle façon de faire soit particulièrement stimulante. Elle paraît plutôt de nature à favoriser la tendance qu'avaient des Frères à s'en tenir à une régularité assez formelle, et à remplir leur « devoir d'état », peut-être de façon correcte, mais sans grand élan. Cette façon de faire présentait aussi le danger d'encourager les partisans d'une fidélité stricte à la Règle mais qui s'en tenaient plus à la lettre de celle-ci qu'à l'esprit qui la soustend. Une telle attitude, ainsi que les inconvénients qu'elle entraînait, ont déjà été relevés pour d'autres époques. Pour la période qui nous intéresse ici, cela ne ressort pas explicitement des rapports de visite ou des *Notices*, mais n'en subsistait pas moins, si l'on en juge par le souvenir qu'ont laissé d'eux un certain nombre de Frères. Des rapports de ce genre ne permettent pas non plus de déceler des Frères ou des Communautés qui sortaient de l'ordinaire au regard d'un ensemble assez uniforme.

On trouve par contre une autre façon de remplir les rapports de visite. Des Frères Visiteurs savaient, en effet, s'abstraire du cadre rigide qui leur était imposé pour s'adresser aux Frères de manière moins formelle en exprimant en particulier leur satisfaction par des félicitations adressées aux Frères et à leur Directeur ; ou encore en développant quelques considérations de nature à stimuler les Frères et à les affermir dans leurs convictions. Cela ressort nettement, par exemple, d'une série de rapports établis par les Frères Visiteurs des Districts de Moulins (années 1931 à 1945) ou de Reims (1936 à 1945) dont la copie se trouve aux Archives du District de France et dont il a été fait une analyse plus poussée.

De tels rapports de visite font émerger, davantage que d'autres, l'image de Frères à qui pouvait s'adresser ce qu'écrivait le Frère Visiteur de Reims aux Frères de l'une de ses Communautés : « Félicitations pour la régularité et la ponctualité de la communauté, que l'esprit intérieur les vivifie et leur donne toute la valeur spirituelle... » (Bar-Le-Duc 1938-39) ; ou auxquels on pouvait appliquer ce que celui de Moulins disait d'une

Communauté dans laquelle : « à la vie régulière extérieure qui règne déjà hautement, s'ajoute de plus en plus la pratique d'une vie intérieure intense... » (Bourges, 1934). De même, des Frères méritaient d'être félicités pour « leur bon esprit », ainsi que l'avaient été ceux de la même Communauté deux années auparavant ; ou encore pour leur « bonne entente » (Moulins Saint-Gilles, 1931). La valeur professionnelle, le zèle apostolique des Frères pouvaient également se voir ainsi reconnus et appréciés par leur Frère Visiteur. Ainsi celui de Reims notait-il au sujet d'une Communauté « Frères dévoués et Apôtres » (Metz Saint-Augustin, 1929). Ailleurs, c'est un Frère Directeur nouvellement arrivé dans une Communauté qui était incité à « profiter du bon accueil reçu en communauté et de son heureuse influence sur les élèves pour développer l'esprit de piété... » (Moulins Saint-Gilles, 1938). De façon globale, le Visiteur de ce même District ne cachait pas sa satisfaction lorsqu'il invitait les Frères de l'une de ses maisons, à « garder à la communauté ce qui fait son charme : régularité, zèle, charité, bon esprit, union des cœurs, généreuse hospitalité » (Nevers, 1942).

Les auteurs de tels rapports enjolivaient-ils les choses ? Il est vrai que si, d'habitude, on remarque plutôt ce qui ne va pas, il est plus facile de dire ce qui va bien. On voit pourtant que les Frères Visiteurs qui faisaient ce genre de compliments savaient aussi relever les insuffisances qu'ils constataient ou des défaillances plus graves. Leur jugement sur une Communauté pouvait également varier d'une année à l'autre, ne serait-ce qu'en raison d'un changement de Frère Directeur ou de quelques Frères. On doit reconnaître pourtant que de telles appréciations favorables ne sont pas exceptionnelles et ce que l'on sait, notamment par leur Notice nécrologique, c'est que bien des Frères ont laissé le souvenir d'hommes profondément religieux, de confrères agréables et d'éducateurs zélés.

Des Frères Visiteurs, dans leurs rapports de visite, invitaient aussi les Frères à porter le souci du « recrutement ». Dans le cas de certaines Communautés, y compris parmi celles qui méritaient les compliments dont on a fait état, les efforts des Frères, à ce sujet, n'étaient guère couronnés de succès. D'autres qui portaient le même souci obtenaient de meilleurs résultats. Il était des Frères dont le rayonnement était tel qu'il suffisait à leur susciter des imitateurs parmi les jeunes. Ceux qui entraient ainsi dans l'Institut, contribuaient à assurer le développement de celui-ci, jusqu'à la guerre qui éclatait en 1939 et, même durant celle-ci, dans certains cas.

Globalement, des rapports de visite, comme des *Notices nécrologiques*, se dégage un certain type de Frères assez uniforme se caractérisant par une fidélité habituelle à leurs obligations religieuses, de bonnes relations avec leurs supérieurs et leurs confrères et l'accomplissement consciencieux de leurs tâches professionnelles et apostoliques, mais avec

cependant quelque chose d'assez routinier et de formel. En revanche, des Frères insuffisamment motivés ou dont l'ardeur s'était affaiblie - ce qui pouvait prélude à des départs de l'Institut, ou entraîner des vies assez ternes - constituaient autant d'exceptions. De façon contrastée, ressortaient par ailleurs la figure de Frères dont la force de conviction se traduisait par l'intensité de leur engagement religieux, la qualité de leurs relations à l'intérieur comme à l'extérieur de leur communauté et leur rayonnement apostolique. Parmi ces Frères, quelques-uns se montraient plus sensibles que d'autres aux changements que la guerre, notamment, entraînait, ou aux évolutions qui se dessinaient dans l'Église.

Conclusion

Il n'y pas de rapport direct entre les deux parties de l'exposé qui vient d'être fait, en ce sens que la seconde partie ne vient pas mesurer les effets des moyens d'animation présentés dans la première. Certes, les Frères pouvaient être influencés par les exhortations de leurs Supérieurs, mais leur attitude se ressentait aussi, par exemple, du climat de la communauté, de l'influence exercée par le Frère Directeur ou les autres Frères.

En revanche, on peut constater une assez grande correspondance entre le modèle qui ressortait des orientations données par les Supérieurs et le type de Frères que l'on découvre au travers de nombre de rapports de visite ou de *Notices nécrologiques*. Ce modèle auquel se conformaient bien des Frères prolongeait, sans grand changement, celui qui, au sein de l'Institut, comme plus largement dans les Congrégations religieuses, était proposé depuis la dernière partie du XIX^e siècle. À cet égard, il semble que l'on puisse appliquer à l'Institut - non sans reconnaître que des nuances seraient à apporter - une réflexion faite sur les Congrégations religieuses prises dans leur ensemble à l'époque considérée ici :

« Extension de l'audience et développement des tâches consécutives endormaient jusqu'à leur vigilance, voire facilitaient l'apparition d'une vraie sclérose. Vis-à-vis de l'extérieur, tout ce qui peut singulariser est bienvenu dans un vivier de recrutement dont on perçoit les limites [...] À l'usage interne prévaut un rigoureux immobilisme. Il repose pour l'essentiel sur l'immortalisation de la fondation ou de la restauration du XIX^e siècle. Les prescriptions de ces épisodes glorieux paraissent intangibles. Or, elles sont plus strictes et minutieuses que les règles anciennes. Et le code de 1917 ... a durci le dispositif. Chapitres et supérieurs n'ont plus ensuite éprouvé le besoin d'interpréter des textes dont la lettre fait autorité ... » (*Histoire du Christianisme* XII, 200, 201).

Mais, dans le même temps, d'un ensemble assez uniforme on a vu émerger des Frères se caractérisant par un dynamisme intérieur s'épanouissant en rayonnement apostolique que reconnaissaient et encourageaient au moins certains Frères Visiteurs. De leur côté, d'autres Frères, en raisons des circonstances, ont eu à affronter des situations qui, pour être surmontées, demandaient que, chez eux, la force de conviction l'emporte sur le simple conformisme à des obligations respectées en vertu de l'habitude acquise. Dans un cas comme dans l'autre, il se dessinait ainsi une figure de Frères qui, sans rien renier des engagements qu'ils avaient pris, souhaitaient se trouver moins étroitement soumis à des exigences par trop formalistes. Pour ne donner qu'un exemple, il est certain qu'au Canada, Frère Marie-Victorin (Conrad Kirouac) a eu une influence considérable, dans ce sens.

Chapitre 3 - DÉVELOPPEMENT ET EXTENSION DE L'INSTITUT (1928-1946)

Orientation

Dans les années 1928 à 1939, si l'Institut a rencontré des difficultés dans un certain nombre de pays, dans beaucoup d'autres, il a pu se développer sans trop d'obstacles. Il s'est établi également dans diverses contrées. Le temps de la guerre et de l'immédiat après-guerre n'a pas favorisé le développement de l'Institut dans des pays touchés par le conflit, mais il n'a pas empêché que ce développement se poursuive dans plusieurs autres. En revanche, le mouvement d'expansion qui a caractérisé les années 1930 a été brisé.

Pour ces 18 années, et plus particulièrement pour les 12 premières, il n'y a pas lieu de s'arrêter sur chacun des pays où l'Institut était déjà présent, comme cela a été fait dans le volume précédent (*XIX^e - XX^e siècles* EL 11). En effet, en dehors de ce qui a été présenté ici dans le premier chapitre, les éléments nouveaux par rapport à la période précédente sont assez limités. Par contre, on fera état des différents pays où l'Institut s'est implanté dans les années qui ont précédé la seconde guerre mondiale.

Développement de l'Institut

Globalement, dans les années considérées actuellement, l'Institut a connu un lent développement. Celui-ci, cependant, a été inégal selon les blocs de Districts que l'on peut former pour un même pays ou pour divers pays ayant une certaine parenté entre eux. Pour quelques Districts, il a été aussi entravé par les événements. Ce développement a été conditionné par les entrées dans l'Institut, mais aussi par d'autres facteurs, comme la persévérance des Frères et l'amélioration de la longévité de vie parmi ceux-ci.

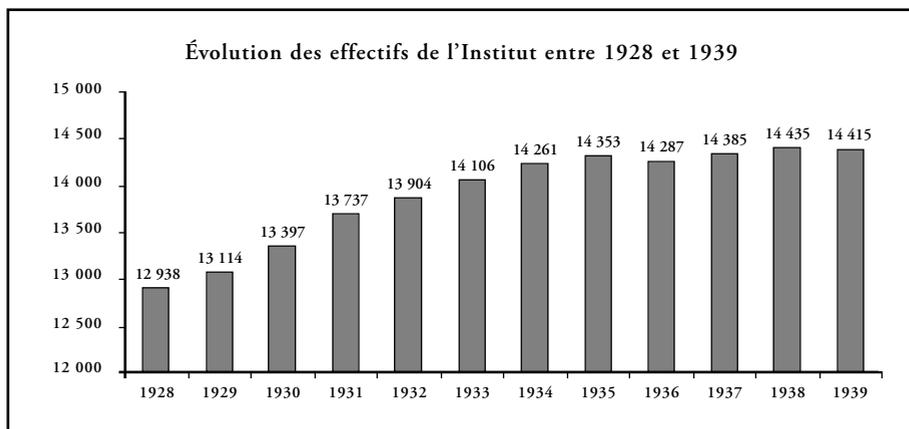
– Évolution des effectifs

Années d'avant-guerre

La remontée des effectifs de l'Institut qui s'était produite entre 1908 et 1928 (voir ÉL 11, 192), s'est poursuivie globalement dans les années qui ont suivi. Les statistiques établies en fin d'année permettent d'établir l'histogramme de la page suivante.

Comme on peut le constater la montée, qui a été relativement rapide jusqu'en 1934, s'est ralentie ensuite, avec même une baisse en 1936 - due à la situation en Espagne en

particulier - avant de reprendre ensuite jusqu'en 1938 et de connaître à nouveau une baisse en 1939. Par rapport à la situation en 1928 on peut mettre en évidence l'évolution qui s'est produite dans les différents blocs de Districts, jusqu'en 1939.



Plusieurs pays ou groupes de pays ont connu une croissance continue. Tel a été le cas :

- pour les deux Districts de Belgique et Hollande, auxquels s'est ajouté celui du Congo à partir de 1936, par rapport à un nombre initial de 1.363 Frères, une augmentation d'environ 160 Frères s'est produite ;

- pour les cinq Districts des États-Unis qui, partis d'un total de 1.093 Frères, ont connu une hausse de près de 500 Frères. Mais si elle était de 150 pour celui de New-York, elle se limitait à 50 pour celui de San Francisco ;

- au Canada, où le nombre des Frères des trois Districts qui était de 1.066 a crû de près de 270 Frères ; une légère baisse de celui de Montréal, après 1935, étant compensée par la hausse de celui de Québec et, dans une moindre mesure de celui de Toronto ;

- en Italie, où les deux Districts qui comptaient 560 Frères ont augmenté de quelque 160, même si une légère baisse les a affectés en 1932 et 1933 ;

- pour l'ensemble que l'on peut former avec les Districts d'Irlande-Angleterre et d'Australie et qui, comptant au départ 403 Frères, s'est accru d'un peu plus de 200 Frères grâce à la progression de chacun de ces Districts, mais surtout du premier ;

- pour les deux Districts du *Far East* britannique qui avaient 200 Frères au départ et qui ont progressé d'une centaine ; celui de Colombo restant cependant en dessous d'un effectif de 100.

D'autres ensembles, après une période de croissance ont connu une certaine stagnation ou même parfois une baisse. Cela se voit pour :

- le groupe important formé par les Districts d'Amérique latine qui, à partir d'un total de 1.402 Frères, a connu une hausse de près de 250 jusqu'en 1932, avant de subir une baisse, par suite en particulier de celle ayant affecté le District de Bogotá, à partir de 1934, et celui d'Équateur à compter de 1936. L'ensemble ne retrouvait le nombre initial qu'en 1936 ;

- le groupe de 371 Frères formé par les Districts des colonies françaises qui a progressé de 76 jusqu'en 1935, avant de garder à peu près le même effectif par suite d'une baisse en Algérie, d'une stagnation à Madagascar-La Réunion et d'une hausse en Indochine.

L'ensemble des 23 Districts français, réduits à 21 en 1933 par suite du regroupement des trois de la région lyonnaise, voyait ses effectifs osciller autour du chiffre de 4.000. Mais avec une différence entre :

- de petits Districts qui n'arrivaient pas à se relever et n'atteignaient pas une centaine de Frères, comme ceux de Bayonne, Bordeaux ou Caen,

- celui de Paris qui dépassait l'effectif de 400 ou ceux de Nantes et de Reims qui tenaient vers ce nombre, ainsi que celui de Quimper qui arrivait à dépasser celui de 300.

Une baisse affectait les pays ayant eu à subir les événements qui les ont atteints de 1936 à 1939 :

- les trois Districts d'Europe centrale qui comptaient 633 Frères, après avoir augmenté de quelque 180 Frères, en ont perdu plus de 200 par rapport aux maximum atteint en 1935, en raison des effets du nazisme.

- les trois Districts d'Espagne qui, à partir d'un total de 944 Frères, après avoir crû de près de 150 Frères jusqu'en 1935, connaissaient une baisse tragique. Ils retrouvaient à peu près leur effectif initial en 1939.

Un ensemble de Districts qui, au départ, avait 626 Frères, a connu une baisse continue qui lui a fait perdre près d'une centaine de Frères. Il s'agissait de celui formé par le District appelé de Constantinople ou d'Istanbul et ceux de Jérusalem et d'Alexandrie (Égypte). Cette baisse affectait le premier surtout après 1935 où il subissait les effets de la politique 'nationaliste' des pays le composant. Elle atteignait aussi celui d'Alexandrie à partir de 1936. Celui de Jérusalem maintenait à peu près ses effectifs.

Années de guerre et d'immédiat après-guerre

Déjà en 1939, les effectifs recensés en fin d'année se ressentaient du conflit qui avait commencé en septembre. Durant ce conflit, les statistiques générales n'ont pu être tenues à jour. Un état de fin 1946 et portant la mention de « confidentiel » - sans doute en raison d'une certaine incertitude des chiffres - peut servir de point de comparaison avec celui de 1939.

Il permet de constater que certains groupes de Districts s'étaient maintenus ou avaient poursuivi leur progression. Ainsi : les États-Unis étaient passés de 1.572 à 1.592 Frères. Le Canada de 1.332 à 1.346. L'Amérique latine, de 1.654 à 1.820. L'Espagne de 926 à 1.419. L'Irlande-Angleterre, Australie, de 615 à 847. La France qui, en 1939, était tombée à 3.344 Frères remontait à 3.439.

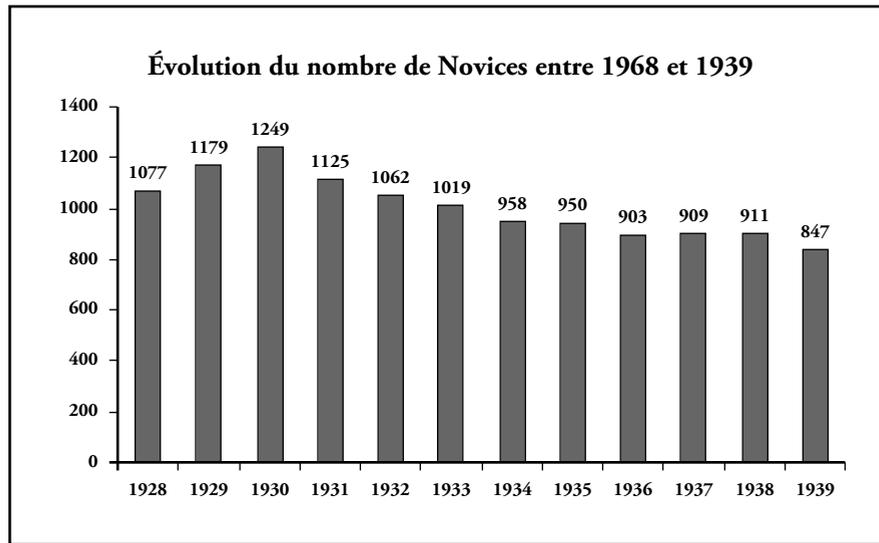
D'autres Districts avaient souffert plus ou moins intensément de la guerre. Ceux de Belgique-Hollande et du Congo passaient de 1.523 à 1.352. Ceux d'Europe centrale : de 586 à 402. L'Italie de 719 à 686. Le Proche-Orient de 539 à 435. Le groupe Indochine, Algérie, Madagascar-La Réunion diminuait de 435 à 361. Ceux de Colombo et Penang de 303 à 230.

Au total, les effectifs de l'Institut avaient diminué. Le nombre de Frères en 1946 rapporté à celui de 1939, représente une baisse de 208 Frères. Ce qui, grâce aux Districts qui avaient continué à croître, est relativement faible si l'on tient compte des victimes de la guerre et des abandons que les événements ont contribué à accroître, y compris après la fin de la guerre.

– Entrées dans l'Institut

Le développement de l'Institut était conditionné par le nombre des entrées. Tous les ans, la statistique générale au 31 décembre comptabilisait les « sujets en formation » : petits-novices, novices et scolastiques. On voit, qu'au long des années, leur nombre global est très variable, notamment à cause de celui des petits-novices qui baissait en premier lorsque des perturbations survenaient. Mais le plus significatif est celui des novices. Un graphique met en évidence son évolution de 1928 à 1939.

On constate que le nombre de novices, après être monté rapidement jusqu'en 1930, a baissé ensuite pour se stabiliser dans les années 1936 à 1938 pourtant marquées par plus de turbulences. Il convient, d'ailleurs, d'arrêter ces constatations à l'année 1938, le chiffre donné pour 1939 étant déjà influencé par la guerre. Cependant l'érosion que l'on constate à partir de 1931 n'atteint pas également tous les pays.



Les effectifs se maintiennent à peu près de 1928 à 1938 dans quelques-uns :

- en Italie l'effectif reste de l'ordre de la quarantaine et dépasse parfois la cinquantaine de novices.
- l'Irlande et l'Angleterre, avec l'Australie, ont un nombre de novices qui oscille autour de la cinquantaine

Certains pays, qui connaissaient la baisse constatée, voyaient le nombre de novices se redresser dans les dernières années. Tel était le cas :

- en France où, après avoir atteint un maximum de 260 en 1930, le nombre des novices est resté ensuite autour de 200 avant de retrouver un niveau de 250 à partir de 1936.
- en Amérique latine où, ce nombre après être monté aux environs de 220 en 1930, et être passé en dessous de 150 après 1935, est revenu en 1938 au niveau de 1930.

Beaucoup de pays ou de groupes de pays ont connu une évolution semblable à celle du nombre total de novices pour l'Institut. Ainsi :

- aux États-Unis, une progression plus lente avait permis de dépasser quelque peu le nombre de 140 novices en 1933, ce chiffre baissait jusqu'à une centaine en 1936, 1937.
- en Belgique, le nombre des novices qui avait atteint un maximum de 94 en 1932, se maintenait ensuite autour de la soixantaine.
- au Canada, le total des novices qui était monté à 140 en 1929 baissait progressivement pour s'en tenir à une centaine à partir de 1935.

Des pays subissaient une baisse du nombre de novices en raison des événements qui les atteignaient :

- en Espagne, les trois Districts après avoir compté 140 novices en 1929, n'atteignaient plus toujours le nombre de 70 à partir de 1931, avant de rester à un chiffre difficile à évaluer, mais n'atteignant pas la quarantaine de 1936 à 1938. Une nette reprise se faisait sentir en 1939 avec 87 novices.

- en Europe centrale, après avoir approché celui de la centaine à différentes reprises jusqu'en 1934, le nombre des novices tombait à 36 en 1938 pour les trois Districts.

Pour ce qui est du temps de la guerre, on ne possède pas de statistiques pour l'ensemble de l'Institut, mais ce que l'on peut dire, c'est que, dans bien des pays, même atteints par le conflit, le nombre des entrées dans l'Institut, n'a pas fléchi.

Par les circulaires, par la correspondance entre les Frères Assistants et les Frères Visiteurs, notamment, on constate que la question du « recrutement » était une préoccupation constante dans l'Institut. Cependant, même dans les meilleures années, il était jugé insuffisant au regard des besoins. Aussi voit-on déplorer constamment le « manque de personnel ».

Ce problème se posait avec plus d'acuité encore dans les pays de mission. Si, en Indochine, le nombre de novices se maintenait autour de la vingtaine, à Madagascar-La Réunion, il n'atteignait ce chiffre qu'exceptionnellement. Dans les Districts de Colombo, Penang, ou Alger, le nombre de novices restait toujours inférieur à 10. L'apport des noviciats apostoliques et l'aide d'autres Districts s'avéraient donc nécessaires. C'était encore plus indispensable pour ceux qui ne pouvaient guère « recruter » sur place, comme ceux du Proche-Orient et d'Égypte. Le noviciat de la Maison-Mère atteignait ou approchait la trentaine de novices jusqu'en 1933 ; ses effectifs baissaient ensuite avant de remonter en 1937, dernière année où la statistique générale mentionne des novices pour le District de la Maison-Mère. Les novices de Saint-Maurice-l'Exil, destinés au Proche-Orient et à l'Égypte, après avoir atteint l'effectif de 30 en 1929 ne se maintenaient pas toujours au-dessus de 20 dans les années qui suivaient. En 1936, une convention passée entre les Districts d'Irlande-Angleterre et de Penang en vue de l'établissement d'une section missionnaire dans la maison de formation d'Inglewood House, en Angleterre, prévoyait que, tous les ans, 10 scolastiques seraient affectés au District de Penang (AMG NA 301/6).

Il en allait de même pour quelques Districts d'Amérique latine qui étaient loin de se suffire. Ils dépendaient quant à eux du noviciat de Premiá de Mar en Espagne. Ce noviciat étant rattaché au District de Panama, on peut constater d'après les statistiques, qu'il

est arrivé à un maximum de 37 en 1930 et qu'il n'a pas fonctionné de 1936 à 1938 en raison de la situation de l'Institut en Espagne.

S'il était important d'avoir un nombre suffisant de novices, il était non moins nécessaire de bien les former. Or, la tendance dans l'Institut était de choisir les Directeurs de noviciat parmi les Frères qui se distinguaient plus par leur valeur religieuse que par une forte expérience apostolique. En raison de l'objectif assigné au noviciat, cela contribuait à former les novices à une sorte de vie religieuse 'monacale' ; ce qui n'était guère en rapport avec la vocation du Frère. Les Directeurs étant souvent maintenus en place assez longtemps, il en résultait que le type de formation donné se perpétuait sans grandes possibilités de renouvellement. Et cela, d'autant plus, que les Visiteurs généraux, dont plusieurs avaient exercé la même charge, assuraient une sorte de contrôle sur la formation donnée.

– Persévérance des Frères.

Si l'on compare la courbe du nombre total de Frères et celle du nombre de novices on est amené à se poser une question. Comment l'Institut a-t-il pu croître d'abord rapidement puis plus lentement, alors que le nombre de novices, après une rapide progression, a baissé ensuite régulièrement ?

Cela pouvait être dû à une meilleure persévérance des Frères et donc à une diminution du nombre de sorties de l'Institut. On peut s'en faire une idée à partir d'un registre donnant le nom des Frères ayant quitté l'Institut (AMG GE 958). Pour les années qui nous intéressent, cet état d'abord rempli avec exactitude pour chaque année, mentionne à partir de 1937 un certain nombre de sorties qui se sont produites dans les années précédentes. Ainsi, même pour les années plus troublées que l'Institut a connues, est-il possible de savoir, avec assez d'exactitude, le nombre des Frères qui l'ont quitté. Le tableau suivant permet d'indiquer pour les années 1928 à 1939, le nombre des sorties ainsi recensées, de même que le rapport de ces sorties avec le nombre total de Frères pour les mêmes années.

	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939
Nb de sorties	386	384	372	377	415	411	396	401	402	408	437	637
Rapport : 1 sur	33,5	34,15	36,0	36,4	33,5	34,3	36,0	35,8	35,4	35,25	33,0	22,6

Au regard du même type de rapport établi pour d'autres périodes de l'Histoire de l'Institut (ÉL 9, 147 et ÉL 11, 59) on peut dire que, dans l'ensemble, celui qui a été rele-

vé ici serait plutôt convenable jusqu'en 1938, tout en restant insatisfaisant. L'Institut continuait, en effet, à souffrir d'une sorte de maladie de langueur en raison du nombre des sorties. Le chiffre mentionné pour 1939, qui est nettement mauvais, se ressent sans doute à la fois des événements qui ont précédé en Europe Centrale et en Espagne, ainsi que du début de la seconde guerre mondiale.

Un tel rapport entre les sorties annuelles et le nombre global des Frères, ne suffisait pas, cependant, à compenser à lui seul la baisse du nombre de novices constatée à partir de 1931. Sans doute faut-il faire appel à une autre donnée. L'Institut profitait, semble-t-il, de la réduction des décès prématurés et de l'accroissement de la longévité qui se faisaient sentir en bien des pays, avant la guerre de 1939-1945. Cela est assez difficile à établir de façon évidente. Cependant en s'appuyant sur le rapport entre les décès annuels et celui du nombre de Frères présents dans l'Institut on peut montrer, par exemple, que :

- dans les dix dernières années du XIX^e siècle, ce rapport a oscillé entre 1 sur 67 et 1 sur 51,

- durant les années 1928 à 1938 ce rapport s'est tenu entre 1 sur 74 et 1 sur 54 - sans tenir compte de 1936 où, en raison du nombre élevé des victimes de la Révolution espagnole, ce rapport a été de 1 sur 42.

La guerre mondiale a modifié évidemment de telles données, surtout pour les pays qui s'y trouvaient directement engagés.

Au total, pour l'ensemble des années 1929 à 1938, l'accroissement de l'Institut a été d'environ 1.500 Frères. Ce qui, finalement, est relativement peu pour onze années. Ainsi, dans un rapport qu'il a présenté au Chapitre de 1946, le Frère Alcime-Marie, Procureur près du Saint-Siège, faisait remarquer que, si l'accroissement qu'avait effectivement connu l'Institut dans les années 1920 à 1938 avait été de 29 %, il était bien moindre que celui d'autres Ordres religieux (AMG EE 228-4, reg.3e, 146). Dans bien des pays, il était également inférieur, proportionnellement, à l'augmentation de la population.

Expansion de l'Institut

En même temps qu'il se développait, l'Institut connaissait une certaine expansion. Celle-ci peut être appréciée de deux façons différentes. Soit en mesurant l'évolution du nombre des communautés, au moins dans les années 1928 à 1938 pour lesquelles des données statistiques sont accessibles facilement. Soit en voyant comment l'Institut s'est étendu géographiquement en pénétrant dans de nouveaux pays.

– Pays chrétiens

Par pays chrétiens on veut entendre ceux où le Christianisme était la religion dominante. C'est dans de tels pays que l'Institut était surtout présent, soit que le catholicisme y soit largement établi, soit que les catholiques y constituent une minorité importante.

Évolution du nombre de communautés

Un tableau indiquant le nombre des communautés, de 2 ans en 2 ans, permet de voir quelle évolution s'est produite par groupes de Districts et globalement, dans les pays chrétiens, de 1928 à 1938.

N.B. : La baisse de 3 constatée pour l'Europe centrale ne reflète que partiellement la réalité, du fait qu'en Allemagne et Autriche la plupart des communautés subsistantes à partir de 1936 ou 1938 n'avaient plus en charge d'œuvres scolaires et que le District de Tchécoslovaquie, de son côté, a connu une certaine augmentation. Les chiffres donnés pour l'Espagne en 1936 et 1938 sont incertains.

	1928	1930	1932	1934	1936	1938
France	497	481	473	457	419	436
Amérique latine	120	126	131	131	133	132
Belgique	114	117	121	120	111	109
États-Unis	97	95	100	97	100	99
Espagne	83	101	100	108	39	62
Canada	77	78	81	84	85	84
Europe centrale	51	52	53	52	53	49
Irlande-Angleterre, Australie	50	58	62	67	71	75
Italie	45	46	43	43	45	48
TOTAL	1 134	1 154	1 164	1 159	1 056	1 094

Au total, même si, par rapport à un nombre global de 1 134 en 1928, un accroissement d'une trentaine de communautés s'est produit avant la baisse provoquée par les événements qui ont atteint l'Espagne et l'Europe Centrale, on peut dire que, sauf exception, les Districts en pays chrétiens n'ont pas manifesté un grand dynamisme en terme de création de communautés. Sans doute cela est-il significatif d'une période où l'Institut avait déjà beaucoup de difficultés à assurer le maintien et le développement interne de ses

œuvres. Ce qui d'ailleurs l'obligeait à faire appel à un nombre croissant de 'maîtres civils' - selon la terminologie des « états jaunes » * -. On peut voir aussi dans ce faible dynamisme une conséquence des incertitudes engendrées par la crise économique et par les tensions internationales.

Nouvelles implantations

Pour les mêmes motifs, on peut constater également que, dans les années 1928 à 1938, l'Institut s'est implanté dans peu de pays chrétiens.

Portugal (1933)

Les menaces qui ont pesé sur l'Église, en Espagne, depuis l'instauration de la Seconde République ont conduit les responsables de l'Institut, à chercher pour les Frères des refuges dans d'autres pays. C'est ainsi que le District de Valladolid s'est tourné vers le Portugal. L'Archevêque de Braga ayant offert aux Frères de prendre en charge un orphelinat dans cette ville, une suite favorable a été donnée à cette proposition. Le 7 septembre 1933, neuf Frères prenaient en charge 141 enfants du *Colegio dos orfãos de São Gaetano*. Les débuts étaient difficiles. Les Frères devaient, en effet, restaurer la discipline dans cet établissement et en redresser la situation économique. Ils y parvenaient assez rapidement.

République dominicaine (1933)

Dans la partie de l'Île de Saint-Domingue (Antilles), formant la République dominicaine, le Nonce Apostolique demandait des Frères pour ouvrir une école dans la capitale Santo Domingo. Le Frère Visiteur du District des Antilles-Mexique, venu étudier la question, donnait un avis favorable. En septembre 1933, trois Frères venaient tenir un collège dans cette ville, en commençant par ouvrir des classes primaires auxquelles s'ajoutait un cours de français. La même année, des Frères ouvraient un autre établissement à Santiago de los Caballeros, dans le même pays, mais il était fermé en 1941.

Costa Rica (1935)

Les Frères ont été appelés par le gouvernement du Costa Rica (Amérique centrale) pour prendre en charge un établissement de rééducation, à San José, la capitale. Une correspondance abondante était échangée avec les Supérieurs à ce sujet, de 1927 à 1935. Une communauté de Frères s'établissait au *Reformatorio San Dimas* en novembre 1935. Mais les difficultés rencontrées ont conduit le Frère Visiteur du District de Panama dont dépendait la communauté à retirer les Frères après une année. Des Frères y sont revenus

cependant : un contrat était passé en novembre 1940 et les Frères se trouvaient à nouveau au *Reformatorio* en février 1941 (*La Salle en el Istmo Centroamericano*, 145).

– Pays de mission

Par pays de mission on veut désigner des pays dans lesquels des ‘missionnaires’ venus d’autres contrées s’efforçaient d’implanter la religion chrétienne et notamment le catholicisme. Pour ceux où les Frères étaient présents ou dans lesquels ils pénétraient, quelques exceptions sont à faire cependant.

Évolution du nombre de communautés

Dans l’Institut, un certain nombre de Districts étaient considérés comme ‘missionnaires’. On peut les regrouper en trois ensembles dont un tableau montre l’évolution quant au nombre des communautés.

Districts	1928	1930	1932	1934	1936	1938
Constantinople, Jérusalem, Alexandrie	45	44	42	41	37	36
Indochine, Algérie, Madagascar-La Réunion	39	43	42	46	44	44
Colombo, Penang	18	21	22	26	28	27

On constate que le premier de ces groupes de Districts a vu le nombre de ses communautés diminuer, principalement en raison de la réduction de celles du District de Constantinople. Dans ce District, la Grèce était un pays chrétien, mais les catholiques y étant en minorité, il était considéré comme étant ‘de mission’. L’ensemble que l’on peut constituer avec les Districts d’Indochine, d’Algérie et de Madagascar-La Réunion a crû quelque peu à cause de l’Indochine. Quant aux deux Districts regroupant les communautés des dépendances anglaises du Sud-Est asiatique, ils ont connu une augmentation globale du nombre de communautés grâce à l’accroissement du District de Colombo. Le District de Penang comprenait également les Philippines qui étaient un pays chrétien ; mais, du moins dans l’Institut, on le considérait comme ‘missionnaire’. Au total ces trois groupes de Districts se sont accrus d’une quinzaine de communautés entre 1928 et 1938.

À partir de 1936 s'ajoutait le District du Congo dont les communautés faisaient partie jusque-là des Districts belges. Il y aurait à tenir compte également des communautés que des Frères des Districts italiens tenaient en Lybie-Cyrénaïque, dans le Dodécane et en Grèce, soit huit. De même les communautés fondées par les Districts canadiens en Extrême-Orient allaient continuer à faire partie de ces Districts. Il en allait de même pour la communauté de King William's Town en Afrique du Sud qui appartenait au District d'Angleterre-Irlande. Il s'y ajoutait en 1934, celle fondée à East London.

Arrivée des Frères dans de nouveaux pays de Missions

Maroc français (1929)

En 1932, le Frère Adrien, dans sa correspondance avec le Frère Junien Victor, alors Assistant, faisait mention à deux reprises du Maroc alors placé sous Protectorat * français. Le 26 juin, il écrivait : « Pour l'école primaire de Rabat, vous pouvez marcher si vous avez le personnel... » (AMG EE 284/7). Et le 8 août : « Tant mieux si nous pouvons nous implanter à Rabat sans imprudence. Vous prenez possession du Maroc pour de bon. Nous voilà à trois Maisons en peu de temps » (id.). Les Frères étaient arrivés, en effet, à Casablanca en 1929 pour prendre la direction d'une école et de la maîtrise de la cathédrale et, en 1930, ils avaient ouvert un petit pensionnat à Fedhala (AMG NL 452). L'établissement de Rabat qui était ouvert en 1933 était donc le troisième. En 1936, une communauté a été fondée également à Meknès (AMG NL 453).

Japon et Mandchoukouo (1932 et 1936)

Déjà en 1927, la Congrégation romaine de la *Propaganda Fide* avait exprimé le désir de confier aux Frères des écoles, au Japon. De 1928 à 1931 un projet de fondation dans le diocèse d'Hakodate était étudié par le District de Montréal. Quatre Frères partis du Canada en octobre 1932 s'établissaient à Hakodate pour étudier le japonais. Lors du passage en septembre 1933, du Frère Visiteur du District de Montréal, la création d'un établissement scolaire y était envisagé. Le Frère Visiteur se rendait également au Mandchoukouo. Avec le Vicaire apostolique de Moukden, il envisageait une fondation dans cette ville. À Hakodate, les Frères acquéraient un terrain en 1934, en vue d'une construction. Mais en septembre 1936, le Curé de la paroisse, lui-même canadien, ayant été nommé évêque de Sendaï, invitait les Frères à s'y installer, de préférence à Hakodate qui était en territoire militaire. La même année, deux Frères canadiens partaient pour Moukden. Les Frères de Sendaï, de leur côté, ouvraient une école de langue en 1937. L'année suivante, le Frère Assistant Romuald-Hosea venait au Japon ; il y déci-

dit que le jeune Mizukami, premier postulant japonais, ferait son noviciat en Indochine et, au Mandchoukouo, il proposait de développer une maison d'étude pour les Frères, à Moukden. Cinq Frères canadiens y arrivaient en octobre 1940. Trois de ces Frères gagnaient Kirin, dans le même pays, en août 1941. Un projet de fondation à Séoul en Corée, en 1942, avait été envisagé également. L'entrée en guerre du Japon, le 8 décembre 1941, changeait totalement la situation des Frères dans cette région du monde.



Éthiopie (1939)

Par la volonté de Mussolini, l'Italie, qui possédait déjà l'Érythrée, a conquis l'Éthiopie en 1936. En 1939, suite à la demande du Délégué Apostolique, un petit-séminaire était confié aux Frères, à Addis-Abeba, la capitale. À Asmara, en Érythrée, d'autres Frères prenaient en charge une école pour jeunes italiens. Le District de Rome et le Gouvernement italien passaient également un accord en vue de la construction d'un grand pensionnat dans cette même ville (AMG NL 301). La guerre modifiait les perspectives.

Aruba (1937)

En 1937, les Frères des Pays-Bas qui faisaient toujours partie du District de Belgique Nord commençaient leur propre Mission à Aruba, une île des Antilles néerlandaises. À la demande des Frères de Tilbourg - Congrégation néerlandaise - ils remplaçaient ces Frères dans deux écoles. Le nombre des Frères et des écoles augmentait jusqu'au début de la seconde guerre mondiale. Cette expansion a repris après la guerre.

En dehors de ce qui a été réalisé, d'autres implantations missionnaires des Frères ont été envisagées. C'est ainsi que le Frère Junien-Victor, dans une note relative à l'audience qu'il a eue avec Pie XI en 1938, relevait que l'on « nous propose une École Normale à Shang-Haï », et dans une lettre au Frère James, Visiteur du District de Penang, il écrivait que le nouvel évêque de Yunan en Chine, ancien élève des Frères d'Hasparren (District de Bayonne), demandait des Frères pour son diocèse (AMG EE 285-4/9). Également, dans une lettre du 12 décembre 1939, au Frère Procureur général chargé des questions économiques, il parlait « d'étendre nos œuvres dans les pays de mission où nous travaillons déjà comme aux Philippines, d'en créer dans des pays où nous n'avons pas encore pénétré : Corée, Chine, Perse, Mozambique » (id.). En prévision d'une implantation en Chine, deux Frères du District d'Angleterre-Irlande étaient envoyés en Indochine pour étudier la langue chinoise. Mais la guerre venait briser ces projets et compromettre plusieurs créations nouvelles ou plus anciennes.

Les résultats atteints dans les années qui ont précédé la seconde guerre mondiale ont-ils été à la hauteur du zèle pour les missions manifesté par le Frère Junien-Victor ? S'ils n'ont pas été négligeables, ils n'ont pas été non plus considérables. Il faut dire que l'implantation dans des pays comme le Japon et la Chine, où les chrétiens étaient peu considérés et dans lesquels il fallait 's'inculturer', demandait un effort considérable. On peut juger aussi de la place que les missions tenaient alors dans l'Institut. En 1938, lors de son audience avec le Pape Pie XI, le Frère Supérieur pouvait faire état que « si en 1933 l'action missionnaire de l'Institut s'exerçait en 129 communautés par 1 400 Frères dont plus de 400

Indigènes, auprès de 47 000 élèves, depuis elle s'était accrue... » (AMG EE 285-2/6). Par rapport au nombre global de Frères, cela représentait un peu moins de 10%. Même si cette proportion était satisfaisante pour un Institut qui n'était pas voué principalement à l'activité missionnaire, elle ne suffisait pas pour qu'il puisse se considérer comme « missionnaire ».

Conclusion

Des réflexions ont déjà été faites à la fin de diverses parties du chapitre. Elles soulignent un ralentissement de la progression du nombre de Frères ainsi qu'un assez faible dynamisme dans la création de nouvelles communautés ou l'implantation de l'Institut dans de nouveaux pays, malgré un intérêt réel porté aux missions. Il faut y voir, en particulier, l'effet de la baisse globale des entrées dans les noviciats. Les responsables de l'Institut la constataient et pour y remédier, ils exhortaient les Frères à se montrer toujours plus fidèles à leurs obligations religieuses et à raviver leur zèle. En revanche, sauf rares exceptions, ils percevaient mal, semble-t-il, l'influence des évolutions qui se produisaient dans la société et que les événements du moment, et notamment la seconde guerre mondiale, n'ont fait qu'accélérer.

3 - ASPECTS DE LA MISSION APOSTOLIQUE DES FRÈRES

Dans les années qui ont précédé la seconde guerre mondiale et au cours de celle-ci, les formes de l'apostolat des Frères n'ont pas sensiblement changé par rapport à l'époque précédente, de sorte qu'il n'est pas utile de reprendre une description semblable à celle qui termine le volume précédent (voir ÉL 11, 225ss.). En revanche, il est significatif que, dans les directives données à l'Institut, Chapitres et Supérieurs généraux ont particulièrement insisté sur certains aspects de cet apostolat des Frères. Il pouvait s'agir d'aspects anciens tels que la gratuité et l'enseignement catéchistique ou d'un autre plus nouveau appelé Action Catholique. La présente étude voudrait mettre ce fait en évidence.

La gratuité

Dans les délibérations des Chapitres généraux et les circulaires des Supérieurs, la question de la gratuité apparaît comme un thème récurrent. Il a été abordé dans les périodes de l'Histoire de l'Institut étudiées précédemment. Il doit l'être également pour celle-ci.

– Intérêt porté à la question de la gratuité

Au Chapitre de 1928, la question de la gratuité était traitée dans le rapport de la 3^e commission dite des Écoles et Pensionnats. Dans son 6^e vœu, cette commission demandait que des écoles gratuites soient établies à côté des écoles payantes ; ce vœu était adopté par le Chapitre. Dans la circulaire donnant les résultats du Chapitre, le Frère Adrien insistait pour que l'Institut affirme particulièrement sa volonté de rester fidèle à l'enseignement des pauvres et il louait les Districts où des écoles gratuites étaient annexées à des pensionnats (cf. Circ.266, p. 44).

L'importance que le même Supérieur attachait à la question de la gratuité ressort de la circulaire qu'il a consacrée à ce sujet dans le cadre de la série ayant pour thème les « Commandements de la Société ». Mais ce qui est significatif, c'est que, lorsqu'il a traité du 3^e de ces « Commandements » qui se rapporte à l'enseignement donné par les Frères, il s'en est tenu à deux aspects en 1932 et il en a réservé le troisième, relatif à la gratuité, pour la circulaire datée du 8 janvier 1933.

Dans cette circulaire, le Frère Adrien commence par revenir sur l'exemple du saint Fondateur en montrant comment, dans la correspondance de celui-ci au sujet des écoles, il n'est question que d'écoles gratuites ou de charité, et que « c'est pour tenir ensemble et par association les écoles gratuites que l'on a formé la Société naissante » (Circ.278,

p. 15). C'est à ce sujet aussi que le Fondateur a eu souvent à souffrir. D'où la conclusion qui en est tirée : « Force est de reconnaître que notre Saint n'a jamais varié dans sa conception première touchant la gratuité des écoles » (p.18).

Le Frère Supérieur continue ensuite en disant que « Au jugement du Pape Benoît XIII, notre Institut est établi pour les pauvres et c'est à ce titre qu'il l'a approuvé » (p. 19). Il s'attache alors à montrer que, si l'obligation du vœu de gratuité ne s'appliquait pas aux pensionnats, ceux-ci n'ont jamais été qu'une exception par rapport aux écoles populaires pour les enfants des artisans et des pauvres. D'ailleurs, ceux du XIX^e siècle, ajoute-t-il : « non seulement admettaient gratuitement quelques élèves dans leurs classes, mais entretenaient encore, dans leur voisinage une école primaire dont ils supportaient tous les frais » (p. 23).

Faisant ensuite un bref historique de la gratuité dans l'Institut, la circulaire rappelle que, « Pendant tout le XVIII^e siècle la gratuité demeure, aux yeux de tous, la caractéristique de nos écoles » (p. 28). Après la Révolution, c'est « avec le caractère de gratuité absolue que se rouvrent nos écoles » (p. 37). Puis, alors que leurs écoles se multiplient, les Frères s'attachent avec succès à leur garder ce caractère. Mais « Avec l'intervention directe et absolue des autorités civiles dans les questions d'enseignement [...] l'État jugea bon d'imposer une rétribution plus ou moins forte, tantôt à tous les enfants indistinctement, comme en Angleterre, tantôt à certaines catégories d'entre eux, comme en France » (p. 44). Des instructions furent demandées à Rome. « Ce fut l'ère des Rescrits * », écrit le Frère Adrien qui rappelle comment ils furent accordés par le Saint-Siège. À leur propos il met alors en évidence une tendance qui s'était manifestée chez certains Frères de « considérer la rétribution comme une chose normale et l'école payante comme bien préférable à l'école gratuite » (p. 50), tendance que, dans l'ouvrage précédent *XIX^e-XX^e siècles*, on n'a fait qu'évoquer à propos de ceux que l'on appelait les « rétributionnistes » (voir ÉL 11, 72). Ayant noté qu'une telle conception « eut, en quelques régions, le résultat déplorable d'écarter de nos écoles primaires les pauvres pour lesquels saint Jean-Baptiste de la Salle a fondé notre Institut », le Frère Supérieur poursuit par quelques lignes qui demandent à être citées :

« C'est la constatation de ce fait douloureux qui plus d'une fois a fait envoyer à nos Chapitres généraux des mémoires attristés, où quelques-uns des meilleurs d'entre nous se demandaient, non sans inquiétude, si les épreuves qui avaient fondu sur l'Institut en ces cinquante dernières années n'étaient pas comme le châtiment d'une déviation notable de nos Règles et de nos traditions en ce qui concerne la gratuité » (p. 50).

Après avoir consacré plusieurs pages à mettre en relief « L'amour de Notre-Seigneur, de la Sainte Église et de saint Jean-Baptiste de la Salle pour les pauvres », le Frère Supérieur écrit que :

« La conclusion de cette circulaire ne peut être, nous semble-t-il, qu'un retour sur nous-mêmes pour nous demander si, sur ce point capital de la gratuité, nous avons des idées justes, claires, complètes, celles mêmes de notre bienheureux Père et Fondateur » (p. 67) et il en fait l'application à différentes catégories de Frères : Visiteurs, Directeurs, Frères « exerçant l'apostolat direct auprès de la jeunesse » (p. 68).

Au Chapitre de 1934, une dizaine de notes concernait la gratuité. Parmi celles-ci, 'la majorité traduit la crainte d'une déviation de l'Institut qui, oubliant les pauvres, l'amène à prodiguer son dévouement aux riches' (ÉL 7, 342). La commission qui a examiné ces notes, quant à elle, 'ne croit pas que l'Institut ait perdu de vue l'école gratuite pour les enfants pauvres' (id, 343). Cependant dans son rapport elle fait part de la crainte ainsi émise par certains Frères.

– Pratique effective de la gratuité

Dans sa circulaire sur la gratuité, le Frère Adrien indiquait que le T.H.F. Imier « avait voulu que sur l'état statistique du 31 décembre, chaque maison indiquât le nombre des élèves qu'elle instruisait gratuitement ». Il était précisé ensuite que « La première statistique dressée avec cette donnée, est celle de 1922 qui accuse 120.674 élèves gratuits sur un total de 270.190 élèves. La statistique de janvier 1932 [...] indique 156.947 élèves gratuits sur un total de 302.733 » (Circ.278, 54) ; ce qui marquait un léger progrès du nombre d'élèves reçus gratuitement, y compris dans les écoles financées ou subventionnées par des organismes publics. Les indications suivantes permettent de suivre l'évolution de la situation dans les années indiquées.

Pourcentage d'élèves « gratuits » par rapport à l'ensemble des élèves

1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939
50,17	51,00	51,84	52,45	53,20	52,62	51,14	51,12	48,20	48,49	47,73

Le tableau permet de constater que ce pourcentage a eu d'abord tendance à s'améliorer avant de baisser à partir de 1937. Compte tenu des circonstances, en particulier de la

crise économique, il semble que l'on peut considérer la situation comme relativement satisfaisante, du moins pour les huit premières années.

Mais, en réalité, le pourcentage des élèves « gratuits » ne suffit pas à rendre compte de la situation dans les différents Districts. Il faut aussi tenir compte du nombre de Frères affectés aux différents types d'établissements. Ainsi le District de Paris qui, en 1929, comptait 100 Frères pour 20 écoles élémentaires, en avait 83 au Pensionnat de Froyennes. Il y avait tendance aussi, de façon assez générale, à confier aux Frères les classes autres que celles où l'on pouvait appliquer la gratuité. La sauvegarde du principe de gratuité pouvait également conduire à adopter des solutions insatisfaisantes comme celle d'avoir dans la même localité ou le même établissement des classes élémentaires séparées pour les élèves « payants » et pour les élèves « gratuits », en courant le risque non illusoire que les premiers traitent les autres avec mépris.

L'enseignement catéchistique

Le mouvement de sécularisation de la société qui s'était accentué dans la dernière partie du XIX^e siècle, notamment en France et en Italie, avait conduit les Papes, depuis le début du XX^e siècle à promouvoir une meilleure éducation chrétienne des jeunes catholiques, par le biais d'une rénovation de l'enseignement catéchistique. L'Institut y avait contribué, notamment par la publication du *Manuel du Catéchiste*, en 1907. Un intérêt renouvelé pour ce qu'on appelait « le catéchisme » s'était aussi manifesté parmi les Frères, surtout en Italie voir (ÉL.11, 233). Ce qui avait été ainsi initié s'est-il poursuivi dans les années 1928 à 1946 ?

– Importance donnée à l'enseignement catéchistique, dans l'Institut

Aux Chapitres généraux de 1928 et 1934, il était peu question de ce sujet. À priori on ne voit pas quelle explication donner à ce silence relatif. De même on ne saurait dire pour quelle raison, le Frère Supérieur, Junien-Victor, a jugé utile de publier, en 1938, une circulaire consacrée exclusivement à « l'Action catéchistique du Frère des Écoles Chrétiennes ». Cette circulaire reprenait un rapport préparé par le Frère Alcime-Marie (Louis Beyla), alors Visiteur général, rapport qui avait été présenté aux Supérieurs réunis pour leur retraite. On peut trouver divers motifs à cette publication, dans quelques passages de la circulaire. Ainsi y est-il dit que : « la pédagogie catéchistique n'a pas toujours eu bonne presse... Depuis une vingtaine d'années une vigoureuse réaction tend à rajeunir la pédagogie catéchistique... Un Frère catéchiste ne peut ignorer ce mouvement ... » (Circ.300, p. 58, 59). Ou encore, dans le but de stimuler le zèle des Frères pour l'ensei-

gnement du catéchisme et, par voie de conséquence, de les inciter à mieux se préparer à cette part importante de leur mission, on voit le Frère Supérieur écrire en introduction : « Pensons-y bien NTCE, l'essentiel pour nous, en tant que maîtres chrétiens, c'est l'étude sérieuse et l'enseignement professionnel de l'enseignement de Notre Seigneur Jésus-Christ, le reste vient après » (p. 6). Une rapide analyse du texte permet de voir où on en était, dans l'Institut, par rapport au sujet abordé.

Dans une première partie, le texte s'attache à faire ressortir l'importance du rôle de catéchiste pour le Frère. Il le fait d'abord en montrant comment « l'Église qui a institué, auprès de la hiérarchie et sous son autorité, des corps d'élite auxquels elle confie les plus jeunes de ses enfants [...] a introduit l'Institut parmi ces corps », par la Bulle d'approbation. Il est dit aussi que le Fondateur des Frères, leur présente « l'emploi de catéchiste comme un véritable sacerdoce, leur propre sacerdoce ». Un bref aperçu historique montre enfin comment les Frères ont toujours rempli cet emploi avec zèle. Cette évocation se termine en rappelant que, si la fondation de l'Institut s'est inscrite dans « un vaste mouvement d'apostolat vers l'enseignement élémentaire de la religion », « la vocation de catéchiste dévolue aux Frères des Écoles Chrétiennes est plus nécessaire que jamais » (p. 24).

Une seconde partie de la circulaire a pour but de rappeler comment le F.E.C. « remplit sa mission de catéchiste ». Sous le titre : « préparation éloignée du catéchiste », le texte s'arrête sur l'obligation d'étudier le catéchisme comme la Règle le prescrit et évoque une question qui faisait problème, celle de la « récitation du catéchisme » au moins par les Frères plus jeunes. Un paragraphe est consacré ensuite au choix des meilleures méthodes pour l'enseignement de la religion. L'exposé commence par rappeler, que la méthode traditionnelle de l'Institut « exige du catéchiste l'art de questionner pour amener l'enfant à la compréhension aussi exacte que possible du texte qu'il devra ensuite confier à sa mémoire » (p. 60). Une importance particulière est attachée à l'explication des mots, du fait que, selon une remarque judicieuse, les « notions du dogme et les principes de la morale (sont) une langue étrangère » pour les enfants (p. 61). Après le rappel de cette méthode que l'on peut appeler 'analytique', il est question de la méthode 'synthétique' où l'on « assemble les éléments qui permettent d'arriver aux formules qui constituent les réponses du catéchisme » (p. 66). Il est fait état ensuite de ce qui est appelé « procédés intuitifs », ceux-ci consistant dans la présentation de faits, d'images, d'exemples de la vie concrète « par lesquels le maître fait appel à la petite expérience de son disciple pour éveiller des idées, des sentiments... » (p. 73). Il est demandé aussi au catéchiste de se servir du tableau noir, d'images murales, de tableaux bibliques et même de projections lumineuses.

L'auteur introduit alors la question du « catéchisme de formation » que, selon la Règle, les Frères devaient faire en communauté et qui ne se pratiquait plus partout. Ce qui se rapporte à la *leçon de catéchisme* vient ensuite. Il est d'abord rappelé que cette leçon doit être précédée d'une préparation immédiate, comme d'ailleurs toutes les leçons, et qu'il faut que cette préparation soit faite par écrit. Le catéchisme se faisant généralement en fin de journée, il est préconisé d'établir une coupure avec l'enseignement profane qui précède. Quant à la leçon elle-même, elle doit répondre à une double exigence découlant de ce que « l'enseignement religieux est à la fois science et vie : Science parce que comprenant un enseignement de principes, de vérités [...], Vie, ou principe agissant et initiation à une manière de vivre... » (p. 98). Puis, la circulaire passe en revue un certain nombre de « sujets de catéchisme » particuliers. Certains étaient en usage dans l'Institut depuis longtemps comme le « catéchisme sur les principaux mystères », celui sur les « maximes évangéliques » ou le « catéchisme liturgique ». D'autres étaient plus récents, tel était le cas du catéchisme sur la « doctrine sociale de l'Église », sur saint Jean-Baptiste de La Salle ou sur « l'Action catholique et l'Action missionnaire ».

Pour terminer, les Frères se voyaient invités à former des « équipes de Catéchistes volontaires ». L'apostolat de ceux-ci étant une forme d'Action Catholique, l'auteur du rapport en déduisait que « les écoles chrétiennes et leurs œuvres post-scolaires sont des ateliers d'apprentissage pour l'apostolat laïque » (p. 119). Une conclusion visait surtout à mettre en évidence que « la prière, l'union à Dieu, voilà l'âme de l'action catéchistique » (p. 128). Le texte était complété par une série d'annexes.

Tout en restant attentive à conserver l'héritage du passé, la circulaire n'ignorait pas la situation nouvelle dans laquelle se trouvaient les Frères et ouvrait sur des méthodes plus récentes. On doit remarquer, cependant, que la circulaire se rapporte surtout à l'enseignement du catéchisme aux enfants. En dehors de certaines formes particulières de cet enseignement concernant plutôt les grands élèves, il n'est pas question de celui qui était donné à ces derniers. Au Chapitre de 1934, il avait pourtant été demandé que soient édités un Cours Moyen et un Cours Supérieur de catéchisme pour les classes recevant ce genre d'élèves. Mais, même pour les enfants, le fait de s'en tenir à une forme d'enseignement religieux surtout basée sur l'explication d'un texte destiné à être appris par cœur entraînait le risque de s'en tenir, en matière d'enseignement religieux à la connaissances de formules toutes faites, au détriment d'une imprégnation en profondeur.

De même, pour ce qui concernait la formation catéchistique proposée aux Frères et dont parlait également la circulaire, la façon dont était conçu ce qu'on appelait le Cours Moyen présentait le risque de se limiter à un savoir trop livresque. Pour l'étude du

Dogme, de la Morale et du Culte, les livres proposés se présentaient toujours sous la forme de questions suivies de réponses qu'il fallait, en principe, savoir par cœur en vue de l'examen de fin d'année.

– L'exercice de la mission de catéchiste dans l'Institut

Quel que soit le niveau des classes, les Frères continuaient à « faire le catéchisme » à tous leurs élèves. Cependant, des non-chrétiens pouvaient en être exemptés à la demande de leurs parents et, en Grèce, des maîtres « orthodoxes » faisaient le catéchisme aux élèves qui l'étaient également. Assurément la circulaire constituait un encouragement pour les Frères qui se montraient de véritables « apôtres du catéchisme ». Bien des *Notices nécrologiques* font état d'un tel zèle chez les Frères dont ils retracent la vie. Mais la circulaire était également de nature à stimuler des Frères qui s'étaient relâchés dans l'exercice de leur mission de catéchistes. Des rapports de visite signalaient parfois, en effet, des insuffisances dans ce domaine.

L'action catéchistique des Frères ne se limitait pas, cependant, à leurs élèves. Elle prenait également d'autres formes, surtout dans quelques pays. En premier celle que préconisait la circulaire 300 lorsqu'elle invitait les Frères à former des « équipes de catéchistes volontaires ». Le *Bulletin de l'Institut*, dans les années précédant la seconde guerre mondiale relate diverses réalisations dans ce domaine. Que ce soit, à Lima au Pérou (avril 1933) ; à Reims (id.), à Cúcuta ou Zapatoca en Colombie (octobre 1935 et avril 1936), à Turin (janvier 1936), à la Havane dans l'Île de Cuba (id.), à Panama (id.) ou Ciudad Trujillio à Saint-Domingue. Parmi les groupes ainsi constitués une place particulière doit être faite à l'Union des Catéchistes de Jésus Crucifié et de Marie Immaculée fondée à Turin par le Frère Teodoreto et qui, en 1926 avait été approuvée par l'évêque du diocèse.

Pour étendre l'audience de l'Institut dans le domaine catéchistique, des Frères ont lancé des revues : *La Salle Catechist*, aux États-Unis, en 1934 ; *Sussidi*, en Italie, en 1936. Au Canada des Semaines catéchistiques étaient organisées ; à Sainte-Foy, dans le District de Québec, un Foyer documentaire a été ouvert en 1940. Des livres pour l'enseignement du catéchisme composés par des Frères ont été édités par les « Procures » de différents pays ; par exemple, de 1934 à 1946, il en était publié 70 en Italie. Du matériel catéchistique, comme films, tableaux y était également réalisé par des Frères. Dans divers pays, non seulement des Frères participaient à des congrès ou à des stages, mais on faisait appel à certains d'entre eux pour en organiser ou pour y intervenir. Pour les deux Districts d'Italie, une Commission catéchistique était établie en 1942. Depuis 1929, un Frère de ce pays exerçait la fonction d'inspecteur de l'enseignement religieux dans les établisse-

ments d'enseignement public. Au total, on peut donc dire que, dans l'Institut, le zèle pour le catéchisme, sinon de tous, du moins de bien des Frères, n'avait pas faibli.

L'Action Catholique

Dans l'Institut on s'est efforcé de répondre à l'attente du pape Pie XI par rapport à l'Action Catholique. En fait, cela a été surtout sensible à partir du Chapitre de 1934 et de l'arrivée à la tête de l'Institut du Frère Junien-Victor. L'impulsion donnée, au temps de ce Supérieur, n'a pas été brisée par la seconde guerre mondiale.

– Place faite à l'Action Catholique dans l'Institut

Au Chapitre de 1934, la commission des Écoles et Pensionnats, s'inspirant des « mémoires » qu'elle avait étudiés, disait dans son rapport : « notre rôle à nous frères des Écoles chrétiennes... sera de pénétrer nos élèves de la doctrine et de la mentalité d'action catholique, de les enrôler dans les groupes spécialisés où ils auront à agir, de les faire, déjà à l'école et surtout pendant les vacances, agir sur leurs camarades, être apôtres » (AMG ED 237/7).

Frère Junien-Victor témoignait de l'importance qu'il accordait à l'Action Catholique en portant à la connaissance de l'Institut, par la circulaire 297, un rapport qui avait été présenté sur ce sujet à l'issue de la retraite des Supérieurs en 1937. Comme le Frère Supérieur le dit aux Frères, en exergue de ce rapport établi par le Frère Alcime-Marie, alors Directeur du second-noviciat : « vous trouverez un exposé très sérieux et très documenté d'un sujet sur lequel, maintes fois déjà, le Souverain Pontife a attiré l'attention des Pasteurs et des fidèles et très spécialement des éducateurs chrétiens » (p. 3).

Dans sa première partie, la circulaire traite de l'Action Catholique (A.C.) en général. Elle part de la définition qu'en donnait Pie XI : « participation des laïques à l'apostolat hiérarchique », pour montrer que, si l'apostolat demandé aux « simples fidèles » doit « émaner de la hiérarchie », il découle de leur incorporation au Christ par le baptême. De même, selon la première Encyclique du pape Pie XI *Ubi Arcano Dei*, l'A.C. apparaît indissolublement liée à la restauration du Royaume du Christ. Elle est donc nécessaire à l'Église. Et, ajoute le texte, « L'importance de l'apostolat des fidèles par les fidèles explique l'urgence de son organisation dans l'époque actuelle » (p. 12). Par ailleurs, ce qui caractérise l'A.C. c'est, à la fois, son « unité de direction » et sa « spécialisation » qui adapte le mouvement aux différents milieux.

Une deuxième partie s'intitule « L'Action catholique et le Religieux Enseignant ». Il y est dit que « Le religieux enseignant est tenu d'entrer dans le mouvement d'A.C., non

seulement en acquérant une connaissance théorique de cette doctrine d'apostolat mais en s'appliquant à initier ses élèves aux méthodes d'A.C. » (p. 17), ce qui est quelque peu développé.

Trois paragraphes sont ensuite consacrés à montrer comment les Frères peuvent préparer à l'A.C. dans plusieurs de leurs domaines d'action :

– *Dans les classes primaires.* Selon la circulaire « la préparation à l'A.C. dans les classes élémentaires n'apparaît pas comme une nouveauté à l'éducateur conscient de sa mission. Toujours, le maître chrétien a exhorté les bons élèves à faire du bien à leurs camarades ». En intensifiant cette pratique, les Frères des Écoles Chrétiennes seront des ouvriers de l'A.C. (p. 18).

– *Dans les collèges et écoles techniques.* Ce paragraphe a pour but de présenter comment la méthode JECiste convient à ces types d'établissements. C'est que « Même dans le Collège catholique la J.E.C. (Jeunesse Étudiante Chrétienne) a une action de milieu à accomplir. Elle n'y trouve pas, comme dans l'école neutre, un milieu païen à pénétrer, mais un milieu apathique à soulever... » (id 26). Si « le militant 'refera chrétiens ses frères', en attendant il exerce son influence dans l'école qui est pour lui le noviciat de l'A.C. réelle » (p. 27).

– *Dans les œuvres post-scolaires.* Au dire de l'auteur du rapport : « Une armée de 141.458 soldats : Tel est l'effectif imposant que nos œuvres post-scolaires mettent à la disposition de 'l'apostolat hiérarchique' » (p. 34). Sans doute, les œuvres de persévérance bien conduites ne sont-elles pas étrangères au mouvement d'A.C. mais elles ne sont pas pour autant l'A.C. Faut-il pour autant les abandonner ? La réponse donnée est que « l'œuvre de persévérance et le mouvement d'A.C. sont tous deux nécessaires » (p. 36). Ainsi les équipes de catéchistes volontaires exercent un apostolat à part entière, cependant « elles seront, dans notre société laïcisée une forme excellente d'A.C. correspondant bien aux désirs du Saint-Père sur la rechristianisation du milieu » (p. 39). De même « Les militants d'A.C., principalement parmi nos anciens élèves, pourront adopter aussi d'autres formes d'apostolat reconnues et recommandées par l'autorité ecclésiastique... ». Il reste que « ces formes variées d'apostolat catholique sont des auxiliaires de l'A.C. mais non l'A.C. elle-même » (p. 40).

Dans une dernière partie, la circulaire traite de la place de l'A.C. dans la « formation professionnelle et la vie des Frères ». Il y est prévu que les aspirants prennent contact, au moins de façon théorique avec l'A.C. dès le petit-noviciat ; que leur manuel de catéchisme contienne des explications sur l'A.C. ; que dans les Communautés, le Frère Directeur

la fasse connaître par des lectures de table et intéresse les Frères aux groupements spécialisés ayant quelque rapport avec l'école ou son amicale : que le Frère Visiteur « se concerta avec les Frères Directeurs pour fomenter le mouvement d'A.C. dans toutes les écoles » (p. 41).

L'exposé traduit une bonne connaissance - au moins théorique - de la façon dont on concevait alors l'A.C. L'auteur semble, en particulier, avoir assimilé les bases doctrinales sur lesquelles Pie XI appuyait son enseignement à ce sujet. Ce que l'on peut remarquer, c'est la façon dont l'auteur considère que, si en utilisant ou en s'inspirant des méthodes propres à l'A.C. dans les établissements scolaires ou les œuvres postsecondaires on peut préparer des « militants » pour les mouvements d'Action Catholique, ce que l'on fait ainsi n'en est pas vraiment.

– Contribution des Frères à l'Action Catholique

En fait, en dépit de cette réserve, des Frères participaient effectivement à l'animation de groupes d'A.C. Ainsi, pour ce qui était de la **France** :

– Dans des écoles primaires, les jours de congé, des Frères organisaient des patronages et regroupaient des enfants appelés « Cœurs Vaillants », du nom d'un journal illustré destiné à faciliter l'animation de groupes, selon l'esprit de l'A.C.

– Dans des établissements d'enseignement secondaire, la J.E.C. était établie. Comme l'indiquait la circulaire, il s'agissait de groupes d'adolescents ou de jeunes gens qui appliquaient la méthode de l'A.C. en milieu scolaire.

– Dans les établissements donnant une formation professionnelle, des élèves formaient des groupes se rattachant à la J.O.C. (Jeunesse Ouvrière Chrétienne) ou pour les plus jeunes de ce que l'on peut appeler la pré-J.O.C.

En **Italie**, toute une organisation était mise en place pour constituer des groupes d'A.C. différenciés en fonction des classes. Ainsi une « Relation sur la pratique actuelle des Associations internes d'A.C. » (AMG ND 201/16 - trad.) répartit les élèves entre les groupes suivants :

- *Fanciulli cattolici* : pour les trois premières années élémentaires.
- *Aspiranti minori* : pour les deux dernières années élémentaires.
- *Aspiranti maggiori* : pour les classes moyennes et les classes inférieures des Instituts techniques et des Gymnases.
- *Effettivi* : pour les classes supérieures des Instituts techniques et des Gymnases.

En puisant à différentes sources on peut indiquer que :

– En **Belgique**, parmi les « Œuvres » offertes aux élèves se trouvaient des groupes d'A.C. (AMG NG 270). Un accord était passé entre les Frères et des mouvements d'A.C. (cf. AMG EE 285-2/6)

– Au **Canada**, selon une communication de Nive Voisine, plusieurs Frères se sont beaucoup impliqués dans les mouvements d'A.C. : J.E.C et surtout Croisade Eucharistique.

– Dans le District de **Panama**, les Frères pratiquaient ce qui se faisait dans leurs pays d'origine, en fait d'œuvres traditionnelles. Dans les années 40, ils ont ouvert un *Centro de Accion Catolica (La Salle en el Istmo Centroamerica)*.

– Dans le District des **Antilles-Mexique**, des groupes d'A.C. ont été organisés et se sont distingués par leur action apostolique (AMG NF 111-1/21).

– Dans le District de **Pérou-Bolivie** : l'A.C. a remplacé les Congrégations traditionnelles du Saint-Enfant Jésus et de la Très Sainte Vierge (AMG NT 500/2).

Le *B.E.C.* se faisait parfois l'écho de ce qui était fait dans les établissements des Frères ou pour initier les jeunes en formation à l'A.C. Ainsi :

– en juin 1934, dans un article sur « l'Action Catholique » et le « laïcat » il est dit qu'il 'ne faut pas que les maîtres dans les écoles chrétiennes laissent ignorer ce qu'est l'A.C. et ce qu'il faut entendre par laïcat '(p. 158).

– en avril 1937, un article indique que les Supérieurs du scolasticat de Glencoe (États-Unis) ont pris la décision de profiter des vacances pour initier leurs étudiants à l'A.C. (p. 188).

– en octobre 1937, il était fait état d'une « Exposition d'A.C. » au Pensionnat de Passy-Froyennes (p. 355). Un article portait également sur l'A.C. parmi les Anciens Élèves des Frères de Santiago de Cuba (p. 363).

La participation ainsi apportée par des Frères au développement de l'Action Catholique n'était pas toujours sans ambiguïté cependant. Par exemple, on considérait parfois des « Œuvres » traditionnelles de piété destinées à former des « groupes d'élites » comme autant de formes d'Action Catholique, alors que celles-ci se spécialisaient, selon les milieux, en différents « mouvements de masse ».

Mais surtout, lorsque des groupes d'A.C. existaient dans les établissements des Frères, il semble que ceux-ci rencontraient un certain nombre de difficultés dans leurs relations

avec les instances dirigeantes de mouvements assez fortement structurés. C'est du moins ce que l'on peut déduire d'une note, sans doute un peu postérieure à la seconde guerre mondiale, que le Frère Secrétaire général adressait aux Frères Visiteurs de France et où il était relevé que des tensions existaient avec le clergé paroissial au sujet des groupes de « Cœurs Vaillants ». Un problème se posait aussi dans les écoles primaires supérieures - appelées « Cours Complémentaires » - où la J.E.C. paraissait mal adaptée. Pour ce qui était des « Cours professionnels », il était question d'un accord avec la J.O.C. « pour que soit gardé son caractère spécifique ». Cette note abordait aussi la question de la formation des Frères à l'A.C. Il y était préconisé de s'inspirer de la méthode de l'A.C. dans les petits-noviciats, d'initier les scolastiques « par des leçons d'information faites par des Frères ou des dirigeants ecclésiastiques des différents mouvements » (AMG EE 285-2/6), ou encore d'envoyer des Frères jugés capables dans des stages de formation et même d'organiser des stages uniquement pour des Frères. En Italie, un conflit opposait également des organisations d'A.C. de l'Église et les Frères au sujet de l'A.C. dans leurs établissements. Au Chapitre de 1946, un long rapport sur l'A.C. devait revenir sur les questions qui se posaient dans l'Institut au sujet de l'A.C. et préconiser un certain nombre de solutions.

Conclusion

Ce qui vient d'être dit au sujet de la gratuité, du catéchisme et de l'Action Catholique est significatif de la situation de l'Institut dans une période encore très liée, pour ce qui le concerne, à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, mais marquée en même temps par des événements et des changements dans les mentalités, sources de transformations pour le monde dans lequel il se situait.

L'attachement à la gratuité traduit un souci de fidélité à l'un des aspects majeurs de la vocation des Frères : l'enseignement aux pauvres. Pourtant, en même temps, on sent une sorte de mauvaise conscience à ne plus pouvoir le faire comme on le souhaiterait. En réalité, à s'en tenir de façon trop étroite au respect de la gratuité conçue comme moyen d'atteindre les pauvres, on s'empêchait de voir l'inconvénient qu'il y avait à établir un rapport trop 'automatique' entre les deux. Par exemple, la possibilité de recevoir tous les élèves gratuitement ne suffisait pas, si l'on n'y prenait pas garde, à garantir que l'on donnait la préférence aux pauvres. Ou encore, les obstacles rencontrés dans l'application de la gratuité pouvaient servir d'alibi facile pour ne pas s'efforcer, au moins, de rendre possible la présence d'élèves de condition modeste dans tous les types d'établissements.

En ce qui concerne l'enseignement catéchistique, tout en maintenant la méthode héritée du Fondateur de l'Institut, la circulaire préconisait le recours à des méthodes plus

récentes ; elle marquait donc une avancée. Mais cela conduisait à continuer à n'envisager que la formation religieuse des enfants, au moment où de plus en plus de Frères s'adressaient à des adolescents ou des jeunes gens. Aussi, cette circulaire qui arrivait à un moment opportun pour relancer et actualiser l'apostolat catéchistique des Frères manque-t-elle au moins en partie son objectif.

L'intérêt que, dans l'Institut, on a porté à l'Action Catholique a découlé d'un véritable souci apostolique. Des Frères se sont efforcés de l'introduire dans leurs établissements ou auprès de leurs anciens élèves. L'engagement de certains de ceux-ci dans l'Action Catholique s'est étendu également à divers domaines : politique, civique, syndical. Il n'en reste pas moins que, dans l'Institut, on a eu de la peine à intégrer cette forme nouvelle d'apostolat. On a rencontré de la difficulté à concilier certaines conséquences de l'engagement des Frères dans les mouvements d'A.C. - comme participation à des stages, à des camps - avec une façon très stricte de concevoir la vie de communauté. Également, on n'a pas toujours su trouver la manière d'appliquer la méthode de l'A.C. dans les écoles. Peut-être n'en a-t-on pas assez bien compris la caractéristique propre. Il faut ajouter aussi la difficulté à établir les relations voulues avec des mouvements très structurés et dépendant étroitement du clergé, bien qu'il se soit agi d'un apostolat des laïcs !

Chapitre 4 - L'INSTITUT AU TEMPS DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE ET DE L'IMMÉDIAT APRÈS-GUERRE (1939-1946)

Orientation

La guerre qui était en germe dans les conflits opposant les nations, notamment en Europe, éclatait en 1939. Progressivement elle a atteint un nombre de plus en plus important de pays, surtout à partir de 1941 où le Japon a étendu le conflit à l'Extrême-Orient. Cette guerre s'est prolongée jusqu'en 1945. Lorsqu'elle s'est terminée, elle a entraîné de nouveaux changements dans l'ordre mondial.

Cette guerre ne pouvait manquer d'avoir des répercussions sur l'Institut, en particulier dans les pays qui y ont participé. Des Frères, en nombre relativement important, y ont également été impliqués personnellement.

L'Institut dans les pays en guerre

Au fur et à mesure que la guerre s'est étendue, elle a atteint de plus en plus de pays dans lesquels l'Institut était présent. Elle a continué à y faire sentir ses effets jusqu'à son issue en 1945 et dans les années qui ont suivi immédiatement.

– Débuts de la guerre en Europe (1939)

Le 15 mars 1939 les troupes allemandes envahissent la Tchécoslovaquie. La région des Sudètes est annexée au *Reich* et la Bohême-Moravie placée sous protectorat allemand. Comme conséquences, le pensionnat de Prague est réquisitionné. À St-Yvan, l'École Normale ne peut recevoir de nouveaux élèves ; elle sera fermée en 1940. Le 1^{er} septembre la Pologne est attaquée par l'Allemagne. Les maisons des Frères de Czestochowa et Lisków se trouvent dans la zone envahie par les Allemands, celle de Lwów dans celle occupée par les Russes. Les orphelins de Lisków étant emmenés en Allemagne pour travailler, pour ne pas les abandonner Frère Wojcieh Marjan les accompagne.

Suite à la déclaration de guerre du 3 septembre 1939, en France les Frères en âge de l'être, sont mobilisés *. Les établissements importants sont réquisitionnés comme hôpitaux. Les autres reprennent les classes avec l'aide de maîtres laïcs en plus grand nombre. Les Frères de Grande-Bretagne ne sont pas touchés par la conscription. Ceux qui ont des vœux en sont exemptés au titre de *Minister of Religion* (cf. AMG NA 100/8).

– Extension de la guerre en Europe (1940-1942)

En avril 1940, les Allemands envahissent le Danemark et la Norvège. Surtout, le 10 mai 1940, les troupes allemandes lancent une offensive sur la France et pénètrent aux Pays-Bas, en Belgique et au Luxembourg. Dans ces trois pays, l'invasion allemande provoque des dégâts dans un certain nombre d'établissements. En Belgique, les maisons françaises établies à la frontière se replient vers la France. Les groupes de formation des deux Districts se joignent à la population fuyant vers la France. Les Frères de 25 à 45 ans sont mobilisés comme brancardiers mais la plupart peuvent retourner dans leur communauté rapidement. Certains sont fait prisonniers mais libérés rapidement.

En France, le développement de l'offensive allemande conduit des Frères de la partie Nord et Nord-Est du pays à se diriger eux-mêmes ou à déplacer les groupes de formation, vers le centre ou le Sud du pays. Des établissements subissent des dégâts. Au sein des troupes qui se replient, des Frères sont tués dans les combats ; d'autres sont faits prisonniers. Après la défaite conclue par l'armistice du 25 juin 1940, l'Alsace et le Département de la Moselle sont à nouveau annexés par l'Allemagne ; les établissements des Frères, en Moselle, sont fermés et les Frères expulsés. La division du pays en plusieurs zones rendant difficiles les communications, des Frères en subissent les inconvénients, même si certains, comme d'autres habitants, prennent le risque de passer clandestinement les limites de ces zones.

La Grande-Bretagne qui reste seule à résister à l'Allemagne subit la pression de celle-ci. Les villes surtout sont l'objet d'incessants bombardements. À l'exception de celle de Douvres, les maisons des Frères n'en souffrent guère. Les groupes de formation établis dans l'île de Guernesey sont déplacés en Angleterre (AMG NA 100/11). L'île de Malte, en Méditerranée, étant possession britannique, subit d'intenses bombardements, les établissements des Frères sont épargnés.

Le 10 juin 1940, l'Italie entre en guerre aux côtés de l'Allemagne. Il en résulte que le Frère Supérieur et plusieurs Assistants s'établissent à Mauléon (District de Bayonne) et que les bâtiments de la Maison-Mère, à Rome, sont utilisés comme hôpital militaire. L'Italie attaque la Grèce au début de l'automne 1940. Les troupes allemandes y pénètrent également au printemps 1941. L'occupation militaire des établissements des Frères de Thessalonique et du Pirée nuit à leur fonctionnement. Ces établissements, de même que l'école de Syra subissent aussi une baisse sensible de recrutement consécutive à la situation (AMG NH 601-2/19). Les Frères italiens de Patras et de Corfou sont arrêtés puis obligés de regagner leur pays par la Serbie. En 1941, des Frères revenaient à Patras.

Le 22 juin 1941, l'Allemagne ouvre les hostilités contre l'Union Soviétique. Elle attaque également la Roumanie et la Bulgarie où le Collège des Frères de Sofia souffre quelque peu des bombardements.

– Extension de la guerre en Extrême-Orient (1941-1942)

Le 7 décembre 1941, les Japonais détruisent la base de Pearl Harbor dans les Îles Hawaï et entrent ainsi en guerre contre les États-Unis. En même temps ils attaquent les possessions de la Grande-Bretagne du Sud-Est asiatique et celles des Pays-Bas appelées Indes néerlandaises (Indonésie actuelle).

Aux États-unis où la population avait espéré échapper au conflit, l'attaque japonaise est durement ressentie. Mais le pays consent un effort de guerre considérable. Le recrutement des Collèges universitaires des Frères subit une baisse sensible d'effectifs en raison de la conscription. En revanche, les Frères échappent à celle-ci en vertu d'un décret du Congrès de septembre 1940. Les établissements des Frères sont mis à la disposition du gouvernement pour la formation des recrues de l'armée ou de la marine. Des cours accélérés sont donnés à des adultes dans des domaines comme l'aéronautique, la navigation, l'électronique. Leurs sept Académies militaires voient leurs effectifs augmenter, une huitième s'y ajoute à Kansas City (cf. Battersby *The Brothers in the United States 1925-1950*, 246, 247).

Des Frères canadiens se trouvaient au Japon depuis 1932. Suite à l'entrée en guerre de ce pays, ceux de Sendai sont arrêtés et internés. Un Frère allemand reste seul ; il sera blessé lors d'un bombardement de la ville en juillet 1942. Deux des Frères internés bénéficient d'un échange de prisonniers. D'autres Frères canadiens se trouvaient au Mandchoukouo, sous dépendance japonaise. Dès le mois de décembre 1941, les Frères présents à Kirin et Moukden sont internés avec d'autres religieux. Ceux de plus de 50 ans étant libérés, un Frère profitait de cette disposition en juillet 1942. Dans la perspective d'un échange de prisonniers, certains des autres Frères vinrent à Yokohama au Japon. Leur espoir ayant été déçu, ils étaient internés à nouveau dans la ville puis, à proximité, dans les montagnes. Les trois restés en Mandchourie souffrirent de privations dans le camp où ils étaient en détention. Frère Marie-Liguori (Louis Trépanier), Directeur de la communauté de Moukden et Visiteur auxiliaire depuis février 1941 décédait en octobre 1943, à l'âge de 46 ans.

Les Philippines étant d'abord restées à l'écart de la guerre, treize Frères allemands se trouvant dans les territoires britanniques d'Asie du Sud-Est avaient été envoyés à Manille. Lorsque le Japon entre en guerre contre les États-unis, ces Frères sont arrêtés

mais pour peu de temps. Après la prise de Manille par les Japonais, le 2 janvier 1942, ce sont les Frères américains de la communauté qui sont internés en divers lieux successifs. Dès le 5 janvier, des soldats japonais occupent l'aile Nord de l'établissement des Frères, ceux-ci conservant le reste du bâtiment. Le 10, le Frère Directeur Egbert Xavier (William Kelly) qui veut maintenir la présence des Frères, présente ses doléances au chef du détachement japonais, en 14 points. Certaines des réponses qu'il reçoit alors reflètent bien l'état d'esprit des occupants. Comme Président de la *Catholic Education Association*, ce Frère Directeur demandait également la réouverture des écoles catholiques. Pour sa part il pouvait ouvrir à nouveau des classes en septembre 1942, mais dans un autre lieu et sous le nom de *The Christian Brothers' Academy*.

Les possessions britanniques du Sud-Est asiatique sont également conquises par les Japonais. C'est ainsi, qu'en décembre 1941 ils occupent la Malaisie et Singapour. Les Frères qui s'y trouvent ne veulent pas abandonner la population au service de laquelle ils sont. Ceux de nationalité britannique ou appartenant à des nations alliées sont placés en camps d'internement. Les autres Frères restés libres se trouvent privés de ressources, leurs établissements étant fermés. Cependant, des écoles élémentaires où l'on enseigne le japonais étant autorisées, quelques Frères du pays apprennent cette langue et obtiennent le certificat nécessaire ; leur salaire aide l'ensemble des Frères à vivre.

En Birmanie, au début de la guerre, des Frères d'Europe Centrale avaient été arrêtés et placés en camp de détention dans les Indes. Après la prise du pays par les Japonais, début 1942, les établissements des Frères sont occupés. L'orphelinat de Twante est détruit. Des Frères sont arrêtés, plusieurs ne survivent pas aux privations. À Hong-Kong, lors de l'attaque japonaise, l'établissement des Frères de la ville ainsi que celui de Kowloon subissent des dégâts. Un Frère américain qui conduisait une ambulance est tué. Après avoir été hébergés en divers lieux, les Frères, à l'exception de trois Irlandais, allèrent chercher refuge chez leurs confrères d'Indochine (Circ. 314).

– Poursuite et fin de la guerre (1943-1945)

Sur tous les fronts, la guerre se poursuivait avec son cortège de morts et de destructions. Dans les pays envahis par les puissances de l'axe Berlin-Rome-Tokyo, la résistance aux occupants se développait entraînant son lot de représailles, et les populations souffraient des restrictions qui leur étaient imposées. Les nations de l'autre camp ressentaient les effets de l'effort de guerre qui leur était demandé. En Grande-Bretagne, surtout, la population subissait de fréquents bombardements. Les Frères partageaient partout les mêmes conditions que les autres habitants.

Entre novembre 1942 et février 1943, un tournant se produit dans la guerre. À partir de ce moment, la situation évolue graduellement jusqu'à l'issue de la guerre.

En Europe sur le front occidental

En Afrique, déjà à la fin du mois de mai 1942, les Frères italiens avaient dû quitter Addis-Abeba, lors de la reconquête de l'Éthiopie par les Alliés. En Italie, le débarquement allié en Sicile (juillet 1943) provoque le renversement du régime fasciste et un armistice entre les Italiens et les Alliés (8 septembre 1943). Mais les troupes allemandes résistent. Diverses maisons des Frères souffrent des bombardements. Lors de l'avancée difficile vers Rome, consécutive à plusieurs débarquements (septembre 1943 à janvier 1944), la maison de formation d'Albano est détruite. Après la libération de Rome, la Maison-Mère devient hôpital anglais (Circ.315).

En France, suite au débarquement du 6 juin 1944 en Normandie, des maisons de l'Institut sont touchées par les combats ou des bombardements. Il en va de même dans d'autres régions, lors de la libération du pays. Pour la durée de la guerre, selon la circulaire 315 du 11 février 1945, 11 maisons ont été complètement détruites, 38 gravement endommagées. En Lorraine, le pensionnat de Metz que les Frères avaient dû abandonner en 1940 a besoin d'importantes réparations ; l'orphelinat de Guénange est dans un état lamentable (Circ.315). La Belgique est également libérée. En décembre 1944 et janvier 1945, l'ultime offensive allemande, dans l'Ouest, s'éteint à proximité de la maison de formation de Ciney. Au total, pour la Belgique, 4 établissements ont été détruits, 6 gravement endommagés, 12 transformés en hôpitaux (Circ.315). Les Pays-Bas restent occupés plus longtemps.

L'Allemagne et l'Autriche sont atteintes par les troupes alliées au début de l'année 1945. Le régime hitlérien mobilise toutes ses forces ; des Frères déjà âgés sont enrôlés. La capitulation du 8 mai 1945 entraîne la division des deux pays en quatre zones d'occupation militaire. Dès 1945, des Frères allemands et autrichiens reprennent un certain nombre d'œuvres, tandis qu'une quarantaine de soldats sont encore prisonniers.

En Europe sur le front oriental

À partir du milieu de l'année 1943, les Soviétiques ont entrepris la reconquête de leur territoire. Ils pénètrent ensuite dans les pays d'Europe orientale puis centrale au cours de l'année 1944. Pour ce qui est de l'Institut, en Roumanie, Hongrie, Slovaquie, les établissements des Frères qui avaient continué à fonctionner durant la guerre connaissent

l'incertitude des lendemains à partir de l'arrivée des troupes soviétiques. Il en va de même en Pologne où, durant la guerre, les Frères avaient maintenu deux communautés à Czestochowa. La maison de Zagreb, en Yougoslavie disparaît. Les parties Est de l'Allemagne et de l'Autriche sont atteintes à leur tour par l'Armée Rouge ; celle-ci occupe les maisons de Strebersdorf et Maria-Laubegg en Autriche.

En Bulgarie, l'établissement de Sofia est épargné au moment de l'arrivée des troupes russes ; celles-ci s'y installent. Les élèves sont transférés dans une école tenue par des Sœurs. En Grèce, les Frères appartenant au District d'Istanbul s'étaient trouvés dans une situation précaire depuis l'invasion du pays par les Italiens et les Allemands. Certains étaient morts par suite des privations. Après la libération du pays, en janvier 1945, l'établissement de Salonique qui était devenu le centre de commandement de l'armée allemande pouvait fonctionner à nouveau dans ses locaux. Les Frères italiens de Patras avaient été rappelés, en 1943, par leur Frère Assistant, mais l'armistice conclu le 7 septembre les avaient obligés à rester. Ils avaient rejoint les Frères du Pirée, puis avaient regagné Patras en janvier 1944. Ils devaient quitter définitivement cette ville en juin 1945 (cf. AMG NG 516/1 - *Historique*)

En Extrême-Orient

La contre-offensive alliée avait commencé dès le début de l'année 1943 ; elle s'accroît à la fin de l'année. Un des objectifs est d'attaquer le Japon lui-même en procédant d'abord à la reconquête des Philippines. Les Américains s'en approchent donc progressivement puis les attaquent à partir d'octobre 1944. Au début de l'année 1945, leur armée s'établit dans le nord de l'île de Luçon. La perspective de la défaite et la peur de la guérilla rendent les troupes japonaises particulièrement agressives. Les troupes américaines s'approchant de Manille, le 1^{er} février 1945 le chef du détachement japonais demande au Frère Directeur d'évacuer la partie du bâtiment occupée par les Frères et des civils qui s'y étaient réfugiés par crainte des bombardements ; le Frère Directeur refuse. Deux jours après, ce dernier et un juge réfugié dans l'établissement sont arrêtés et certainement exécutés par les Japonais ; on ne devait jamais retrouver leurs corps. Le 12 février, après le lunch, un officier et des soldats vinrent vérifier que des membres de la guérilla ne s'étaient pas infiltrés dans la partie du bâtiment non occupée par les soldats ; un Frère parlant le japonais s'efforçait de les rassurer. Mais l'officier revenait avec 20 soldats qui entreprenaient de massacrer les Frères et les civils réfugiés chez eux. Bien que les soldats aient été avertis que parmi les Frères il y avait des Allemands, 15 étaient tués ainsi que 25 civils. Lorsque les soldats américains pénétraient dans l'établissement, ils sauvaient un Frère et

26 civils rescapés. Il ne semble pas que le motif en ait été d'ordre religieux. Il s'est plutôt inscrit dans l'ensemble des exactions qui ont été perpétrées dans le même temps, aux Philippines, par les troupes japonaises. Les Frères américains internés étaient délivrés le 23 février 1945.

À partir du mois de mars, l'armée américaine continue à s'approcher du Japon et entreprend le bombardement massif des villes de ce pays, sans pour autant le faire plier. Finalement l'emploi de la bombe atomique provoque la capitulation du Japon. Le 4 août, les étrangers internés étaient officiellement libérés. En ce qui concerne les Frères canadiens, ceux qui étaient à proximité de Yokohama étaient recueillis par la marine américaine. Ceux qui se trouvaient encore en camp de détention en Mandchourie étaient abandonnés par leurs gardiens à l'approche des troupes russes.

Les Frères internés dans différents pays de l'Asie du Sud-Est étaient rendus à la liberté au fur et à mesure que se terminait l'occupation japonaise. Tel était le cas pour la Birmanie lorsqu'elle était reconquise et, en septembre 1945, pour la Malaisie où les établissements reprenaient rapidement leur activité.

En Indochine française (Viêt-Nam actuel), les Japonais qui avaient envahi une partie de la Chine voisine, ont imposé aux autorités françaises la présence de leurs troupes dès 1940. La souveraineté française s'exerçait encore, mais les autorités militaires japonaises s'arrogeaient des droits et favorisaient les maquis * nationalistes clandestins. Les principaux établissements des Frères étaient occupés par l'armée japonaise ; sinon les Frères n'avaient pas à souffrir, d'abord, de cette situation. À partir de 1943, dans le Nord, les classes étaient fermées à cause des risques de bombardement - depuis la Chine. Le 9 mars 1945, les Japonais mettaient fin à l'administration française. À partir de ce moment, la situation devenait plus difficile. Cela continuait après la capitulation du Japon, ses troupes restant en Indochine. Les maquis Viet-minh (nationalistes) se faisaient aussi plus menaçants. C'est ainsi que pour s'en protéger, le 1^{er} décembre 1945, les Frères et les groupes de formation de Nhatrang étaient déplacés plus au Nord dans une zone jugée plus sûre. Mais des Frères français retournés dans cette maison étaient enlevés et détenus par le Viet-minh. La marine française les délivrait (cf. Circ.317).

Deux Frères avaient été envoyés d'Angleterre à Saïgon pour se préparer à aller en Chine. Alors qu'ils quittaient l'Indochine par la mer, ils étaient arrêtés par les Japonais et placés en camp de détention. Comme ils s'étaient évadés, l'un d'eux, Frère Celsus Edwin (Dermond Carthey) était repris ; le second, Frère Thomas More (Richard Todd) ainsi que ses compagnons, qui erraient dans la forêt étaient retrouvés et tués par les Japonais, le 1^{er} juillet 1945.

– Autres pays en guerre

L'Île de Ceylan (Sri Lanka) a été épargnée par le conflit. Les Frères ont cependant partagé avec la population la crainte de l'invasion japonaise et la menace des bombardements aériens. Ceux-ci ont conduit à fermer des établissements scolaires et à ouvrir des classes dans des camps ouverts pour les réfugiés venant des villes (AMG NH 401/14).

Un pays a également été longtemps menacé par l'invasion japonaise, l'Australie. Avec les autres habitants, les Frères ont subi les inconvénients de la situation d'un pays où toutes les ressources étaient tournées vers la guerre. Les autorités ecclésiastiques ont obtenu, cependant, que les Frères soient exemptés de la formation militaire prévue par le *Defense Act* de 1903-1939. En raison du risque d'invasion, il a été prévu que la maison d'Oakhill soit transformée en hôpital annexe. Dans cette perspective les élèves et professeurs du collège ont été évacués, mais ils sont revenus en 1943. Si la guerre a retardé les agrandissements prévus à Malvern, elle n'a pas empêché les Frères de prendre en charge une institution appelée *Boys Town*, à Engadine, en septembre 1942.

Le Canada entré dans le conflit aux côtés de la Grande-Bretagne en 1939, a fourni un important effort de guerre. Même si celui-ci a ramené la prospérité, les Frères ont subi des baisses de salaire, puis l'augmentation du coût de la vie. Comme ils échappaient eux-mêmes à la conscription, la crise qui a secoué le pays à ce sujet ne les a pas concernés. À la fin du conflit, les Frères canadiens se sont montrés très généreux envers leurs confrères d'Europe ou d'Asie en leur envoyant de nombreux colis.

Dans d'autres contrées non touchées par la guerre, les Frères ont cependant subi des suites du conflit. Les Districts du Proche-Orient et d'Égypte ont été privés des Frères français mobilisés au début de la guerre. Il en a été de même pour ceux d'Afrique du Nord et de Madagascar-La Réunion. Au cours de la guerre, les Frères de ces divers Districts, notamment de celui d'Égypte, n'ont pu échapper totalement, aux tensions provoquées par la rivalité d'influence entre le gouvernement français de Vichy et les instances de la « France Libre », à Londres puis à Alger.

Frères impliqués dans la guerre

Déjà au cours de la guerre de 1914-1918 des Frères de différents pays avaient dû participer à celle-ci. Il en a été de même pour la seconde guerre mondiale. Mais les formes de la participation de ces Frères ont été plus diverses qu'au cours de la guerre précédente.

Des informations concernant les Frères qui, en France et dans d'autres pays, ont été impliqués dans la guerre de 1939-1945 ont été réunies par le Frère Pierre Macheboeuf (Henri-Marie) de l'ancien District de Clermont. Lui-même, à l'âge de 21 ans, avait été arrêté et interné en camp de concentration en Allemagne avec les autres Frères de la communauté de Murat (même District). Les renseignements recueillis sont rassemblés dans 6 livrets (format 21 x 29,7). Les chiffres donnés ne concordent pas toujours, mais ils ont le mérite de former une base sur laquelle on peut s'appuyer. En plus des chiffres ainsi fournis, ces fascicules apportent le témoignage de Frères ayant été acteurs des faits rapportés.

– Frères incorporés dans les armées

Des Frères ont été mobilisés dans différentes armées appelées à participer à la guerre. Se trouvant dans des camps opposés ils ont épousé la cause de leur pays et ont rempli leur devoir en conscience. Ils ont tous connu les mêmes conditions : éloignement de leur famille et de leur communauté, exposition au danger des combats, etc. Cette situation a été particulièrement dure pour les soldats allemands et autrichiens engagés sur le front russe. En France, en Pologne, des Frères de ces deux nationalités ont été accueillis par des communautés. Au Chapitre de 1946, ce fait devait être relevé par un capitulant allemand. Des Frères français, en occupation en Allemagne à l'issue de la guerre, ont reçu un accueil semblable.

Le sort des Frères ainsi engagés dans la guerre a été divers : certains en sont sortis indemnes, d'autres ont été blessés ou tués. Un certain nombre ont été faits prisonniers. Pour ceux-ci les conditions de vie étaient particulièrement dures dans les camps. Elles étaient meilleures pour ceux qui travaillaient à la campagne. Des amitiés s'y sont même nouées avec les habitants.

Le tableau suivant permet de se faire une idée du nombre de Frères ayant connu ces diverses situations, encore que les chiffres donnés ne soient pas tous absolument certains. Ce tableau reprend les chiffres donnés par le Frère Macheboeuf (fasc.1, 3). Ceux placés entre parenthèses viennent d'autres sources.

	Mobilisés	Tués	Disparus	Prisonniers
Districts de France	1.043	18	-	(246)
Districts de mission	75	(2)	-	?
Autres Districts	270	(53)	(8)	?
TOTAL	1.388	73	(8)	(297)

N.B. : *Mobilisés* : dans le nombre de 75 indiqué pour les pays de mission, des Frères tchécoslovaques et polonais mobilisés en France ou au Proche-Orient, sont-ils comptés ? Le chiffre de 270 correspondrait, selon une autre source, aux Frères d'Allemagne et d'Autriche. Dans ce cas il manquerait au moins le nombre des Frères belges appelés comme brancardiers.

Tués : total donné par la circulaire 318 (17 juillet 1946). Le nombre de 53 correspond à celui des Frères allemands et autrichiens que leurs Districts ont indiqués comme *gefallen* (tombé), après la guerre.

Disparus : c'est-à-dire dont la mort n'est pas prouvée. Les 8 sont Allemands. Y en a-t-il eu d'autres ?

Prisonniers : nombre total donné par la circulaire 318. Celui de 246, pour les Districts français, ne laisserait qu'un nombre relativement faible pour les autres Districts, notamment d'Allemagne et d'Autriche.

– Frères engagés dans des actions de résistance

En raison de l'occupation de leur pays par des armées ennemies, des Frères ont estimé de leur devoir de participer à des actions de résistance. L'action menée par ces Frères a souvent pris la forme, d'abord, d'une aide aux prisonniers évadés qui, du moins en France, s'efforçaient de gagner la partie non occupée du pays, ou à des personnes souhaitant traverser les lignes de démarcation ou franchir la frontière avec l'Espagne. Des Frères ont fait partie aussi de réseaux organisés en vue de communiquer des renseignements aux forces alliées, de pratiquer des actions de sabotage * ou peut-être même de prendre part à des combats menés par ce que l'on appelait le « maquis ». Il est assez difficile de savoir combien de Frères ont participé à de telles actions, secrètes par définition. Le Frère Macheboeuf fait état de 48 qui ont été détenus de quelques jours à plusieurs mois.

Des Frères ont mené ce genre d'actions, particulièrement en France. En Belgique, plusieurs ont participé à la résistance et pour cette raison ont été déportés et placés en camp de concentration. Il y en a eu d'autres en différents pays, mais on manque d'informations à cet égard. Il semble que le Frère Egbert Xavier, Directeur de la maison de Manille, ait été exécuté par les Japonais parce qu'il était soupçonné d'avoir apporté son soutien à la guérilla. Il avait, au moins, secouru des prisonniers de guerre.

– Frères détenus en camp de concentration ou d'internement

Parmi les Frères ayant mené des actions de résistance plusieurs ont été détenus dans des *camps de concentration* organisés par les nazis. Certains cependant l'ont été à titre de représailles pour des actions auxquelles ils n'avaient pas participé eux-mêmes. Parmi ces Frères déportés on compte 17 Français dont huit de la communauté de Murat déportés

en Allemagne avec d'autres otages * de la ville. Sept Frères belges et au moins un Allemand, un Tchécoslovaque et un Hongrois ont connu les camps de concentration. On sait qu'un Frère polonais y a été mis à mort. Plusieurs de ceux qui ont réchappé à ces camps ont décrit les conditions inhumaines qu'ils y ont endurées. Ils ont relaté aussi les trésors d'ingéniosité déployés pour transgresser l'interdiction de pratiquer leur religion ou pour soutenir leurs compagnons de misère.

Par ailleurs, dans la première partie du chapitre il a été question à différentes reprises des Frères qui ont été placés dans des *camps d'internement* parce qu'ils appartenaient à un pays en guerre avec celui où ils se trouvaient ou avec les occupants de celui-ci. Il n'y a pas lieu de revenir sur ce qui a été dit à ce sujet. On peut ajouter, cependant, que d'autres Frères ont connu le même sort. Ainsi en France, au début de la guerre, des Frères allemands ont été internés. Puis ce sont des Frères d'origine britannique ou maltaise qui l'ont été à Saint-Denis, près de Paris. Ce fut également le cas en Égypte et au Proche-Orient pour des Frères allemands ou autrichiens. Dans ces camps d'internement, la vie pouvait être aussi dure que dans les camps de concentration. Peut-être est-ce pour cette raison que dans la circulaire 318 déjà citée, il est fait état globalement de « 106 déportés ».

– Frères astreints au Service du Travail Obligatoire

Pour trouver la main-d'œuvre dont leur pays avait besoin, notamment pour les usines d'armement, les autorités allemandes ont contraint les jeunes gens des pays qu'ils occupaient à effectuer un Service du Travail Obligatoire (S.T.O.). Parmi les Frères français astreints à ce service, un certain nombre s'y sont soumis. En revanche d'autres s'y sont soustraits, notamment dans les Districts de Reims, de Quimper et de Marseille où, avec l'appui de leur Frère Visiteur, tous les Frères requis ont été « réfractaires ».

– Actions à caractère humanitaire

Selon ce que l'on peut savoir, des Frères ont contribué à sauver des Juifs, enfants ou adultes, menacés par les nazis. Pour ce qui est de la France, un tableau établi par le Frère Macheboeuf, d'après les renseignements recueillis par le Secrétaire général de l'Institut en 1945, donne pour quatre Districts, sous le titre de « Juifs », un total de 127. Un autre décompte, portant sur trois des mêmes Districts et un autre qui diffère, aboutit à un total de 155. La différence constatée met en évidence la difficulté de savoir ce qu'il en a été avec exactitude, de même que pour le décompte entre enfants et adultes. L'action de ces Frères a valu à quatre d'entre eux de recevoir le titre de « Juste parmi les Nations » dont le nom est inscrit au Mémorial de Yad Vashem à Jérusalem.

Frères victimes de la guerre

La guerre a entraîné la mort d'un certain nombre de Frères. Les données recueillies par le Frère Macheboeuf, rectifiées par des indications mises entre parenthèse, permettent d'en faire un décompte, même s'il reste incomplet. Dans la colonne 'missions', il s'agit des 15 Frères massacrés à Manille et de leur Directeur.

Nationalité	Combat	Prisonniers et STO	Déportés (Interné)	Exécutés	Bombardement (et mines)	Missions	Total
All. et Austr.	52 (+1)	-	1	2	5	12	72 (+1)
Français	18	12	4	2	7 (+2)	-	43 (+2)
Belges	-	-	4	4	5	-	13
Italiens	1	-	-	-	4	-	5
Irlandais	-	-	-	-	-	4 (-2)	4 (-2)
Anglais	-	-	-	(1)	-	-	(1)
Polonais	-	-	(1)	2	-	-	2 (+1)
Hongrois	-	-	1	-	-	2 (-1)	3 (-1)
Tchécoslovaques	(2)	-	1	-	-	(1)	1 (+3)
Américains	-	-	-	-	(1)	-	(1)
Canadiens	-	-	(1)	-	-	-	(1)
TOTAL	71 (+3)	12	11 (+2)	10 (+1)	21 (+3)	18 (-2)	143 (+7)

En Italie, les Frères ont répondu à l'appel adressé aux religieux et religieuses par le Pape Pie XII, en vue d'héberger des Juifs menacés de déportation. Les Frères de Rome en ont recueilli 96. En Pologne, au début de la guerre, les Frères de Czestochowa ont « libéré un professeur juif et sa sœur » (AMG NB 500). Ils ont caché aussi des professeurs et ouvert une école clandestine. En Belgique des pensionnaires étaient inscrits sous de faux noms, sans doute pour les protéger, mais on ne sait à quel titre.

En raison de leur position, des Frères ont eu la possibilité d'atténuer les effets de la guerre sur une population donnée. Tout ce qui a été fait ainsi n'est pas connu. On peut au moins en donner des exemples. Frère Mizukami (Romuald-Oscar), le premier Japonais à être entré dans l'Institut, avait été envoyé en Indochine pour y faire son noviciat. Il s'y trouvait lorsque ses compatriotes ont pénétré dans ce pays. Nommé traducteur

avec le grade de capitaine, par l'armée d'occupation, il s'est efforcé de rendre service à ses confrères, notamment en obtenant que leur maison de Nha trang soit préservée, mais également aux autres habitants. À la fin de la guerre, le représentant de la France l'a remercié pour les services rendus aux résidents français.

En France, le Lieutenant Schmitt a été de 1941 à 1944, interprète à la *Kommandantur* - centre de l'administration allemande - de Troyes. Il s'agissait du Frère Kilian qui a déjà été cité. Les multiples services, que sa fonction lui a permis de rendre à la population, lui ont valu d'être appelé le 'Bon Dieu de Troyes'. Suite au débarquement en Provence, le Frère Trivier (Joseph Seymard), Visiteur du District de Marseille, et le Frère Simbert (Adrien Bonhomme) ont servi d'intermédiaires entre un général allemand soucieux d'obtenir la protection de ses blessés et l'armée française ; ils ont obtenu également que ce général se rende afin d'éviter une bataille inutile.

D'autre part, des Frères ont porté secours à des populations en détresse. Dans la circulaire 315 du 11 février 1945, le Frère Vicaire général fait état de Frères de Belgique ou du Nord de la France qui sont venus en aide aux victimes des bombardements. Lorsque, à la fin de l'année 1944 et au début de l'année 1945, l'armée allemande s'accrochait aux Vosges, la petite ville de Cornimont a été prise dans la bataille menée par l'armée française venue d'Afrique du Nord. Les Frères de la communauté, au péril de leur vie, sont allés de maison en maison pour ravitailler les habitants et procéder à l'évacuation des blessés.

Conclusion

Durant la guerre, bien des Frères ont pu continuer à mener leur vie religieuse et apostolique sans difficulté particulière. Il n'en a pas été de même pour nombre d'autres qui ont été touchés plus directement par le conflit. Cela n'a pas été sans avoir des répercussions sur eux et autour d'eux.

Certains Frères n'ont pas connu la vie de communauté durant un temps plus ou moins long et, si parmi eux il y en a eu qui ont pu garder contact avec les représentants de l'Institut à différents niveaux, d'autres en ont été totalement coupés. Dans de telles conditions, ces Frères ont dû prendre leur vie en main. C'est ainsi que :

– des Frères français ont été prisonniers de guerre de 1940 à 1945. Des Frères allemands ou autrichiens ont connu le même sort, durant plusieurs années, même après la fin de la guerre.

– de même, des Frères canadiens, américains, anglais, allemands, autrichiens sont restés en camp de détention plusieurs années. D'autres Frères ont connu les camps de concentration.

Des régions de l'Institut n'ont plus été en relation avec le centre de l'Institut pour la durée de la guerre. Dans d'autres, bénéficiant de la présence d'un Frère Assistant, celui-ci, en vertu des pouvoirs spéciaux qui lui avaient été donnés, a pris des décisions qu'imposait la situation. Dans l'un et l'autre cas, ces régions ont fait l'expérience d'une certaine autonomie.

Les circonstances ont aussi entraîné des changements dans les mentalités. Par exemple :

– pour le Canada, Nive Voisine conclut son Tome 2 qui se termine à 1946, par cette réflexion : 'La révolution tranquille est déjà commencée. Les Frères des Écoles Chrétiennes n'en sortiront pas indemnes' (p. 461) ;

– en ce qui concerne les États-unis, dans une contribution au présent travail, Frère Luke Salm écrit : 'Maintenant que la guerre est terminée, il paraît illusoire que l'Institut puisse revenir aux directives et pratiques qui prévalaient avant le conflit' (trad.) ;

– dans des pays soumis à une domination étrangère, la guerre a développé le 'sentiment national'. Cela s'est ressenti chez des Frères originaires de ces pays qui ont accepté plus difficilement d'être maintenus en état d'infériorité par des « missionnaires », tel a été le cas au Viêt-Nam.

Dans quelle mesure, dans l'Institut allait-on tenir compte de ces facteurs de changement, et notamment lors du Chapitre général qui s'ouvrait le 15 mai 1946 ?

4 - LE CHAPITRE GÉNÉRAL DE 1946

Un Chapitre général a été convoqué dès 1946. Il suivait de peu une conflagration mondiale qui avait entraîné bien des pertes humaines et des ruines et provoqué des changements dans les mentalités. L'Institut n'avait échappé ni aux unes ni aux autres. Dans quelle mesure ce Chapitre a-t-il été influencé par ces événements ? Telle est la question que l'on peut se poser au moment d'en aborder le déroulement.

Phases préliminaires

– Convocation du Chapitre

Le dernier Chapitre général avait eu lieu en 1934. Selon la Règle, le suivant devait se tenir en 1944. Mais les circonstances ne permettaient pas de le réunir. En vue d'obtenir la prorogation de leurs pouvoirs, les Frères Assistants avaient eu recours au Saint-Siège. La circulaire 315 fait connaître aux Frères le rescrit accordé dans ce sens, le 12 février 1944.

Une circulaire, envoyée de Mauléon en date du 8 octobre 1945, convoquait le Chapitre général. Elle indiquait que le nombre des membres de droit était de 22, en comptant le Frère Postulateur général, et que celui des députés à élire serait de 95. Un complément à la circulaire 316, daté du 2 février 1946, fixait l'ouverture du Chapitre au 15 mai 1946, à la Maison-Mère de Rome.

– Mise en route du Chapitre

La première réunion se tenait le 15 mai, à 17 h. 00. Le Frère Vicaire général y accueillait les capitulants dont la présence, disait-il « en raison des circonstances du moment... constitue un événement exceptionnel dont il faut remercier la Providence » (AMG ED 228-4, 3e registre, 59).

Pour la constitution de la commission chargée de vérifier les pouvoirs des capitulants élus, il était donné suite à la proposition suivant laquelle : « afin de garder à l'Assemblée capitulaire son caractère de catholicité », 5 membres élus seraient choisis parmi 13 députés venant de différents pays. Dans son rapport, le 16 mai après-midi, cette commission faisait part que :

– le Frère Judore, ex-Assistant, exprimait le souhait d'être dispensé d'assister aux séances capitulaires ;

– les Frères Visiteurs Roderich (Allemagne), Domisé-Rogatien (Indochine) et Arèse-Julien (Reims) demandaient à être représentés par un suppléant, c'est-à-dire, respectivement, par les Frères Aldomar Kilian, Cyprien-Gam et Arthème-Léonce ;

– le Frère Amedeo Luigi, Visiteur du District de Turin, étant décédé, était remplacé par le Frère Costanzo.

– Lettre de la Congrégation des Religieux

Le 18 mai, à la séance de 15 h 30, communication était donnée aux membres du Chapitre d'une lettre datée du 16 mai 1946, que le Cardinal Lavitrano, Préfet de la Congrégation des Religieux, avait adressée au Cardinal Marmaggi, Protecteur de l'Institut. Le texte en est inséré dans le *Registre des Délibérations* sous la forme d'un encart de 9 pages. L'objet de cette lettre est indiqué de la sorte : « La Congrégation croit opportun de fixer quelques critères et normes qui puissent servir à mieux diriger les discussions et à rendre plus concrètes et plus pratiques les délibérations capitulaires ». Les points abordés sont au nombre de six :

I - Règles et Constitutions

II - Fin et Esprit de l'Institut

III - Esprit de fidélité à l'observance

IV - Critère surnaturel de la distribution des charges

V - Vicaire général

VI - Assistants et Assistances

Un N.B. précise que « cette lettre, selon le désir exprimé de S.E. Marmaggi ne doit pas être livrée à la publicité ». Le texte de la lettre était lu à nouveau au cours de la séance du Dimanche 19 mai, à 17 h 00.

Travaux du Chapitre

– Élection du Frère Supérieur général

Le Dimanche 19 mai, à 8h, le Chapitre procédait à l'élection du Frère Supérieur général. Les votes successifs donnaient les résultats suivants :

– 1^{er} vote : Frère Alcime-Marie - 39 voix, F. Athanase-Émile - 38, F. Zacharias - 28, etc. Suite à ce vote, le Frère Alcime-Marie, Procureur près du Saint-Siège, mettait en avant ses déficiences de santé pour demander à ne pas être élu.

- 2^e vote : Frère Athanase-Émile - 53 voix, F. Zacharias - 43, F. Alcime-Marie - 9, etc.
- 3^e vote : Frère Athanase-Émile - 60 voix, Frère Zacharias - 51, F. Dionysius van Jezus, 3, etc.

Le Frère Athanase-Émile était proclamé 20^e successeur de saint Jean-Baptiste de La Salle.

– Introduction de la révision des Règles

Le 20 mai, matin, le Frère Supérieur soulignait que la séance avait un caractère « historique » parce qu'elle introduisait la révision des « Règles et Constitutions » qui avait été souhaitée par le Chapitre de 1934. Dans ce but le Frère Supérieur Junien-Victor avait formé une commission qui avait préparé cette révision. Cependant, précisait le nouveau Supérieur, la discussion de cette question ne serait pas à l'ordre du jour du Chapitre. Il expliquait ce fait, lors de la séance du 21 mai, au matin, « par une juste déférence à une consigne de la Sacré-Congrégation » (p. 85). À cette séance, un point touchant à la révision des Règles était cependant abordé, celui relatif aux fonctions du Frère Vicaire général que la lettre de la S.C. des Religieux demandait d'établir.

Suivant les propositions faites par la Commission de la Régularité, l'Assemblée se prononçait en faveur d'un Vicaire général choisi parmi les Assistants. De ce fait, il était décidé que son élection viendrait après celle de ces derniers. Le Frère Vicaire général étant appelé à remplacer éventuellement le Frère Supérieur général, il était établi que le soin de procéder à cette désignation reviendrait à la Commission élective. À la suite des élections, en vue de la révision des Règles, un certain nombre de points étaient abordés en assemblée générale. Ainsi y était-il question de l'interdiction du sacerdoce et de l'usage du tabac dont faisait état la lettre de la Congrégation des Religieux.

– Élection des Frères Assistants et désignation du Frère Vicaire général

À la séance du 22 mai, matin, le Frère Supérieur indiquait que les Frères Assistants Abban-Philip, Pedro-Luis, Nivard-Joseph, Francesco di Maria et Romuald-Hosea étaient démissionnaires et que les autres Assistants étaient rééligibles. Il précisait aussi qu'il y aurait : 4 Assistants français, 2 de langue anglaise, 1 pour l'Italie, le Canada, l'Espagne, la Belgique, l'Europe centrale, l'Amérique latine. Ceci était lié à une restructuration des Districts français qui étaient réduits à 13 et à une répartition plus internationale de ce qui était appelé désormais les « Assistances ».

L'élection des Frères Assistants avait lieu le même jour. Au moment de procéder au vote, un capitulant s'informait sur la signification à donner aux « listes de candidats possibles présentées par le Régime ». Le Frère Supérieur général précisait que les « indications fournies répondent au désir des Capitulants désireux de ne pas accorder leurs suffrages au petit bonheur et à des inconnus » (p. 107).

Plusieurs Frères Assistants étaient reconduits dans leur fonction, il s'agissait des Frères : Dionysius van Jezus pour la Belgique ; Adolphe-Marie, Philothée-Jean, Zacharias pour la France. Le Chapitre procédait ensuite à l'élection des Frères : Eliphus Victor (Myles Edward Sullivan) né en 1892, pour les Etats-Unis ; Guillermo Felix (Orencio Calvo) né en 1897, pour l'Espagne ; Gioachino (Giuseppe Gallo) né en 1895, pour l'Italie ; Nivard-Anselme (Adrien Vézina) né en 1887, pour le Canada ; Lawrence O'Toole (Patrick Knox) né en 1904 en Irlande, pour les pays de langue anglaise autres que les USA ; Antonio Maria (Narciso Lozano) né en 1901 au Mexique, pour l'Amérique latine, sauf quelques Districts rattachés à l'Espagne ; Damien-Louis (Louis Villeneuve) né en 1893, pour la France ; Fridolin Maria (Josef Staribacher) né en Autriche, pour l'Europe Centrale. Ce dernier devait être remplacé, le 4 juin, par le Frère Dominikus Norbert (Alfred Staudinger) né en 1901, en Autriche. On peut remarquer que, comme ce dernier, plusieurs des nouveaux Frères Assistants étaient relativement jeunes. Le 25 mai, le Frère Dionysius van Jezus était désigné comme Vicaire général.

– Discussion des rapports des commissions

Selon l'habitude, les notes envoyées au Chapitre - environ 3.000 en 1946 - étaient réparties entre dix commissions -. Les discussions en Assemblée se faisaient à partir du rapport de chacune de ces commissions, suivant l'ordre d'achèvement des travaux de chacune. Les discussions aboutissaient à l'adoption ou au rejet de vœux présentés par les commissions. Ici on s'en tiendra à ce qui paraît intéressant de retenir des rapports et des échanges auxquels ceux-ci ont donné lieu, selon le *Registre des Délibérations* (AMG ED 228-4).

Le 28 mai, la 4^e commission présentait la partie de son rapport concernant les **études religieuses**. Ce rapport « S'il exalte la beauté des sciences religieuses et met en valeur la splendeur de notre vocation de catéchistes, il ne laisse rien ignorer des difficultés rencontrées dans les Communautés pour sauvegarder le temps consacré par la Règle à l'étude de la Religion et à la préparation des leçons de catéchisme » (p. 130). La discussion, elle, porte sur le système d'examens mis en place dans l'Institut. À ce sujet il est souhaité qu'une demande soit faite à Rome pour obtenir la reconnaissance des diplômes attribués à la suite de ces examens, ainsi que l'habilitation des Frères à donner l'enseignement

religieux. Il est demandé aussi qu'un centre d'études religieuses supérieures soit créé dans l'Institut.

Le rapport de la 5^e commission sur les **écoles et la gratuité** fait ressortir que « Les notes concernant la gratuité prouvent que restent très vivaces chez nous l'amour de l'Institut et son attachement à son esprit primitif » (p. 136). Ce rapport se termine en demandant que « le T.H. Frère Supérieur général fasse paraître une étude objective et précise sur l'objet et les obligations du vœu d'enseigner gratuitement et sur la règle de gratuité » (p. 136). Tandis qu'un capitulant craignait que l'application de la « rétribution » ne conduise certains Frères Directeurs à regarder « leur école d'un point de vue commercial », le Frère Supérieur général soulignait que « l'école gratuite doit être maintenue où on le peut et que la nécessité de la rétribution n'en doit pas tellement transformer le caractère qu'elle cesse d'être l'école du peuple ». Quant au Frère Procureur près du Saint-Siège, il ajoutait que « la lettre de la Sacrée Congrégation demande que soit gardée la gratuité et le désintéressement apostolique du ministère (p. 137) ».

Une autre question était également abordée, celle « de la présence de l'élément féminin » au sujet duquel il était dit que « les circonstances de la guerre ont obligé à des exceptions qu'il faut faire cesser au plus tôt » (p. 138). Tandis que le Frère Supérieur faisait « un cas de conscience aux Frères Visiteurs d'interdire que ces personnes logent dans les locaux de communauté et n'entrent pas dans les chambres des Frères », il admettait que du personnel féminin puisse travailler dans une cuisine ou des locaux séparés de la communauté. Par ailleurs des notes déplorant que « les professeurs civils trop nombreux en certaines écoles étouffent ainsi l'élément religieux », le rapport proposait que « le Frère Directeur suive ces professeurs civils et aide à leur formation ». Il était fait état aussi de notes soulignant le mal causé par le surmenage trop souvent imposé aux Frères. D'où la proposition de « ne consentir à aucune ouverture d'école tant que le nombre des civils... dépasserait une certaine proportion du nombre de Frères » (p. 139).

Dans son rapport, la 10^e commission chargée des **missions** relevait un certain nombre d'obstacles à l'expansion missionnaire de l'Institut. Pour favoriser celle-ci, elle demandait que dans l'Institut, ou mieux dans chaque assistance, on revienne à la création d'un centre de formation missionnaire. Il était souhaité aussi qu'une circulaire du T.H. Frère traite à fond de l'esprit et de l'action missionnaires. La discussion conduisait à souhaiter la création d'un Secrétariat des Missions à la Maison Généralice.

Le rapport sur la **persévérance** des Frères met en évidence que « les causes de la perte des vocations se groupent sous trois chefs :

- 1° la formation insuffisante durant le temps de probation ;
- 2° l'apprentissage défectueux de l'apostolat ;
- 3° l'insuffisance de la direction spirituelle dans les Communautés » (p. 145).

D'autres « motifs de désertion » étaient également signalés. Le Frère Procureur près du Saint-Siège montrait que, si le nombre de Frères avait crû de 29% entre 1920 et 1938, cet accroissement avait été bien moindre que celui d'autres Ordres religieux. Il dénonçait le « motif de cette infériorité comparative, à savoir la plaie lamentable des défections... Bon an mal an, l'Institut perd en défections l'effectif moyen d'un district : 400 Frères » (p. 146). La question était reprise dans une autre séance où il était question du second-noviciat. Il était demandé qu'un plus grand nombre de Frères puissent en bénéficier.

Lorsque le rapport sur les **vœux**, en général, et le vœu de pauvreté, en particulier, était présenté, la discussion portait plutôt sur les modalités d'admission que sur les vœux eux-mêmes. Au sujet de la pauvreté il était question de l'usage des montres-bracelets qui était devenu courant. Quant au « budget personnel » que les circonstances avait amené à introduire en Espagne, il était dit : « ces conditions n'existant plus, ce budget ne peut plus être toléré, mais pour qu'il y ait trace de ce débat dans le Registre capitulaire, il sera dit que le Chapitre l'a formellement proscrit » (p. 156).

Le rapport de la commission de la **Régularité** disait espérer « de l'édition nouvelle des Règles Communes un renouveau de fidélité. Au sujet des prières et des exercices spirituels, il était demandé que l'on remette en honneur l'oraison du soir trop souvent remplacée par un exercice de dévotion. Au cours de la discussion il était fait référence à la réponse de la Congrégation des Religieux pour demander qu'il soit interdit aux Frères de quitter l'habit religieux pour des raisons de sport, camping, etc., sans autorisation des Supérieurs Majeurs » (p. 158).

Le rapport de la commission des **Publications** souhaitait que le *Bulletin des Écoles Chrétiennes* paraisse à nouveau, que « des films sur la vie de saint Jean-Baptiste de La Salle, sur les activités de notre Institut à travers le monde » soient réalisés et qu'un Bureau de propagande et d'information soit créé à Rome.

La 1^{ère} commission chargée de ce qui concernait le **Recrutement** attirait l'attention du Chapitre sur le rôle des Frères recruteurs dont la nécessité n'était pas contestée. Dans la seconde partie de son rapport, elle traitait de la formation professionnelle des Frères du temporel et souhaitait que, pour celle-ci, ils soient placés deux années au scolasticat. Quant à la proposition d'admettre les parents à la prise d'habit, elle était rejetée à une courte majorité.

Un rapport sur l'**Action Catholique** dans nos œuvres, constatait « le malaise créé par la difficulté d'adapter aux cas concrets les directives générales données et dont les causes paraissent être surtout : une connaissance incomplète du problème, l'indétermination qui subsiste en certains lieux sur la place du Frère dans les mouvements d'Action Catholique... » (p. 171). Le Frère Supérieur, quant à lui, précisait l'objet du débat : « la thèse de l'A.C. n'est pas sujette à discussion. Le principe même de son exercice pour nos Frères, dans nos œuvres, est rappelé dans la Règle dont le texte est à l'étude. On cherche des modalités et les moyens de sauvegarder nos vies religieuses tout en nous adonnant à l'A.C. » (p. 174). Un long débat suivait.

Au sujet du rapport sur les **Vieillards et la santé des Frères** où « ce qui se rapporte à cette question est plus spécialement analysé », il est noté que le Frère Postulateur général désire que les Supérieurs s'octroient eux aussi quelques jours de repos chaque année.

Le rapport de la 7^e commission sur l'**Administration générale** de l'Institut relève que des notes (343) à ce sujet « se dégage une sorte de malaise général qui n'est d'ailleurs pas de l'anxiété... » (p. 183) Sur ces notes, 92 concernent les Frères Directeurs : certaines dénoncent une carence d'autorité, d'autres des abus de pouvoir.

Dans son rapport, sur le **Culte du saint Fondateur**, la 3^e commission proposait notamment d'adopter l'invocation « Saint Jean-Baptiste de La Salle, notre Bienheureux Père et Fondateur, p.p.n. ».

La section du rapport de la 8^e commission sur les **noms religieux** suscitait l'intervention du Frère Supérieur qui se demandait « si nous allons supprimer une tradition respectable ? ». Quant à la partie traitant du **vestiaire**, elle faisait état d'un nombre important de notes relatives au manteau. À ce sujet, il était admis que les Frères pourraient porter une sorte de « douillette » (manteau ecclésiastique) pour se protéger du froid. Lors d'une nouvelle séance, la question du **retour en famille** des Frères missionnaires faisait l'objet d'une intervention du Frère Supérieur « pour rappeler que les congés ne sont pas un 'dû' mais sont des tolérances » (AMG ED 228-4, 4^e registre, 2).

Le rapport de la 4^e commission se présentait sous la forme d'une étude d'ensemble sur la **formation intellectuelle et pédagogique** des Frères. La réouverture des scolasticats universitaires fermés à cause de la guerre était souhaitée et les échanges de Frères entre pays pour l'étude des langues étaient encouragés. Il était question longuement de la formation pédagogique. La création d'un Institut supérieur de pédagogie, à Rome, pour parachever « la formation d'une élite de nos Frères » était souhaitée. Un capitulant constatait que « le souci des diplômes rapidement obtenus, au scolasticat, nuit à

la formation intellectuelle et même religieuse et empêche toute formation pédagogique » (p. 6).

La 2^e commission, dans son rapport sur les **Maisons de formation** préconisait la création de Juvénats pour les enfants de 11 à 13 ans. À propos des vacances des petits-novices : « Jadis il n'y en avait pas, remarque le T.H.F., aujourd'hui il y a tendance à en avoir trop ». Sur l'éventualité de porter la durée du noviciat à deux ans, « la discussion est vive, serrée », est-il noté. Quant à l'extension de la durée du scolasticat à trois ans, elle « mettra la France en situation très difficile », disait un capitulant.

– Fin du Chapitre

Le 6 juin, le Chapitre votait définitivement les vœux retenus. Le lendemain avait lieu la séance de clôture. Une feuille intercalée dans le *Registre des Délibérations* mentionne que le 7 juin 1946 « le T.H. Frère Athanase-Émile, Supérieur général, réunit une Commission post-capitulaire pour la mise au point de la nouvelle rédaction de la Règle du Gouvernement avec mission de la mettre en concordance avec les décisions du Chapitre général, en tenant compte des notes laissées par les vénérés Capitulants ». Il est noté ensuite que : « Trois exemplaires du projet primitif mis au point comme demandé furent remis au T.H. F. Supérieur général le 15 juin 1946 par les Frères désignés par les Capitulants pour constituer la Commission post-capitulaire chargée de revoir les Règles Communes et la Règle du Gouvernement de notre Institut ».

Résultats du Chapitre

Le 16 juillet 1946, le Frère Supérieur général adressait une circulaire à l'Institut pour lui faire part des résultats du Chapitre général. En introduction, il exprimait ses sentiments en face de la tâche qui lui était confiée. D'un côté, écrivait-il, « en présence des douloureux problèmes posés par la guerre, les ruines matérielles et morales à relever, du renouvellement religieux à opérer, de l'autorité qu'il convient de redonner aux observances régulières, nous aurions bien sujet de nous laisser envahir par la crainte » (Circ.318, 6). D'un autre côté, il trouvait un motif de consolation à « constater que le culte de vénération pour l'autorité... n'avait subi aucune altération et cela malgré les idées qui sévissent actuellement dans certains milieux : folle indépendance, émancipation, mépris des personnes âgées et de l'autorité » (p. 7). Le compte-rendu du Chapitre qui suivait était divisé en plusieurs parties qui seront reprises ici.

– Historique du Chapitre

Le Frère Supérieur rappelait d'abord comment la nécessité de sortir, sans retard, de la situation provisoire créée par la mort du T.H. F. Junien-Victor avait conduit à fixer le début du Chapitre au 15 mai 1946. De la présentation qu'il faisait ensuite du déroulement du Chapitre, on peut retenir ici quelques faits qui n'ont pas déjà été indiqués, tels que :

- l'inauguration, le 15 mai, par le Cardinal Marmaggi, d'une exposition catéchistique réalisée par les Frères d'Italie ;
- l'élection, le 27 mai, de la Commission élective ;
- l'audience pontificale que le Pape Pie XII avait accordée aux membres du Chapitre, le 4 juin.

– Directives de la Sacrée Congrégation des Religieux au Chapitre

Dans la circulaire, le Frère Supérieur présentait ainsi l'intervention de la Congrégation des Religieux. Celle-ci « ayant jugé bon de laisser nos élections se faire régulièrement et en toute liberté, il fallait s'attendre à recevoir d'elle quelques directives à suivre, touchant, soit nos diverses activités, soit la révision projetée de nos Règles, soit notre gouvernement » (Circ.318, 43). En fait, ces directives étaient parvenues au Chapitre dès ses débuts. Parmi les raisons qui justifiaient cette intervention, le Frère Athanase-Émile relevait que :

- depuis le Chapitre de 1923, « un certain engouement pour les études et l'enseignement classiques tendait dans quelques Districts à multiplier les œuvres en faveur des classes plus aisées » ;
- la règle traditionnelle concernant l'usage du tabac s'y trouve confirmée ;
- la lettre allait à l'encontre d'une douzaine de notes demandant une modification du point de Règle et de l'article de la Bulle concernant l'interdiction de l'état ecclésiastique ;
- des Districts français souffraient d'une insuffisance de recrutement « résultant de la sécularisation imposée par une malfaisante législation », un regroupement de ces districts s'imposait donc.

– Révision des Règles

La circulaire rappelait d'abord, à ce sujet, qu'un des rôles des Chapitre généraux est d'adapter les Règles selon les besoins des temps et des lieux. Mais, pour cela, il y a lieu de s'inspirer de deux principes :

1° Toute modification doit s'harmoniser avec la fin essentielle et la caractéristique de la Congrégation (p. 57).

2° Tout changement doit rester en pleine conformité avec l'esprit de l'Institut et celui du Fondateur (p. 58).

Or, au Chapitre de 1934, la Commission de la Règle avait eu à examiner plusieurs notes très sérieuses demandant la mise au point des Règles.

Après avoir montré comment la question s'était posée dans l'Institut depuis 1726, le Frère Supérieur faisait ressortir que le Frère Junien-Victor avait pris acte du souhait exprimé au Chapitre de 1934 en constituant deux commissions et que, après sa mort, le travail de révision avait abouti à un avant-projet revu par tout le Régime, à Rome, en mars-avril 1946. Des Consultants de la S.C. des Religieux avaient également été mis à contribution. La question se posant de savoir si le Chapitre aurait à discuter des Règles, l'avis de plusieurs prélats avait été que les Capitulants auxquels le projet serait lu et remis seraient appelés à faire leurs remarques par écrit et que, vers la fin des travaux de l'Assemblée, celle-ci « désignera une Commission post-capitulaire qui collationnera ces notes, les étudiera et. [...] fera les corrections au projet présenté par le Chapitre » (p. 63). C'est ce qui a été fait, tant pour les Règles Communes que pour la Règle du Gouvernement.

– Travail des commissions

Le Frère Supérieur résumait ensuite le travail effectué par les différentes commissions du Chapitre et, parmi les vœux présentés par celles-ci, il donnait ceux qui avaient été adoptés. On s'en tiendra à quelques-uns de ceux-ci.

En rapport avec l'objet de la 1^{ère} commission, il était décidé que les « Frères recruteurs » seraient désormais désignés sous le titre de « Frères chargés de l'Œuvre des Vocations ». Quant à la durée du scolasticat pour les Frères du temporel elle serait de un an au minimum.

Sur proposition de la 2^e commission, il était demandé que des juvénats séparés des petits-noviciats soient créés ; que l'horaire des noviciats soit revu pour donner plus de temps aux cours, à la réflexion et au travail personnel ; que la durée du scolasticat soit de 2 ans au minimum et que la formation professionnelle et pédagogique y soit effective.

Suite aux remarques de la 3^e commission relativement à la persévérance des Frères, le Chapitre demandait que les jeunes Frères soient suivis avec sollicitude par les Frères

Directeurs ; que l'on élimine au plus tôt les « personnes du sexe » employées dans les maisons ; que soit évité le surmenage pour laisser aux Frères le temps normal que requiert leur vie régulière, leurs études personnelles et leurs devoirs professionnels. Le Chapitre demandait aussi que l'on soit plus sévère pour les admissions aux vœux et surtout lors de la Profession perpétuelle.

Parmi les propositions faites par la 4^e commission relativement aux études des Frères, étaient retenues celles selon lesquelles un programme sérieux d'études sera établi pour les maisons de formation ; les examens de catéchisme du Cours Moyen seront corrigés dans chaque Assistance ; les études dans les maisons de formation contribueront à développer harmonieusement la formation religieuse, intellectuelle et professionnelle ; l'étude des langues vivantes, surtout celle du saint Fondateur, sera encouragée.

En ce qui concerne la 5^e commission, le Chapitre adoptait le vœu demandant que l'on développe de préférence l'enseignement populaire ; celui concernant la « réorganisation religieuse » des écoles par l'élimination urgente de « l'élément féminin » et la réduction progressive de « l'élément civil » ; celui invitant les Frères à se faire un devoir de suivre avec diligence les directives de l'Église au sujet de l'Action Catholique.

Les nombreuses suggestions faites par la 6^e commission, étaient reprises avec l'adoption du vœu demandant que chaque communauté soit dotée d'un *Coutumier* assez détaillé, et de celui suivant lequel la nouvelle édition de la Règle soit l'occasion d'en restaurer l'autorité.

En dehors des questions relatives aux Chapitres généraux et aux divers organes de l'Administration générale de l'Institut, qui seraient introduites dans la Règle du Gouvernement, il était demandé que les rapports de visite soient simplifiés, que le Conseil de District soit convoqué régulièrement, que les Frères Directeurs soient regroupés pour des recollections.

Pour ce qui est de la 8^e commission aux multiples objets, le Chapitre retenait le vœu que les noms religieux soient maintenus mais que les listes en soient révisées ; celui selon lequel les missionnaires puissent revenir périodiquement dans leur pays natal et qu'il y ait unification des usages à ce sujet.

Concernant la 9^e commission, le Chapitre donnait suite au vœu demandant qu'à la Maison Généralice un centre permanent de propagande et d'information soit créé et qu'un film sur saint Jean-Baptiste de La Salle et les œuvres de l'Institut soit réalisé.

Selon les vœux de la 10^e commission, le Chapitre demandait que soit préparée une circulaire traitant à fond de l'Apostolat missionnaire et que soit créés à la Maison-Mère un Secrétariat missionnaire et un noviciat apostolique.

Conclusion

Le Chapitre de 1946 se situait après une guerre qui avait affecté le monde entier et avait touché particulièrement l'Institut. Au début de la circulaire donnant les résultats du Chapitre, le Frère Athanase-Émile y faisait allusion. Lors de l'audience du Saint-Père, il avait donné le nombre des Frères victimes du conflit. Quant au rapporteur de la 5^e commission, il avait étonné - dit-on - lorsqu'il avait commencé son exposé par ces mots : « En cette année deuxième de l'ère atomique » (AMG ED 238-7). Sinon, tout dans l'ensemble du Chapitre, pouvait laisser ignorer qu'il se situait dans un tel contexte. Certes, diverses modifications étaient introduites, suite à la lettre de la Congrégation des Religieux, encore que le redécoupage des Districts français et le regroupement des Districts en Assistances aient été le fait du Frère Supérieur général. Mais, finalement, il apparaît que le Chapitre de 1946 a été un Chapitre ordinaire se situant dans la ligne de ceux qui l'ont précédé. On y a traité des mêmes questions, de la même façon que d'habitude.

On voit quand même que, sur certains points, une relation était établie avec les événements qui venaient de se passer. Ainsi quand le Frère Supérieur, reprenant une expression de son prédécesseur, parle du « renouvellement religieux » ou quand était prise la décision irréaliste d'éliminer « l'élément féminin » et de réduire « l'élément civil » auxquels on avait dû faire davantage appel durant la guerre - mais dont on ne pouvait déjà plus se passer en bien des endroits. À travers ces quelques allusions, il apparaît que le Chapitre a été perçu comme devant remédier aux conséquences considérées comme néfastes des bouleversements provoqués par la guerre. Par contre, on ne trouve aucune allusion aux répercussions que les événements ont pu avoir sur les Frères qui ont eu à en souffrir comme soldats, blessés, prisonniers, déportés ou internés. On ne trouve aussi aucune réflexion sur les changements qui ont pu se produire dans les mentalités durant ce temps.

En définitive, il est permis de se demander si, implicitement, le Chapitre de 1946 ne se référait pas davantage à l'événement de 1904. Ainsi quand il est fait allusion aux Frères qui avaient été victimes de la politique menée en France contre l'Institut ou encore, lorsqu'il est question du « renouvellement religieux » à promouvoir dans l'Institut. Non seulement il s'agissait d'effacer les traces néfastes de la guerre mais celles de l'événement plus lointain de 1904. Il ne faut pas oublier qu'en France, en 1940, les Frères avaient été auto-

risés à porter à nouveau l'habit religieux. Ce fait n'était pas étranger, semble-t-il, à l'insistance mise à rappeler qu'il ne fallait pas déroger au port de cet habit, même si on envisageait que l'on puisse y adjoindre un manteau protégeant davantage du froid. Les derniers effets de 1904 étant effacés par le redécoupage des Districts français, l'Institut pouvait repartir comme si cet événement ne s'était pas produit. À cet égard on peut voir dans le Chapitre de 1946 une sorte de revanche par rapport à 1904.

Ce Chapitre n'est-il pas venu trop tôt ? L'obligation de le tenir sans tarder, non seulement parce que la période décennale entre deux Chapitres était terminée depuis 1944, mais parce qu'il fallait désigner un nouveau Supérieur général, a conduit à hâter sa convocation. Moins précipitée, la tenue du Chapitre aurait permis, semble-t-il, de prendre davantage conscience des influences que le conflit mondial avait eues et continuait à avoir. On peut s'interroger aussi sur les conséquences du choix, comme Supérieur général, d'un homme formé à la fin du XIX^e siècle et qui avait vécu l'événement de 1904, de préférence à un autre d'une génération un peu plus récente. Le partage des voix lors de l'élection montre que la majorité des membres du Chapitre était elle-même tournée davantage vers ce passé qu'attentive aux enjeux du moment. Cette interrogation se justifie d'autant plus quand on mesure de quel poids le Frère Athanase-Émile a pesé sur le Chapitre par ses interventions, par le contrôle qu'il a exercé sur les rapports des commissions (cf. ED 228-4, 3^e registre, 120), sans parler du silence qu'il aurait imposé à certains capitulants.

ÉPILOGUE

À la fin de la présentation de cette nouvelle période de l'Histoire de l'Institut, il apparaît difficile de tirer une conclusion qui diffère beaucoup de ce qui a été dit en introduction sous le titre de CONTINUITÉ ou dans les conclusions partielles qui terminent les différentes parties de cet ouvrage. On y retrouverait le contraste qui a été relevé, entre les événements qui ont atteint l'ensemble de l'Institut ou un certain nombre de Frères plus particulièrement et une vie à l'intérieur de l'Institut assez déconnectée de ces événements. Ou encore, une continuité par rapport au passé qui ne laisse guère de place aux aspirations légitimes que les situations dans lesquelles s'étaient trouvés bien des Frères avaient fait naître.

Il semble préférable de terminer par un épilogue qui marque à la fois la fin de la période qui vient d'être étudiée et celle de l'ensemble du travail qui a été intitulé : *Introduction à l'Histoire de l'Institut*. C'est ce qu'avait d'ailleurs fait, Georges Rigault lorsqu'il avait conclu la série des neuf volumes consacrés à l'Histoire générale de l'Institut, par un « Bilan de la Congrégation lasallienne en l'année 1904 », une cinquantaine d'années après cette date.

En même temps qu'il clôt une époque, un épilogue ouvre sur une suite que l'on se propose d'aborder après s'être donné un temps de recul. Tel est le cas ici où, après la date de 1946 à laquelle cet ouvrage s'arrête, une soixantaine d'années se sont déjà écoulées.

Ce que l'on sait des vingt premières années de ce temps - même sans en avoir fait une étude approfondie - permet de dire qu'elles se situent dans le prolongement de celles que l'on vient de présenter, sous un double aspect. D'une part on y retrouve la répétition de ce qui s'était fait depuis la fin du XIX^e siècle, avec même une volonté de rétablir ce que l'événement de 1904 avait perturbé. D'autre part, on y perçoit la même difficulté à faire droit au souhait partagé par certains, de mieux se situer par rapport aux évolutions de la société ou encore de mettre à profit les germes de renouvellement surgis dans l'Église, pour mieux comprendre la vocation du Frère et améliorer la formation donnée dans l'Institut. Une distinction doit cependant être apportée entre les dix premières années et les dix qui ont suivi.

La première des deux tendances que l'on vient de relever l'emporte largement dans les années où le Frère Athanase-Émile a été à la tête de l'Institut et celles où le Frère Vicaire général Denis, l'a été jusqu'en 1956. Pour ce qui est du supérieurat du Frère Athanase-Émile, on peut en voir un trait significatif dans la publication des Règles de 1947. La refonte de celles-ci avait été souhaitée par le Chapitre de 1934. Les capitulants de 1946

ont été associés à cette refonte. En revanche, cela a bien été une volonté du Frère Supérieur général que les nouvelles Règles soient intégralement approuvées par la S.C. des Religieux, de façon à les rendre intangibles. Jusque là, en effet, dans l'Institut on considérait que seuls les articles intégrés dans la Bulle de 1725 faisaient l'objet d'une telle approbation. L'intention du Frère Supérieur était révélatrice d'une conception des Règles qui avait cours à l'époque et qui est très présente dans la circulaire annonçant la parution du nouveau texte. La circulaire faisait de nombreuses références à l'ouvrage d'un Rédemptoriste, le Père Colin, intitulé *Le Culte de la Règle*. Cet ouvrage, ainsi qu'un autre du même auteur : *Le Culte des Vœux*, étaient alors particulièrement recommandés aux Frères et donnés comme lecture aux novices. Le terme de 'Culte' qui se retrouve dans les deux titres, dit à lui seul comment dans ces deux livres on traitait des Règles et des Vœux.

Dans un tel climat, le souhait de certains qu'une plus grande souplesse et une plus grande diversité soient apportées dans la mise en application des Règles avait peu de chance d'être non seulement entendu mais écouté. On le voit par exemple dans ce que rapporte une biographie du Frère Charles (Bruno Prat). Le Frère Athanase-Émile, dans une conférence aux Frères Visiteurs réunis pour leur retraite annuelle, avait interdit que des Frères accompagnant des élèves dans des camps ou lors de compétitions sportives, quittent l'habit religieux, ce Frère pour marquer son désaccord avait demandé à être déchargé de sa responsabilité de Visiteur. En contrepartie, comme Directeur de la librairie que les Frères tenaient à Paris, il a apporté un appui efficace aux Frères qui participaient au renouveau de ce que l'on appelait le 'Catéchisme' et auquel on commençait à donner le nom de 'Catéchèse'. Mais de quelle méfiance, de quelles réticences ces Frères ne faisaient-ils pas l'objet de la part des instances dirigeantes de l'Institut !

Par rapport à ces années qui le précédaient, le Chapitre général de 1956 amorçait une certaine ouverture. Ouverture encore modeste en ce qui concernait les prières vocales dans lesquelles des modifications pouvaient être apportées en fonction des temps liturgiques. Ouverture plus large dans le domaine des études religieuses des Frères où les programmes et modalités des « examens de catéchisme » subissaient une refonte totale. De même pour ce qui était de l'approfondissement de la pensée du saint Fondateur et de la transmission de la tradition spirituelle et éducative issue de celui-ci, qui faisaient désormais l'objet de ce qui était appelé « Études lasalliennes ». Durant les dix années de supriorat du Frère Nicet-Joseph (Pierre Loubet), le programme tracé était mis en œuvre et les initiatives prises par des Frères se trouvaient encouragées.

Cependant, déjà au cours du Chapitre, de quelle 'subtilité' il fallait parfois user pour faire admettre des modifications qui paraissaient pourtant s'imposer. Ou, par la suite,

combien il était difficile de préparer le nouveau texte des Règles demandé par le Chapitre de 1956 en ayant constamment la préoccupation que le nouveau texte puisse obtenir l'approbation de la Congrégation des Religieux. Ou encore, quelle crispation, par exemple au sujet de l'habit religieux. Ainsi, lorsqu'en France, les Frères Assistants s'appliquaient à remplacer le tricorne, toujours en usage, par un chapeau qui, de façon assez cocasse, était très semblable à un modèle alors 'à la mode' ! Quelle vigilance aussi de la part de certains Assistants pour empêcher tout risque de déviation, en particulier dans des Districts... autres que ceux dont ils avaient la responsabilité !

Après ces vingt années qui se terminaient par le Concile de Vatican II, le Chapitre général de 1966-1967 constituait pour l'Institut un événement majeur de son Histoire. Ce Chapitre était préparé par une consultation auprès de tous les Districts. Les statistiques établies alors faisaient apparaître, qu'en 1965, le nombre des Frères dépassait un total de 15 000 ce qui se révélerait être le second sommet atteint par les effectifs de l'Institut, à la suite de celui de 1903. Dans sa première session, le Chapitre prenait ses distances par rapport à la façon dont les précédents se déroulaient. Pour la première fois, il élisait un Supérieur général non français en la personne du Frère Charles Henry (Thomas Buttimer). Par une large majorité, les capitulants refusaient d'introduire le sacerdoce dans l'Institut en prenant le risque de déplaire aux responsables de la Congrégation des Religieux qui poussaient à le faire. La seconde session du Chapitre, en 1967, remplissait pour l'Institut la fonction de « Chapitre spécial », qu'en application du Décret conciliaire sur la Vie religieuse, toutes les Congrégations religieuses devaient tenir. Comme celles-ci étaient invitées également à revoir leurs Règles pour les conformer davantage à l'Évangile et à l'inspiration originelle de leur Fondateur, cela constituait l'objectif principal des travaux du Chapitre. Mais, indépendamment de cette tâche, les capitulants estimaient nécessaire de mettre en évidence comment, en s'unifiant dans une 'synthèse vivante', les différentes composantes de la vie des Frères dessinaient la figure du « Frère dans le monde d'aujourd'hui ».

Après le Chapitre, les participants éprouaient une certaine difficulté à en transmettre les résultats aux Frères qui, eux, n'avaient pas fait le cheminement des capitulants et que, pour beaucoup, rien jusque-là n'avait préparé aux changements que le Chapitre demandait d'opérer. Celui-ci n'en portait pas moins des fruits indéniables. Dans la mesure où ils adhéraient à ce qui leur était proposé on voyait des Frères se renouveler dans leur engagement religieux et apostolique. Ici et là naissaient des initiatives pour aller davantage vers les pauvres ainsi que le Chapitre l'avait demandé.

Mais, très vite, l'accélération des changements qui se produisaient dans la société surprenaient d'autant plus les Frères progressivement atteints, que jusque-là dans l'Institut on n'avait guère tenu compte de telles transformations, notamment à l'issue de la seconde guerre mondiale. Certains Frères, mal armés, lâchaient prise ; d'autres se lançaient dans des entreprises inconsidérées. Il n'en manquait pas, cependant, pour trouver les moyens de réagir devant cette situation nouvelle ou pour chercher à répondre aux besoins qu'ils décelaient chez des jeunes, voire des adultes. En même temps, les progrès de la sécularisation qui atteignait l'Église elle-même entraînaient une chute brutale des vocations sacerdotales et religieuses, du moins dans le monde occidental. En contrepartie, dans l'Institut, cela incitait à entreprendre ce que l'on aurait dû mettre en œuvre depuis longtemps, à savoir, développer l'association avec les Laïcs prêts à participer à la mission éducative lasallienne.

Dans ce déroulement du temps dont on a seulement évoqué quelques aspects marquants, il est certain que, dans l'Histoire de l'Institut, ce qui a constitué une véritable coupure tient au Chapitre de 1966-1967. De sorte que l'étude des vingt années qui l'ont précédé aurait pu être jointe à celle de la période faisant l'objet du présent ouvrage, et aurait constitué ainsi un ensemble cohérent. Mais, comme il paraît difficile de se faire l'historien de ce dont on a été soi-même acteur, il a semblé préférable - peut-être par un scrupule exagéré - de ne pas poursuivre cette contribution à l'Histoire de l'Institut au-delà de la date de 1946.

En conséquence, le Conseil International des Études Lasalliennes a prévu que la soixantaine d'années qui s'est écoulée depuis, fera l'objet de travaux destinés à préparer une suite à ce qui a fait l'objet de cette *Introduction à l'Histoire de l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes*.

Que ceux qui ont apporté leur collaboration à la réalisation de ce travail, veuillent bien trouver ici l'expression de la reconnaissance de l'auteur. Celui-ci tient à rappeler le souvenir de deux de ceux-ci, les Frères Lucien Frings, pour la Belgique, et Secondino Scaglione, pour l'Italie.

LEXIQUE

Autarcie : état d'un pays qui se suffit à lui-même, qui n'a pas besoin de l'étranger pour satisfaire à ses besoins - *Petit Robert* ; éd.1970.

Démotique : dans le sens du texte, école primaire.

États-jaunes : document administratif interne à l'Institut, déposé aux Archives de la Maison Généralice à Rome, où le personnel des communautés et des œuvres scolaires est décrit annuellement. On dit « état-jaune » parce que ce formulaire est imprimé sur du papier jaune.

Gestapo : police politique de l'Allemagne nazie - *Petit Robert*.

Komintern : organisation d'ensemble des partis communistes dirigée par le Régime soviétique.

Maquis : sous l'occupation allemande, lieu peu accessible où se regroupaient les résistants. Par extension, organisation de résistance armée - *Petit Robert*.

Mobilisés : hommes appartenant aux 'classes' d'âge susceptibles de participer à une guerre et appelés à rejoindre l'armée dans ce but.

Nationaux - Nationalistes : au sujet de la guerre civile en Espagne de 1936 à 1939, les Historiens de langue française utilisent le terme de 'Nationalistes' pour désigner ceux qui étaient opposés aux 'Républicains'. En espagnol pour parler du même camp on emploie des expressions comme 'Movimiento Nacional', 'Zona Nacional'. Par contre le mot 'Nacionalistas' est appliqué aux 'séparatistes' basques, catalan ou autres. Pour tenir compte de la différence ainsi introduite, il a paru préférable de remplacer le mot 'Nationalistes' par celui de 'Nationaux' ou encore de parler, par exemple, de 'zone nationale'.

Otages : personnes que l'on arrête et détient comme gage pour obtenir ce que l'on exige - *Petit Robert*, 1206. Dans le sens du texte, personne arrêtée et détenue en représailles, à la suite d'une action de 'maquisards' contre l'armée allemande.

Sabotage : acte matériel tendant à empêcher le fonctionnement normal d'un service, d'une entreprise ou à rendre inutilisable une machine, une installation.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire de l'Institut

ALBAN, FSC, *Histoire de l'Institut des FEC - Expansion HORS de France (1700-1966)* - Éd.Générales FSC, Rome, 1970.

ALPAGO, Bruno, FSC - *L'Institut au service éducatif des pauvres*, traduit par LAURAIRE, Léon, FSC - *Études Lasalliennes* 7, Rome, 2000.

BARRYE, Eugenio, Leon, FSC, et **MONTES**, Bernardo, FSC - *Los Hermanos de La Salle en Colombia (1890-1950)* - Bogota, 1997.

BATTERSBY, William-J, FSC — *The De La Salle Brothers in Great Britain (1855-1955)* - London, 1955.

— *The Brothers in the United States (1925-1950)* - Winona, 1976.

BELZA ELDUAYEN, Honorio, FSC - *La Salle en el Istmo Centroamericano* - Panama, 1990.

BROWN, Francis, *La Salle Brothers - Malaysia and Singapore (1852-1952)* - Pataling Jaya (à vér.), 1997.

DONOVAN, Peter - *For Youth and the Poor (1906-2000)* - Kensington NSW, 2001.

GALLEGO, Saturnino, FSC - *Sembraron con amor (1878-1978)* - San Sebastian, 1978.

GIL, Pedro Maria, FSC - *Tres siglos d'identidad lasaliana* - *Études Lasalliennes* 4, Roma, 1994.

— *Trois siècles d'identité lasallienne* - traduit par BEAUDOIN, Jean - Roma 1999.

MEOLI, Rodolfo, Cosimo, FSC - *La prima scuola lasalliana a Roma* - Roma, 1995.

MICHEL, Ange, FSC - *Sofia : Le collège des SS. Cyrille et Méthode* - Amicale des Anciens Élèves des Frères, 2004.

— *Les Frères des Écoles Chrétiennes en Turquie (1841-2003)* - Istanbul, 2004.

MUNOZ BORRERO, Eduardo, FSC - *El Instituto de 'La Salle' en el Ecuador* - Quito, 1998.

PERÉS NAVARRO, José Maria, FSC - *La Catequesis lasaliana en los ultimos 50 anos* - Ediciones San Pio X, Madrid, 2000.

PETIT, Marcel, FSC - Les Lasalliens au Japon (1932-1996) et en Chine (1936-1949) - Hino, 1996.

SCAGLIONE, Secondino, FSC - Bibliographia internationalis Lasalliana - Rivista Lasalliana, marzo-giugno 2001.

VOISINE, Nive - Les Frères des Écoles Chrétiennes au Canada :

— Tome 2 - *Une Ère de Prospérité (1880-1946)* - Anne Sigier, Québec, 1999.

Histoire générale

DROZ, Bernard et ROWLEY, Anthony - *Histoire générale du XX^e siècle* :

— Tome 1 *Déclins européens* - Seuil, Paris, 1986.

— Tome 2 *La naissance du monde contemporain* - Seuil, Paris, 1986.

DUBY, Georges - Atlas Historique mondial - Larousse / Bordas, Paris, 2000.

NERE, Jacques - *Précis d'Histoire contemporaine* - PUF, Paris, 1997 (2^e éd.).

REMOND, René - *Introduction à l'Histoire de notre Temps* :

— Tome 3 *Le XX^e siècle* - Seuil, Paris, 1989.

RONCAYOLO, Marcel - *Le Monde et son Histoire* :

— Tome IX *Nos Contemporains* - Bordas / Laffont, Paris, 1968.

Histoire religieuse

Colloque des 17-18 octobre 2003 à Lyon - Les Congrégations religieuses et la société française d'un siècle à l'autre - Éd. Don Bosco, Paris, 2004.

DURAND, Jean-Paul - Les Congrégations et l'État - La Documentation française, Paris, 1992.

MAYEUR, Jean-Marie (sous la direction de) - *Histoire du Christianisme* :

— Tome XII *Guerres mondiales et totalitarismes (1914-1958)* - Desclée / Fayard, Paris, 1990.

REMOND, René - *Religion et Société en Europe* - Seuil, Paris, 1998.

DERNIÈRES PUBLICATIONS des ÉTUDES LASALLIENNES

CAHIERS LASALLIENS

- 55 JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE ET LA FONDATION DE SON INSTITUT. *Frères consacrés en Église pour le Monde* Frère Michel Sauvage, 2001.
- 56 CHARLES DÉMIA (1637-1689), Journal de 1685-1689. Présenté, transcrit et annoté par Frère Yves Poutet, 1994.
- 57 PARMÉNIE, *La crise de Jean-Baptiste de La Salle et de son Institut (1712-1714)* Frère Léo Burkhard, avec la collaboration du Frère Michel Sauvage, 1994.
- 58 LA CIVILITÉ DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE Ses sources. Son message. Une première approche. Première partie. Frère Jean Pungier, 1996.
- 59 LA CIVILITÉ DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE Ses sources. Son message. Deuxième partie. Frère Jean Pungier, 1997.
- 60 LA CIVILITÉ DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE Ses sources. Son message. Troisième partie. Frère Jean Pungier, 2000.
- 61 LA *CONDUITE*, APPROCHE CONTEXTUELLE. Frère Léon Lauraire, 2001.
- 62 LA « *CONDUITE DES ÉCOLES* » *Approche Pédagogique* Frère Léon Lauraire, 2006 (traduit en anglais et en espagnol).
- 64 LE CATÉCHISME des MYSTÈRES et des FÊTES de Jean-Baptiste de La Salle Ses Sources - Son Message. Frère Jean Pungier, Février 2007.

Collection *ÉTUDES LASALLIENNES*

- 7 L'INSTITUT AU SERVICE ÉDUCATIF DES PAUVRES Frère Bruno ALPAGO, 2000, (existe en français, anglais, espagnol).
- 8 VIE RELIGIEUSE LAÏQUE ET VOCATION DE FRÈRE Frère Michel Sauvage, 2001.
- 9 INITIATION à L'HISTOIRE de l'INSTITUT des FEC XIX^e SIÈCLE 1805 - 1875 Frère Henri Bédel, 2001 (traduit en anglais et en espagnol).
- 10 LA VIE RELIGIEUSE : ESPRIT ET STRUCTURE, Recueil d'articles Frère Michel Sauvage, 2002.

- 11 INITIATION à L'HISTOIRE de l'INSTITUT des FEC XIX^e - XX^e SIÈCLE 1875 - 1928 Frère Henri Bédel, 2003 (traduit en Espagnol, traduction en anglais prévue pour janvier 2007).
- 12 INITIATION à L'HISTOIRE de l'INSTITUT des FEC XX^e SIÈCLE 1928 - 1946 Frère Henri Bédel, 2006.
- 13 LE CHARISME LASALLIEN Ouvrage collectif du Conseil International des Études Lasalliennes, sous la direction du Frère Jean-Louis Schneider, 2004 (traduit en anglais et en espagnol).

Collection ESSAIS LASALLIENS

- 1 *Un certain air d'élévation et de grandeur. Société, civilité, école et culture dans les Méditations pour le Temps de la Retraite.* Frère Jean-Louis Schneider, 2002.

